3996

Réjean Houle avec le Canadien

Nos informations en page 31

LE JOUR

le mercredi 16 juin 1976 — où nous serons maîtres chez n

Nuageux • Maximum 24 • 3e année • No. 90 • 32 pages • 25 cents

28-04-77 00107 1-H2X 001
BIBLIOTHEQUE NATIONALE
DU QUEBEC
RECEPTION DES PERIODIQUES
1700 RUE ST DENIS MTL QUE
H2X 3K6

Pour
LE JOUR
DU HOMARD
dépêchez-vous
d'acheter
vos billets!
— page 32

Recommandation des 3 Commissaires

Pas d'école en septembre

pour forcer la négociation

page 3



Non, il ne s'agit pas du dernier détournement d'avion à Tripoli ou à Guam, cette photo a bien été prise au bilingue (sic) aéroport de Dorval mardi. Ce soldat, avec son arme automatique est tout simplement de garde près d'une des entrées de l'aéroport au nom de la "sécurité olympique". Alors "Garde à vous"... (Téléphoto PC).

Projet de loi 41

Combattre le crime organisé... et la "subversion"?

Nos informations en page 3

HONDA CIVIC
LE CHOIX DE K. WITTMER
5 FOIS CHAMPION DE RALLYE DU QUÉBEC



SIGI MOTORS LTD.
Vente - Service - Sales
HONDA AUTOMOBILE EXCLUSIVE
1124 Bleury, Montréal 879-1550
Ste-Rose, Laval 861-6110

La CATCA repart en peur

Les francophones: non au nouveau vote de grève

par Paul Bennett

OTTAWA (PC) — Les contrôleurs aériens du Québec boycotteront le vote de grève que l'Association canadienne des contrôleurs du trafic aérien CATCA doit tenir, cette semaine, sur la question du bilinguisme.

C'est ce qu'a déclaré, hier, le directeur de la CATCA pour le Québec, M. Jean-Luc Patenaude, qui commentait la décision annoncée le matin même par l'exécutif de l'association de recommander à ses membres de rejeter la convention collective qu'ils avaient pourtant déjà acceptée il y a 15 jours.

Le président national de la CATCA, M. Jim Livingston, a expliqué au cours d'une conférence de presse que le vote porterait exclusivement sur la question de la langue, la CATCA considérant que la démission récente de M. Johan Keenan, le commissaire chargé d'étudier l'incidence sur la sécurité de l'introduction du bilinguisme dans les communications aériennes, remettait complètement en cause les termes de l'entente conclue entre l'association et le ministre des Transports, M. Otto Lang.

Conséquemment, l'exécutif de la CATCA désire obtenir un mandat clair de ses membres l'autorisant à déclencher une grève sur cette question, dans un délai de 48 heures suivant préavis. Les résultats du vote devraient être connus au début de l'après-midi, samedi.

Toutefois, pour le directeur québécois de l'association, la tenue de ce vote, ainsi que tout débrayage qui s'ensuivrait, seraient "illégaux", et les contrôleurs francophones n'ont l'intention de participer ni à l'un ni à l'autre.

Qualifiant la décision de l'exécutif de la CATCA de "déplorable", M. Patenaude a expliqué que la nomination de M. Keenan ne faisait pas partie des clauses du contrat et qu'il serait par conséquent illégal de débrayer en s'appuyant sur ce seul motif. Cette interprétation a d'ailleurs été confirmée plus tard par le président du Conseil du trésor, M. Jean Chrétien, qui a déclaré que le gouvernement n'hésiterait pas à recourir à une injonction si jamais les contrôleurs débrayaient.

Pour sa part, M. Livingston ne croit pas que le gouvernement ira jusqu'à recourir à une injonction pour forcer le retour au travail des contrôleurs. Si jamais le gouvernement obtenait une injonction, on pourrait alors assister à une "grève sauvage" de la part des contrôleurs, a prévenu M. Livingston.

Il a poursuivi en disant que la CATCA ne céderait pas sur cette question à moins que le ministre des Transports ne nomme dans les plus brefs délais un nouveau commissaire "aussi acceptable" à l'association que l'était M. Keenan. M. Livingston a révélé que la CATCA avait déjà soumis le nom d'un candidat à l'attention du ministre, mais il s'est refusé à en dévoiler l'identité. M. Lang aurait répondu que ce candidat n'était pas disponible pour le moment.

Par ailleurs, M. Patenaude a rencontré, hier, les membres du caucus des députés libéraux fédéraux du Québec, afin de les sensibiliser aux problèmes des gens de l'air du Québec.

Quelques minutes plus tôt, il avait répété que l'attitude de la CATCA dans ce dossier constituait une "menace non seulement pour l'unité de l'association, mais aussi pour l'unité canadienne", et renouvelé l'intention de l'exécutif québécois de l'association d'entamer des procédures en désaffiliation si la CATCA ne modifie pas sa position.



(Téléphoto PC)

Jim Livingston repart en guerre contre l'usage du français dans les airs.

l'air du temps

par le professeur Nimbus

Des inquiétudes se sont manifestées au sujet du matou du professeur Nimbus, le célèbre Moumoutte, le tigré rugissant et ronronnant. Ces inquiétudes sont hélas fondées car Moumoutte a été victime d'un chauffard qui a fui les lieux de l'accident. Interpol et le 5e Bureau ont fait enquête sur l'affaire mais leur vitesse est égale à celle du bureau du solliciteur général du Québec enquêtant sur l'effraction de la police dans les bureaux de l'agence de presse libre du Québec. Je commence donc à me demander si Moumoutte n'a pas été écrasé par la voiture du chef de l'Interpol lui-même. Le brouillard est donc total comme il l'est ce matin même au bord du fleuve. "Brumeux bancs de brouillard" dit Environnement-Canada dans son vaporeux communiqué. Sur nos têtes, nous aurons droit à de nuageux bancs de nuages toute la journée, ce qui nous vaudra d'humides averses et peut-être d'orageuses orages. Venteux avec ça, belle journée pour la navigation.

Température

Juste un peu plus frais: 27.

Aperçu pour demain:

Dégagement.

au jour le jour

A MONTRÉAL

● Réception marquant l'ouverture du Pavillon de la Suisse, à 18h, à Terre des Hommes.

● Ouverture de la piste cyclable Mercier, à 19h, au parc Clément-Jetté, coin Bellerive et Pierre-Bernard.

● Ouverture de la conférence nationale de l'Association canadienne de gestion des achats, à l'hôtel Reine-Elisabeth.

● Colloque des commissaires industriels du Québec, à l'hôtel Reine-Elisabeth.

AILLEURS AU QUÉBEC

Drummondville: Audiences publiques sur le plan conjoint du porc au Québec, à 9h30, au Motel Le Dauphin, 600, boul. Saint-Joseph.

Repentigny: Ouverture de la Fête des Arts, de 19h à 22h, à l'hôtel de ville.

Shawinigan: Convention du Parti québécois/Saint-Maurice, à 20h, au Couvent Saint-Marc, boul. Trudel. Candidats: MM. Normand Bédrad et Yves Duhaime.

sommaire

L'économie 6
L'automobile.....8
Le monde.....13
Les carrières.....15
L'éditorial.....18
Vous avez la parole.....19
Débat.....20
Ce que Laurent Laplante en pense.....21
Les horaires 22
Vie et culture.....23
Bandes dessinées.....26
Mots croisés 26
Petites annonces 27
Le sport.....28

éditorial

A l'ajournement de la conférence des premiers ministres à Ottawa, Evelyn Dumas écrit que la croisade de Pierre Trudeau sur le rapatriement de la constitution semble reportée. Elle donne une interprétation de cette apparente volte-face.

page 18.

Otto Lang à Paris: très impressionné!

PARIS (PC) — Le ministre canadien des Transports, M. Otto Lang, a été très favorablement impressionné par le travail calme, simple et bilingue des contrôleurs aériens qui oeuvrent à la tour de contrôle de l'aéroport international Roissy-Charles-de-Gaulle, près de Paris.

C'est ce qu'il a confié à la presse, hier, en fin d'après-midi après une visite de cette tour de contrôle, où il a été reçu officiellement par les autorités de l'aéroport de Paris.

M. Lang, en visite officielle de quatre jours en France, a confié que c'était la première fois qu'il voyait de ses propres yeux ce système d'opération bilingue, anglais-français, fonctionner pour les vols internationaux, et d'une façon aussi concluante.

La tour de contrôle de l'aéroport de Paris opère depuis plusieurs années, surtout pour les vols internationaux, en employant soit la langue française soit la langue anglaise, et ces contrôleurs doivent obligatoirement posséder l'usage courant de ces deux façons de s'exprimer.

Par ailleurs plusieurs contrôleurs aériens des tours de contrôle des trois aéroports parisiens soit Roissy, Le Bourget ou Orly parlent couramment une ou plusieurs autres langues comme l'espagnol, l'allemand, l'italien, etc.

Un porte-parole de l'aéroport de Paris a par ailleurs confié au cours de la visite de M. Lang, que pour les vols internationaux arrivant à Roissy, le français était employé dans une proportion de 60 pour cent et l'anglais 40 pour cent.



(Téléphoto PC)

Le président du Conseil du Trésor, Jean Chrétien (à droite), et le directeur de l'Association des contrôleurs aériens de la région du Québec, Jean-Luc Patenaude (à gauche), alors qu'ils quittent la conférence des contrôleurs à Ottawa où ils ont convenu qu'une grève des contrôleurs actuellement serait illégale.

La CALPA menace 16 pilotes francophones

MONTREAL (PC) — Selon 16 pilotes francophones d'Air Canada qui cherchent à obtenir une injonction forçant ce transporteur aérien à permettre l'usage du français dans le poste de pilotage des avions, ils sont intimidés par leur propre syndicat.

Un porte-parole du groupe a précisé que chacun des pilotes ayant signé la requête déposée en cour supérieure du Québec, le 26 mai dernier, a reçu une lettre de la Canadian Air Line Pilots Association (CALPA) disant qu'ils agissaient à l'encontre des intérêts des dirigeants syndicaux.

Education: rapport des Commissions

Fermeture des écoles en septembre pour forcer la négociation

par François Demers

Sans même un au-revoir, les Commissaires aux différends scolaires ont rendu public hier matin un rapport final qui, tout en écartant l'hypothèse d'un décret, va par contre jusqu'à suggérer la non réouverture des classes en septembre (''lock-out général'') pour forcer les syndiqués à signer les offres patronales.

Par ailleurs, le texte de 135 pages ne répond pas au défi lancé la semaine dernière par le président de la Centrale de l'enseignement, Yvon Charbonneau, qui voulait voir les Commissaires quitter, ne serait-ce que pendant quelques paragraphes, l'approche patronale axée uniquement sur les coûts, pour se pencher sur le bienfondé des demandes syndicales en fonction des besoins de la population.

décret pour mettre un terme aux négociations.

Comme, d'ailleurs, ils reconnaissent que l'adoption de la loi 23 contenait une rigueur abusive, tout en proclamant bien haut que ces abus n'autorisaient pas ''les chefs syndicaux'' à prôner le défi de cette loi.

Pour la Saint-Jean

C'est ainsi que, reprenant leur dernier communiqué, ils fixent à la Saint-Jean (le 24 juin) l'échéance d'un dernier sprint de négociation qui, croient-ils, pourrait permettre la conclusion d'une entente de principe, au moins sur la tâche.

Si une telle entente était conclue, précisent-ils, il serait possible de procéder alors à un vote général des syndiqués pour permettre de préparer la prochaine année scolaire.

''Dans le contexte actuel, ajoute le rapport, maltres syndiqués et leurs représentants aux tables de négociations étaient placés devant la ferme intention des autorités scolaires de ne pas rouvrir les écoles en l'absence d'un accord complet avant la rentrée''.

Point final

Les commissaires consacrent d'ailleurs trois paragraphes à expliquer qu'un lock-out général l'automne prochain vaut mieux que la ''guérilla'' ou la ''guerre des nerfs'' que le harcèlement syndical a entraînées dans le réseau scolaire cette année.

Finalement, si ces négociations d'été devaient piétiner ou retomber dans une nouvelle impasse, les commissaires suggèrent alors l'intervention d'un médiateur ''agréé de part et d'autre''.



Au contraire, les Commissaires reprennent intégralement leur communiqué du 5 juin dernier qui dénonçait comme ''irréalistes'' les revendications de la Centrale quant à la tâche des enseignants. Pour ce faire, ils adoptent d'ailleurs sans réticences la façon de calculer du gouvernement qui conduit notamment à affirmer que les demandes de la CEQ exigent 25,000 nouveaux professeurs.

Voici, par ailleurs, ce qu'ils disent des demandes reliées aux congés de maternité: ''Dans l'ordre des priorités sociales au Québec, avant de consentir pleinement aux exigences syndicales sur cette question, il faudrait, par exemple, penser à investir davantage dans le régime général d'aide sociale qui existe à l'égard des personnes plus défavorisées de notre société''.

Malgré cela, MM. Alex Patterson, Aimé Naud et Gilles Poirier ne peuvent se résoudre à réclamer un gré que des formes d'intimidation et de représailles se soient manifestées dans certains syndicats au cours des derniers mois, les Commissaires aux différends scolaires ne croient pas opportun de recommander la tenue d'un vote surveillé par la présence de tiers impartiaux...''

Ce vote ''impartial'' et par-dessus la tête des ''chefs syndicaux'', ils ne le souhaitent qu'après le 30 juin, s'il n'y a pas eu entente, et après que la partie patronale aura soumis des ''offres globales de règlement''.

Quant à la possibilité de négociations pendant l'été, ils la commentent de la façon suivante: ''Certains trouveront peu réaliste que l'on puisse prévoir des négociations quelque peu intensives durant la période de l'été, alors que les enseignants généralement profitent de leur longue période de vacances pour se reposer et changer de préoccupations. Toutefois, il pourrait en être tout autrement si les enseignants et au-

Projet de loi Lalonde

"2e bureau" contre le crime organisé!

(LE JOUR - PC) — Un projet de loi déposé hier à l'Assemblée nationale par le Solliciteur général, M. Fernand Lalonde, prévoit l'établissement d'un bureau de recherche sur le crime organisé destiné à combattre ce dernier.

Ce projet de loi omnibus qui concrétise l'existence d'un ''2e bureau'' (service de renseignements) fait également en sorte que toutes les dispositions relatives à une enquête sur le crime organisé s'appliqueront également à toute enquête sur le terrorisme ou la subversion.

Il serait composé de gens choisis parmi les corps policiers, les agences gouvernementales et les agences privées engagées dans la lutte contre le crime organisé.

Les membres de cet organisme pourraient également être recrutés hors du Québec.

Le bureau aurait pour fonctions de recueillir, analyser, transmettre et échanger des informations sur la criminalité, de promouvoir l'action concertée des corps de police et autres organismes en lutte contre le crime organisé présidée par le juge Jean Dutil.

Le directeur général de la Sûreté du Québec deviendrait responsable de l'administration de ce bureau de recherche sur le crime organisé.

Le projet de loi modifie dans son ensemble sept lois dont la loi des commissions d'enquête qui vise en particulier à accorder plus de protection aux témoins tout en limitant certains abus.

Ainsi, il est prévu qu'un témoin assigné devant une commission d'enquête sur le crime organisé a droit automatiquement à la protection de la loi et un témoin qui s'estime lésé par une déposition qu'il a faite pourra témoigner de nouveau et produire des témoins.

Il en est de même d'une personne dont le nom ou les activités auront été mentionnés au cours d'une enquête.

Le projet de loi précise par ailleurs les cas où le huis clos pourra être ordonné et réglemente les auditions privées en établissant notamment le caractère confidentiel des témoignages.

Les commissaires seraient également autorisés à interdire aux media d'information la relation de certains témoignages.



Fernand Lalonde

Le régime de retraite des ex-religieux: exiger une participation des communautés religieuses

(F.D.) — Dans leur rapport final, les trois comissaires aux différends scolaires consacrent deux pages aux enseignants ex-religieux(ses) qui, ''parvenus à l'âge de la retraite normale, ne peuvent recevoir une rente leur permettant de vivre décemment'', parce qu'ils ne peuvent comptabiliser leurs années d'enseignement antérieurs à 1965.

Les 3 commissaires reprennent dans ce passage les chiffres lancés au début du mois à l'Assemblée nationale par le ministre de la Fonction, Oswald Parent, qui avait alors affirmé que ce problème touchait quelque 11,000 personnes et que son règlement entrainerait un déboursé de $600 millions.

Sur la foi de chiffres obtenus de la Commission administrative des régimes de retraite, les Commissaires ramènent cependant le nombre des victimes à 7,000 personnes, tout en maintenant le coût à $600 millions.

Pour conclure: ''Les Commissaires ne croient pas possible ni réaliste de demander au gouvernement d'assumer seul un tel coût. ...Une tentative de solution pourrait être de permettre à ces personnes le rachat d'un certain nombre d'années de service antérieures, au sein du régime de retraite des employés du gouvernement et des organismes publics (REGOP), en étendant le délai fixé dans la loi qui a constitué ce régime. Une participation financière pourrait être exigée également des communautés religieuses qui ont une part de responsabilité dans ce problème et qui, par conséquent, ont un devoir de contribuer, d'une certaine façon, à sa solution''.

A ne pas manquer, dès demain

"La CSN... ou les infortunes de la vertu"

Une percutante série d'articles de Gisèle Tremblay qui révèle les problèmes internes agitant la CSN actuellement.

Pourquoi pas moi...



SPÉCIALITÉ:
LAINE DU QUÉBEC
LAINES CANADIENNES ET IMPORTÉES
FIL PHENTEX
CANEVAS À PETITS POINTS
SERVICE D'ENCADREMENT
ARTICLES DE MACRAMÉ

COURS DE TRICOT ET DE MACRAMÉ

LAINE PAUL GRENIER ENRG.

2301 Est, rue Fleury
Montréal
Tél.: 388-9154

5600 Est, Boul. Henri-Bourassa
Montréal
Tél.: 325-4466

En prévision de la grève demain soir

Certains hôpitaux ferment l'urgence

(LE JOUR) — A moins d'un déblocage surprise dans les négociations qui se poursuivent toujours, à Québec, tout indique que la grève illimitée éclatera à minuit, demain soir, dans les établissements de soin où travaillent les 85,000 membres du cartel des affaires sociales du Front commun et, aussi, les 5,500 membres de la Fédération des infirmiers et infirmières, ci-devant affiliés à la CSN.

Déjà, hier, la direction de plusieurs grands hôpitaux, notamment à Montréal, a décidé de fermer les services d'urgence, totalement en certains cas et partiellement dans d'autres. Ces fermetures semblent correspondre à un plan d'ensemble mis au point par l'Association des hôpitaux de la province de Québec en prévision de la grève de vendredi.

Sacré-Coeur

Parmi les grands hôpitaux de la métropole où l'urgence a été fermée totalement, on note l'Hôtel-Dieu et Sacré-Coeur de Cartierville. A ce dernier endroit, la situation était de plus en plus tendue hier. La majorité des quelque 1,400 employés ont cessé le travail pendant une bonne partie de la journée.

Un porte-parole du syndicat (CSN), M. Jean Guénette, a expliqué que ce débrayage visait à répliquer à la direction qui tenterait déjà d'imposer la mobilité du personnel (question clef en litige) à la cafétéria de l'hôpital. Occupée par les employés, la cafétéria a été fermée par la direction.

D'autre part, cinq membres de l'exécutif du syndicat local auraient été suspendus hier, apprenait-on de source syndicale.

La Tuque

Par ailleurs, à la suite de l'occupation de ses locaux lundi par un groupe d'infirmières de l'hôpital Saint-Joseph de La Tuque — en lock-out depuis le 25 mars —, la direction de l'Association des hôpitaux du Québec a décidé d'intervenir dans ce conflit. Un de ses représentants sera à La Tuque, demain, afin d'étudier la situation sur place.



(photo Claire Beaugrand-Champagne)

La majorité des 1,400 employés de l'hôpital Sacré-Coeur de Cartierville, à Montréal, ont débrayé hier après-midi sous le soleil et sur le gazon. Avant-goût de la grève générale qui doit éclater vendredi?

Elections scolaires

Un taux de participation de 38p.100

(LE JOUR) — C'est, depuis hier, beaucoup plus évident encore: les citoyens du Québec ont participé aux élections scolaires dans une plus grande proportion que toutes ces années dernières. Les résultats finals ne seront connus qu'aujourd'hui ou demain, mais on sait déjà que **la moyenne provinciale de participation se situe autour de 38 p. 100.**

Le record de participation est détenu par les citoyens de la **Commission scolaire de l'Elan,** dans Bellechasse, avec un pourcentage de 67 p. 100. Les plus forts taux régionaux se situent dans la péninsule gaspésienne et le Bas du Fleuve, avec des pourcentages de 38, 41 et 48 (Portage-Taché), dans le centre du Québec (44 p. 100), Trois-Rivières (43 p. 100) et Joliette (41 p. 100).

La moyenne de participation, l'an dernier, était pour le Québec de 29 p. 100.

Après une première compilation des résultats des élections aux quelque 165 postes mis en jeu cette année, le relevé de la Fédération des commissions scolaires catholiques du Québec (FCSCQ) indiquait hier que **26 p. 100 des commissaires élus lundi soir sont des femmes** et que **47 p. 100 sont de nouveaux venus dans l'administration scolaire,** soit une légère augmentation par rapport à 1975.

On constate également qu'à certains endroits les élections scolaires ont suscité un vif intérêt alors que plusieurs membres de comités de parents, de syndicats d'enseignants ou de partis politiques ont réussi à faire élire quelques-uns de leurs membres.

Faits saillants

Comme nous l'annoncions hier, le président Gérald Côté a été réélu aux Mille-Iles, cette commission scolaire qu'on qualifie volontiers d'avant-gardiste en éducation. Ayant fait élire d'autres membres de son équipe, il semble bien qu'il conserve la majorité au sein du conseil des commissaires.

L'élection la plus étonnante se situe cependant sur la rive sud de Montréal, à **Chambly,** où la présidente du comité des parents de la commission scolaire régionale, Mme Joan Lafortune, a battu par 70 voix le président même de la commission, M. Pierre Beaudoin. Mme Lafortune est une représentante des parents au Conseil supérieur de l'Education et défend une réforme de l'enseignement public. Elle serait en bonne voie de devenir présidente de sa commission scolaire, élection qui se tiendra à la fin de juin.

Par ailleurs, on note que des péquistes se sont fait élire sur la rive sud de Montréal, à St-Hyacinthe, à Joliette, dans Ville de Laval et dans le nord-ouest du Québec.

**Mal pris?
Ecrivez-nous:
"Le labyrinthe"
vous répondra.
Notre chronique
du vendredi**

Anguilles contaminées? Qu'importe, c'est exporté!

—Claude Simard

par Guy Rochette

QUEBEC — Que les anguilles du St-Laurent soient contaminées par le BPC (biphényls polychlorés) et impropres à la consommation n'inquiète guère le ministre Claude Simard. "97% des anguilles pêchées au Québec s'en vont sur les marchés de l'exportation".

C'est l'incroyable réponse qu'a servi hier le ministre Simard au député péquiste Lucien Lessard qui l'interrogeait pour savoir s'il est dans l'intention du gouvernement de réduire où d'annuler toute pêche commerciale de l'anguille, compte tenu des dangers que comporte sa consommation.

Le ministre Simard n'est toutefois pas le premier à servir pareille réponse. Deux ministres fédéraux dont l'actuel ministre des Pêcheries, Roméo Leblanc, revendiquent ce douteux honneur. Peu importe que le thon des Maritimes soit contaminé, les Japonais en raffolent et l'achètent avaient alors déclaré ces deux grands humanistes.

Par ailleurs et en complément de réponse, le ministre Simard a fait savoir que son ministère en collaboration avec les Services de protection de l'environnement "allait faire des propositions très prochainement, à savoir quelle devrait être la consommation permise". "Mais, j'aimerais souligner que nous continuons à travailler sur ce dossier et répéter encore une fois que ce n'est pas celui qui vous parle qui est responsable de la santé publique" a conclu très sérieusement le ministre Simard.

C'est Le Jour, dans son édition de lundi, qui lançait cet appel du professeur Arnold J. Drapeau (de la section génie de l'environnement de l'Ecole Polytechnique) à ne plus consommer d'anguilles pêchées dans le St-Laurent en raison du haut taux de biphényls polychlorés (BPC) contenus dans leur chair. Ce taux de BPC est, en moyenne, de 8 fois supérieur à la norme dite de sécurité maximale permise par le ministère de la Santé et du Bien-être social. Environnement-Canada et le ministère de la Santé confirmaient cette nouvelle le jour même en publiant le rapport dont les renseignements du professeur Drapeau étaient tirés. Quant aux solutions, comme pour le mercure, les gouvernements ne s'en préoccupent guère.

Le JOUR

LE JOUR est publié par la société SODEP INC. qui a son bureau principal au 387 Lebeau, Montréal H4N 1S2, imprimé par Trans-Continental Inc. 433, boul. Lebeau Ville St-Laurent. Composé par D.S.C. Composition Inc., 385 boul. Lebeau, Ville de Saint-Laurent.

La Presse Canadienne et l'agence France-Presse sont autorisées à publier les informations du JOUR. Abonnement: édition quotidienne, livrée à domicile par porteur: $1.50 par semaine; par la poste $60.00 par année, $32 par six mois et $18 par trois mois. Edition du vendredi: $15.00. Tarif de l'abonnement servi par la poste aérienne sur demande. Courrier de deuxième classe: enregistrement numéro 3299. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.

Téléphone: à Montréal, 331-8961 (lignes groupées); à Québec, à la Tribune parlementaire, 643-1357.

Directeur: Yves Michaud

Chef de la rédaction:
Paule Beaugrand-Champagne

Directeur de la publicité:
Marcel Pinsonnault.



(téléphoto PC)

Accompagné de son avocat, Me Bruno Pateras, à droite, le sénateur Louis Giguère quitte le palais de justice hier à Montréal.

A l'enquête préliminaire du sénateur Giguère

Des hommes d'affaires très en vue témoignent

par Robert Lévesque

Les traits tirés, assis à côté de son avocat, Me Bruno Patéras, le sénateur libéral Louis de Gonzague Giguère a vu défiler, hier à la salle 5.14 du Palais de Justice de Montréal, une brochette élégante de personnalités parmi les plus en vue du capitalisme canadien.

Le sénateur Giguère a commencé à subir son enquête préliminaire devant le juge Rhéal Brunet qui devra décider s'il y a matière à procès dans l'affaire du détournement de fonds où le sénateur est accusé d'avoir pris à son compte une somme de $17,000 destinée à aider les Libéraux québécois à combattre la montée du Parti québécois en avril 70.

Huit témoins ont été entendus, hier, et l'enquête se poursuit aujourd'hui. Dès l'ouverture, Me Patéras a obtenu du juge Brunet une ordonnance de non-publication, de sorte que les nombreux journalistes qui assistent à cette enquête préliminaire ne peuvent pas rapporter le contenu des témoignages.

Tous vêtus d'élégants complets sombres aux fines rayures, les témoins suivants ont été appelés, hier, par le procureur de la poursuite Me Joseph Tarazowsky: W. Earle McLaughlin, président de la Banque Royale du Canada; Frederick H. McNeil, président de la Banque de Montréal; Paul Desmarais, président de Power Corporation; Charles Rosner Bronfman, vice-président exécutif de Distillers Corporation; Sam Steinberg, président de Steinberg; et le sénateur Lazarus Philips.

Le président du Canadien Pacifique, Norris Roy Crump, étant dans l'ouest canadien, n'a pu se présenter devant le juge Brunet, mais il avait remis une lettre au procureur Tarazowsky, lettre qui a fait l'objet d'une admission des deux parties.

De plus, un vérificateur de l'impôt fédéral, M. Guy Miron, a été appelé à témoigner et son témoignage se poursuit ce matin. M. Paul Desmarais devra également revenir aujourd'hui à la salle 5.14 pour compléter son témoignage. Cette enquête préliminaire devrait se terminer aujourd'hui, mais l'on prévoit que le juge Brunet mettra un certain temps avant de rendre sa décision pour citer ou non le sénateur à son procès.

(LE JOUR) — Une malencontreuse erreur nous a fait faussement tirer à la une de notre édition de mardi que le sénateur Giguère avait été envoyé à son procès pour corruption par le juge Maurice Rousseau. La complète réalité du processus judiciaire est tout autre: le juge Rousseau, après sa pré-enquête, a conclu que l'accusation était suffisante pour justifier une enquête préliminaire. A cette étape, un autre magistrat aura à décider s'il doit y avoir procès.

Pendant que l'enquête sur le "vol du siècle" s'enlise dans la confusion

Duff dit avoir été battu pendant des heures

(R.L.) — Personne n'a pu résoudre l'imbroglio farfelu de l'arrestation de Réjean Duff, hier devant le juge Claude Joncas qui présidait la deuxième séance de l'enquête préliminaire où ce jeune garçon de vingt ans est accusé du vol de la Brink's, modestement appelé le "vol du siècle".

Les policiers-enquêteurs maintiennent qu'ils ont arrêté Duff le premier juin à trois heures vingt de la nuit, l'accusé soutient qu'il a été arrêté le 31 mai à midi quinze, et les livres d'écrou et du bureau des enquêtes criminelles, déposés devant le juge, ne contiennent aucune information corroboratrice d'une version.

Mais une contradiction plus grave encore est apparue, hier, lorsque Réjean Duff, appelé à témoigner, a raconté qu'après son arrestation il avait été immédiatement amené au quartier général de la police rue Bonsecours, où il avait été gardé dans une petite salle d'interrogatoire durant près de 30 heures.

Auparavant, le policier Denis Brouillette avait affirmé sous serment, tout comme son collègue Jean-Pierre Roy, que dès son arrestation dans la nuit du premier juin ils avaient amené Duff à plusieurs endroits, à Ville d'Anjou, Saint-Léonard et Laval, pour vérifier des informations qu'il leur avait données.

Duff affirme, lui, que ce n'est qu'après plusieurs heures d'interrogatoire dans l'après-midi du 31 mai que le sergent-détective Berthiaume et un collègue l'ont amené faire le tour de trois ou quatre endroits dont il avait parlé. Brouillette et Roy les avaient suivis dans une autre voiture.

Duff, selon son témoignage, n'est entré en cellule que le premier juin à dix-sept heures trente. Arrêté le 31 mai à midi quinze, il a donc passé environ trente heures dans une salle d'interrogatoire du Bureau des enquêtes criminelles, ne mangeant durant toute cette période que trois cuillèrées de soupe chinoise.

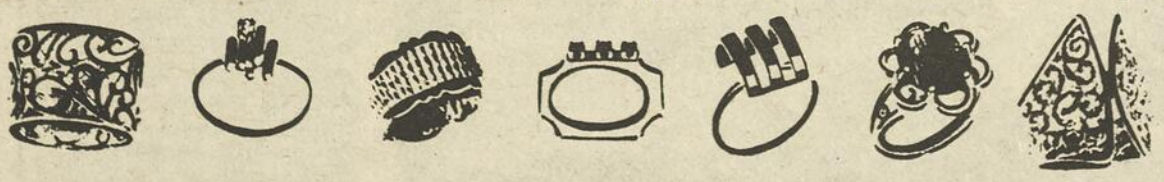
Dans cette salle où il n'y avait qu'une table et des chaises, Duff a raconté au juge Joncas qu'il avait été battu à plusieurs reprises par trois ou quatre policiers, dont Brouillette et Roy. On m'a déshabillé, on m'a attaché un bras à des barreaux, on m'a frappé avec des caoutchoucs, on me frappait la tête sur le mur et sur la table, a-t-il déclaré.

Duff ajoute qu'on lui a fait boire du brandy et que lorsqu'il s'endormait, couché sur la table, on le réveillait régulièrement pour le faire parler. Il a perdu connaissance à au moins deux reprises.

Devant le juge Joncas, les policiers Brouillette et Roy avaient soutenu, de leur côté, qu'ils avaient été les seuls policiers dans cette pièce d'interrogatoire, et que cet interrogatoire, commencé vers six heures du matin le premier juin s'était terminé à huit heures vingt. Pourquoi est-il entré en cellule à dix-sept heures vingt? a demandé Me Frank Shoofey, l'avocat de Duff. Il y avait trop d'ouvrage cette journée-là, et Duff a été en somme oublié là, selon la version des policiers.

L'Atelier de Bijoux
André Gratton Inc.
BIJOUX EXCLUSIFS
6979 St-Hubert
Montréal, Qué., H2S 2N1 Tél.: 273-2188

Recherchez la qualité à bon prix



Bijoux faits par des Québécois sur place
Qualité Service Prix







En argent
En or 10-14 K



Faits sur demande



Bijoux exclusifs
avec diamant



l'économie

Cournoyer renoncerait aux droits miniers

...si les compagnies acceptaient des Québécois aux postes de direction

par Guy Rochette

QUEBEC — Le Québec serait prêt à renoncer totalement aux droits miniers qu'il perçoit des compagnies exploitant nos richesses naturelles à condition que l'ensemble de ces entreprises accepte de recevoir "de 1,000 à 2,000 Québécois dans les conseils d'administration, les bureaux de direction, les postes de responsabilité des compagnies et chez les actionnaires".

Si ces entreprises ne veulent pas accepter ces 1,000 ou 2,000 petits Québécois en leur sein, le gouvernement augmentera les droits miniers mais s'ils acceptent de réinvestir ici ou encore qu'ils transforment le minerai chez nous le gouvernement se montrera généreux. Rien ne l'empêchera à la limite d'accorder une exemption totale des droits miniers à ces entreprises tellement compréhensives et d'accroître également l'éventail des possibilités d'allocations et de dégrèvements.

Si, d'aventure, ces entreprises se montrent récalcitrantes, les règles actuelles continueront de s'appliquer.

C'est ce que le ministre des Richesses naturelles, Jean Cournoyer, est allé dire hier, à Montebello, aux représentants de l'Association des mines de métaux du Québec (et dont copies de son discours nous ont été remises à Québec).

Ce "capitalisme d'Etat", a dit M. Cournoyer, est absolument essentiel si nour voulons que le Québec soit présent dans le développement minier. Aussi entend-il créer un fonds gouvernemental de prospection pour encourager la prospection privée. Il ne s'agit pas, a bien spécifié M. Cournoyer, de créer une entreprise d'Etat mais "de créer une structure d'accueil aux capitaux privés...".

C'est au nom de l'intérêt public de tous les Québécois que le ministre Cournoyer a présenté aux représentants de l'Association des mines de métaux du Québec ces nouvelles dispositions. M. Cournoyer a en effet révélé que c'est au nom de la "rentabilité publique", c'est-à-dire l'intérêt général ("concept qui s'ajoute maintenant à celui de rentabilité économique") que son gouvernement a accouché de telles dispositions.

Rappelons à l'intention de ceux qui l'auraient oublié que le gouvernement a touché l'an passé aussi peu que $45 millions pour les droits miniers. On estime à $30 millions seulement la somme qui sera perçue cette année. Une augmentation d'un cent par paquet de cigarettes rapporte davantage au gouvernement que les droits miniers.

Rappelons également que les dépenses du Québec liées à l'activité minière dépassent $20 millions par an et cette somme ne comprend pas les salaires des fonctionnaires.

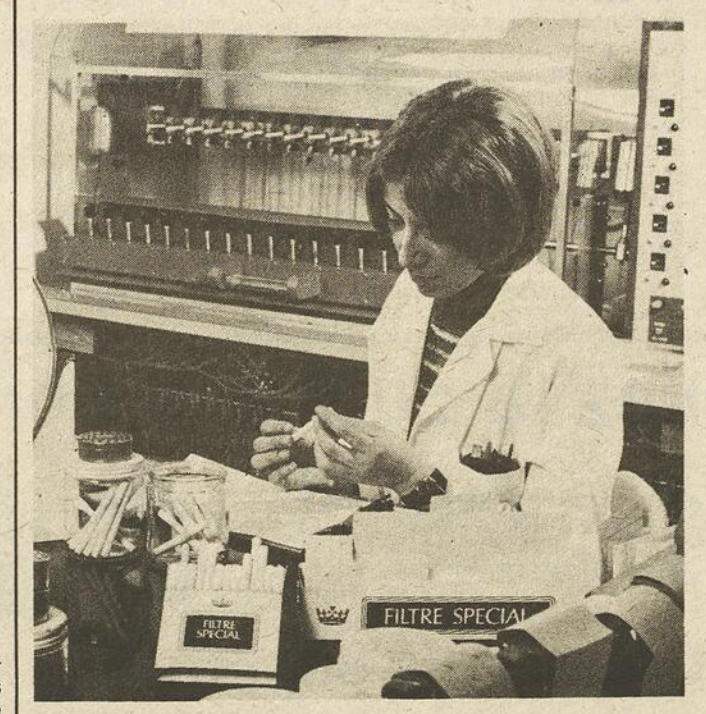
NOMINATION A L'A.H.P.Q.



M. Jean-Claude Tremblay

M. Douglas J. MacDonald, président de l'Association des hôpitaux de la province de Québec, a le plaisir d'annoncer la nomination de M. Jean-Claude Tremblay au poste de vice-président exécutif et directeur général de l'A.H.P.Q.

Natif de Chicoutimi et diplômé de l'Université d'Ottawa, M. Tremblay occupait antérieurement le poste d'adjoint au Président de la Société de développement de la Baie James.



Une cigarette à filtre super (?) efficace est lancée

Imperial Tobacco a lancé une nouvelle cigarette sur le marché de Montréal: la Filtre Spécial de Matinée, qui faisait déjà l'objet de lancements pilotes à Québec, Hull, Ottawa et London.

Selon la firme de tabac, cette nouvelle cigarette possèderait un filtre "ultra-efficace" deux fois plus efficace, d'ailleurs, selon eux, que la plupart des filtres de cigarette "grand format" vendues au Canada.

Pour éviter l'affrontement aux audiences de l'ONE

Québec accepte un compromis

(LE JOUR) — Dans un compromis de dernière minute, le gouvernement québécois a accepté hier que ses fonctionnaires témoignent devant la Commission nationale de l'énergie.

On sait que l'Union des producteurs agricoles avait tenté avant-hier de faire témoigner des fonctionnaires du gouvernement québécois aux audiences de la Commission nationale de l'énergie à Longueuil, qui étudie une demande de construction de ligne de transports d'énergie de l'Hydro-Québec. L'UPA s'oppose au tracé prévu. L'office avait accepté que le fonctionnaire dépose, cependant que Québec s'objectait à ce témoignage.

Placé devant le dilemme de se ranger à la décision de l'ONE — ce qui aurait pu paraître comme une reconnaissance des droits du fédéral dans ce domaine de juridiction provinciale, le tracé d'une ligne électrique — ou bien d'entamer un débat constitutionnel, le Québec a choisi une solution de compromis: ses fonctionnaires pourront témoigner, mais à titre individuel.

C'est-à-dire qu'ils ne pourront déposer de documents du ministère, ni utiliser d'informations obtenues dans l'exercice de leurs fonctions. Provisoirement, donc, l'affrontement Québec-Ottawa est écarté, même si le problème reste posé.

L'accord de liaisons aériennes Canada-France signé

(D'après PC) — Le ministre canadien des Transports, M. Otto Lang a signé, hier à Paris, en compagnie de M. Bernard Destremau, secrétaire d'Etat du gouvernement français aux Affaires étrangères, l'entente officielle permettant à Air France d'établir des liaisons aériennes directes avec Toronto. En échange, Air Canada obtient notamment la desserte de 2 nouveaux points en France, 3 autres en Europe, 4 en Afrique et 5 en Asie.

Cette entente, selon M. Destremau démontre bien les relations exceptionnelles et traditionnelles qui existent entre les deux pays et comment ces relations pouvaient s'adapter aux changements.

Pour sa part, M. Otto Lang, pour bien marquer l'intérêt du gouvernement canadien concernant les relations entre les deux pays, a fait valoir que le premier ministre M. Pierre Elliott Trudeau s'était intéressé personnellement à la signature de cet accord. D'un autre côté, le ministre canadien a été très impressionné par le développement extraordinaire des transports en commun en France, notamment par la Société nationale des chemins de fer français (SNCF) qui a investi des sommes fabuleuses pour mettre sur pied dans les prochaines années des trains pouvant circuler à 185 milles à l'heure.

en bref

Chrysler: 6% plus cher en 77

DETROIT (d'après AP) — La compagnie Chrysler a annoncé hier que ses modèles 1977 coûteront en moyenne 6% de plus que ceux de 1976. Chrysler suit en cela la compagnie General Motors qui avait annoncé la semaine dernière une hausse comparable de 6% sur ses voitures et camions de 1977. Il s'agit de "prix de protection", prix temporaires permettant aux vendeurs de se prémunir cependant que les prix réels au détail peuvent varier en plus ou en moins à l'automne.

Le pipeline Sarnia-Montréal ouvert

SARNIA (d'après CP) — C'est hier que le pétrole de l'ouest canadien a commencé à ravitailler la région de Montréal par le pipeline Sarnia-Montréal. Long de 520 milles, ce pipeline, qui a été construit en 8 mois, pourra bientôt transporter chaque jour jusqu'à 350,000 barils de pétrole brut. Ce tronçon relie Montréal à Edmonton en rejoignant le tronçon initial Sarnia-Edmonton. Il permettra au Québec et aux provinces de l'Est d'être moins dépendantes du pétrole importé, source unique d'approvisionnement dans l'est à date.

La lutte anti-inflation? une catastrophe (le président de Domtar)

CORNWALL (d'après CP) — Pour le président de la Domtar Limitée, le programme anti-inflation est tout simplement "une catastrophe". C'est du moins ce que M. Alex Hamilton, président de Domtar, a déclaré lundi en expliquant que "la commission anti-inflation, en réduisant les marges de profit, réduit sérieusement la capacité de générer de l'argent frais et nous rend moins compétitifs"

En URSS, une voiture... à eau!

MOSCOU, (AFP) — Une automobile fonctionnant à l'hydrogène extrait de l'eau aurait été mise au point en URSS, a annoncé lundi l'agence TASS.

Selon l'agence, la puissance de la voiture, une "Moskovitch", ne diffère pas du modèle à essence. L'hydrogène servant au fonctionnement du moteur est obtenu à partir de l'eau, décomposé dans un réacteur chimique. Les gaz ainsi obtenus sont recueillis dans un réservoir hermétique qui remplace le réservoir d'essence.

L'agence TASS ajoute que ce prototype a été construit par les laboratoires de l'Académie des sciences d'Ukraine, avec le concours d'ingénieurs de Moscou et de Léningrad. Aucune précision sur les performances ou sur la réaction chimique utilisée pour fournir l'hydrogène, pas plus que sur l'autonomie du véhicule, n'ont été publiées par l'agence.

Les premiers ministres provinciaux en colère

Abolition du programme de revenus garantis!

OTTAWA (d'après CP) — La conférence fédérale-provinciale d'Ottawa s'est terminée, hier, dans l'amertume et la consternation quand le gouvernement fédéral a résisté à l'opposition des premiers ministres provinciaux et annoncé **l'abolition du programme de transfert des paiements aux provinces** dont le coût est de 800 millions de dollars.

Les premiers ministres étaient en colère à la fin de cette conférence de deux jours qui a vu, selon eux, le fédéral revenir sur une promesse en abolissant le programme de transfert qui avait été établi pour protéger les provinces contre les pertes financières qui devaient découler de la réforme de la taxation, en 1972.

L'annonce de cette décision par le ministre des Finances, M. MacDonald, lors d'une discussion à huis clos avec les premiers ministres, a causé un véritable tumulte dans la pièce où tout le monde était réuni.

Le premier ministre ontarien, M. William Davis, réputé pour son calme et sa placidité, a raconté aux journalistes qu'il éprouvait un mélange de frustration, de désappointement et de colère.

Pour sa part, le premier ministre de Colombie-Britannique, M. William Bennett, soutient que **"la conférence s'est terminée sur une note très malheureuse à cause du geste du fédéral".**

Frais partagés

La colère des premiers ministres a éclaté à la fin des délibérations portant sur les programmes à frais partagés, relativement à l'hospitalisation, la santé et



Pierre Elliott Trudeau: l'abandon d'un plan de revenus garantis en vigueur depuis 4 ans

l'enseignement. Selon le plan fédéral, les versements aux provinces seront faits au pro-rata de la population des diverses provinces et seront établis en fonction de la croissance économique, les provinces pouvant ou non affecter ces sommes aux fins pour lesquelles elles seront versées. En outre, les provinces se verront rétrocéder des points d'impôt, pour combler la différence entre le manque à gagner dû au nouveau plan fédéral et les budgets requis par ces trois secteurs, hospitalisation, santé et enseignement. Les provinces pauvres, pour lesquelles l'impôt est une source moins considérable de revenus, le nouveau plan fédéral est moins acceptable que pour les provinces riches. Dans cette opération, le fédéral compte économiser une somme de plus de deux milliards de dollars.

La constitution

Autre sujet de discussions, la constitution et son rapatriement. A cet effet, M. Trudeau a dit aux journalistes qu'aucune entente n'était intervenue sur la question de savoir comment procéder pour le rapatriement.

Si, sur cette question de la constitution de même que sur la question des programmes à frais partagés, les premiers ministres se sont dits prêts à tolérer des divisions, ils ont ajouté qu'ils étaient consternés par l'idée du rejet du programme de revenus garantis, en vigueur depuis quatre ans.

Autre conférence

Ces décisions annoncées par le gouvernement fédéral, notamment sur la question des programmes à frais partagés et des programmes de revenus garantis seront débattues une nouvelle fois lors de la conférence des ministres des Finances, le mois prochain.

Selon les observateurs, les opposants les plus sérieux à l'abandon des programmes de revenus garantis sont le Québec, l'Ontario, l'Alberta et la Colombie-Britannique.

Constitution: partie remise en août

OTTAWA (PC) — M. Robert Bourassa a averti le premier ministre Trudeau que le Québec n'acceptera pas le rapatriement unilatéral de la constitution.

C'est ce que le premier ministre du Québec a lui-même révélé, mardi, au cours d'une conférence de presse tenue à l'issue de la rencontre des premiers ministres.

Lundi soir, les premiers ministres ont soupé chez M. Trudeau et ont discuté de la constitution. "La discussion a été très franche, a dit M. Bourassa. Et le point de vue du Québec a été expliqué très clairement".

Refusant absolument de commenter la position de M. Trudeau à ce sujet, ainsi que celles des autres premiers ministres, M. Bourassa a révélé que le problème sera repris en août prochain, à la conférence annuelle des premiers ministres provinciaux qui se tiendra cette année à Edmonton, Alberta.

Reste à voir ce que fera le fédéral si le Québec n'accepte pas ses propositions, a ajouté M. Bourassa.

La faim du monde avant la fin du monde
OXFAM

CHEZ FRENIÈRE et FILS INC.
TU PEINTURES ET TU TAPISSES À MEILLEUR MARCHÉ QU'AILLEURS



CONCOURS
25ème ANNIVERSAIRE
1er PRIX FORD 1926



2ème PRIX: BON D'ACHAT DE $100.00
DATE DU TIRAGE: 10 SEPTEMBRE '76 À 8 H P.M.

GRATIS
ACHETEZ UN ROULEAU DE PAPIER TENTURE ENCOLLÉ (en magasin)
ET OBTENEZ-EN UN DEUXIÈME GRATUITEMENT
272-9743



SPÉCIAL GRIS À PLANCHER
RÉG. $9.95 gal. POUR $4.50
OU 3 GALLONS $12.00

ROULEAUX 75¢ CH.



GRATIS 1 ROULEAU DOUBLE DE TAPISSERIE
VALEUR DE $11.50
avec chaque achat de $25.00 et plus DE PEINTURE

SPÉCIAL SEMI-LUSTRE BLANC
PREMIÈRE QUALITÉ
RÉG. $12.95 le gallon $6.95

EXTRA SPÉCIAL 'LATEX'
3 GALLONS
$12.00

SPÉCIAL TOILE DE PEINTURE
9' x 12' — RÉG. $9.95
GRAND SPÉCIAL $4.50

FRENIÈRE ET FILS INC.
6210, RUE PAPINEAU
272-1033 — 272-4418 CHARGEX
2 STATIONNEMENTS À VOTRE SERVICE
• Livraison gratuite pour la ville et la banlieue

ACADÉMIE MICHEL MORIN
700 de gaspé loc 113
Ile des Soeurs

- Collège privé mixte
- Maternelle
- élémentaire
- secondaire
- collégiale

préparation au certificat DEC du ministère permis H1 3624

Transport assuré rives sud nord est ouest
761-4623

PAVOISEZ POUR LA ST-JEAN ET LES JEUX OLYMPIQUES AVEC LE DRAPEAU DU QUÉBEC

6 pi. x 12 pi.	55.85
4 pi. 6 po. x 9 pi.	24.75
45 po. x 90 pq.	19.75
3 pi. x 6 pi.	14.20
3 pi. x 4 pi. 6 po.	9.55
2 pi. 3 po. x 4 pi. 6 po.	7.95
18 pó. x 36 po.	5.25
6 po. x 10 po.	1.57

Paul Grenier Enrg.
2301 est, rue Fleury Montréal
Tél.: 388-9154
5600 Henri-Bourassa, Montréal Nord
Tél.: 325-4466

auto LA BELLE PROVINCE

questions et réponses

●Cette chronique est rédigée par M. Philippe Edmonston, président de l'*Association pour la protection des automobilistes (APA)*. Tout courrier doit être adressé à l'APA, 292 ouest boul. Saint-Joseph, Montréal. Tél.: 273-2477/5318.

Garantie secrète chez Volvo



La compagnie **Volvo Canada** a prolongé secrètement sa garantie afin de corriger certaines défectuosités de ses modèles des années 1974, 1975 et 1976, selon un document du **ministère fédéral de la Consommation** dont l'APA a réussi à obtenir copie.

Ce document, intitulé "Prolongation de garantie de Volvo Canada", fait état d'une extension à 36 mois et 36,000 milles pour les parties suivantes: le système d'alimentation en essence ("fuel injection system"), la chaufferette et la courroie d'embrayage ("fan clutch").

Ce document de Volvo a été transmis au ministère de la Consommation, à Ottawa, avec la précision que la compagnie n'annoncerait pas la chose publiquement et, surtout, que l'APA n'en serait pas avisée! Certains fonctionnaires consciencieux du ministère ont cependant prévenu l'APA...

La compagnie Volvo en a beaucoup "perdu", ces derniers temps, quand on songe à la bonne réputation dont elle jouissait au Québec — et ailleurs dans le monde — dans les années '60. Aujourd'hui, Volvo semble fabriquer des voitures qui ont de sérieux vices cachés, comme en témoigne la prolongation de garantie.

L'APA a déjà adressé plusieurs plaintes à la direction de Volvo, au Canada et même en Suède, sans résultats. Il a donc fallu intenter des poursuites, en cour provinciale, contre certains concessionnaires (Latreille, Lemenns) et Volvo — qui ont été condamnés.

Gadgets inutiles: économiseurs d'essence

Les "économiseurs" d'essence n'ont pas fait la preuve de leur efficacité. Au contraire, ils sont plutôt inutiles et... coûteux!

Il n'existe pas (encore) de formule miracle pour faire économiser de l'essence aux automobilistes, malgré le fait qu'une vingtaine de "gadgets", d'origine américaine, aient été lancés sur le marché québécois pour profiter de la hausse galopante du prix de l'essence. **Ils coûtent de $20 à $35.**

La grande majorité de ces gadgets, selon des tests en laboratoire, n'ont pas prouvé leur utilité. Les tests en question ont été effectués par des offices de protection du consommateur aux Etats-Unis, par le Service américain de protection de l'environnement et par le gouvernement canadien.

Aux automobilistes qui veulent vraiment réduire leur consommation d'essence, l'APA donne les trois conseils suivants:
1— Ils doivent se procurer une voiture moins grosse;
2— Ils doivent se satisfaire d'un moteur de 6 cylindres, dans la catégorie des grosses voitures;
3— Ils doivent acheter l'essence d'un détaillant indépendant.

90% des employés prêts à acheter Le Droit en partie

OTTAWA (PC) — Plus de 90 pour cent des employés du Droit qui ont répondu au sondage interne sur l'avenir du journal se sont prononcés en faveur d'un achat par les employés d'une partie de l'entreprise.

Lundi soir, 68 pour cent des 408 employés, soit 278, avaient participé au sondage et, de ce nombre, 251 avaient répondu oui à la question: "Voulez-vous participer à la formation d'une société d'employés qui achèterait un bloc d'actions de Le Droit Ltée, à raison d'une cotisation maximale de trois pour cent de votre salaire".

Selon le mandat de l'assemblée générale de la semaine dernière, le comité mixte permanent pourra entreprendre des négociations avec les pères Oblats en vue de l'achat d'une partie de l'entreprise dont ils sont les actionnaires majoritaires avec 79 pour cent des parts.

Un membre du comité mixte permanent, M. Guy Béland, a déclaré qu'une rencontre préliminaire devrait avoir lieu dans les prochains jours avec le père Gilles Cazabon, o.m.i., provincial des Oblats.

Rappelons que le projet d'achat verrait les employés former une société selon une formule mixte de cogestion, société qui posséderait 39 pour cent des actions de l'entreprise Le Droit Ltée ou près de la moitié des actions qui sont la propriété des Oblats.

M. Béland croit que les Oblats devraient voir d'un bon oeil une telle demande car elle respecte les orientations fondamentales du journal et la stabilité financière de l'entreprise.

Les résultats complets du sondage auprès des employés devraient être connus d'ici quelques jours.

Tentative d'enlèvement loupée contre la fille de John G. Eaton

TORONTO (PC) — Des policiers ont été menacés par un individu armé d'un fusil de fort calibre, tôt mardi, en arrivant sur les lieux d'une tentative d'enlèvement de la fille de M. John Craig Eaton, président de la société Eaton's of Canada Ltd.

Selon la police, la jeune Signe, âgée de 14 ans, a été relâchée saine et sauve par un homme qui s'est retrouvé face à face avec deux agents au moment où il tentait de quitter la maison avec elle.

L'adolescente a alors remonté en courant l'escalier pour retrouver son père et sa mère ligotés par l'agresseur.

L'homme a demandé aux agents Shawn Clarke et David Linney de laisser tomber leurs pistolets. Ils ont refusé d'obtempérer et se sont précipités à l'abri derrière des buissons.

L'individu s'est enfui, avec les policiers à ses trousses.

Quelques coups de feu ont été tirés mais il a réussi à leur échapper.

Environ une heure plus tard, un homme a été appréhendé, mais, d'après les policiers, a refusé de décliner son identité.

La police a découvert un fusil et une automobile qui, croit-on, ont servi au kidnappeur.



Une heure plus tard, la police arrêtait un suspect.

PIERRE-OLIVIER BOUCHER
AVOCAT
Lanctot, Lapalme et Boucher
580 BOUL. Ste-Foy, Longueuil. 677-5235

Une carte d'affaires dans Le Jour
est un service rendu au lecteur
qui recherche la confiance et la compétence
Communiquer avec
LISETTE LAPOINTE MASSICOTTE
331-8961

766-9792 Marcel Felton PROP.
Spécialité: Coupe au Rasoir
Salon de Coiffure pour Hommes
le blaireau
234 WOODLAND coin WELLINGTON, VERDUN

Marcel Jacob md.

rené paquette
avocat
4149 rue Amiens, Suite 203
Montréal-Nord, Qué., H1H 2G3 (514) 326-4471•

(514) 585-1936
TROPHÉES LE CARON
GROS ET DETAIL
499 Notre-Dame, St-Paul l'Ermite
BERNARD CARON, prop.

9.00 a 9.00 "AU LOTUS NOIR" OUVERT LE DIMANCHE
FLEURISTE
91 ouest, boul. Crémazie, Montréal 381-1769
1600, boul. de la Concorde, Duvernay, Laval 669-3597

LUC ALARIE
AVOCAT
1044, rue Giffard
ST-BRUNO DE MONTARVILLE (514) 653-0492 526-9662

JACQUES ANCTIL
AVOCAT
(sur rendez-vous)
BEACONSFIELD (514) 695-7197

Maigre ouverture d'emplois dans la fonction publique pour les diplômés



Jean Chrétien



QUEBEC (PC) — Les perspectives d'emplois dans la fonction publique fédérale sont peu encourageantes cette année, pour les diplômés des collèges et universités.

C'est ce qui ressort des propos que le président du Conseil du Trésor, M. Jean Chrétien, a tenus, lundi, devant les membres de l'Association de placement universitaire et collégial qui tiennent leur congrès, cette semaine, à l'université Laval.

M. Chrétien a, en effet, précisé que le taux d'augmentation des emplois était limité, cette année, à 1.5 pour cent alors que, par le passé, il se situait entre six et huit pour cent.

Le ministre a expliqué que cette diminution provenait en partie de l'application de la loi anti-inflation.

M. Chrétien estime toutefois que la situation devrait s'améliorer dès l'an prochain alors que le taux d'inflation serait ramené, croit-il, à huit pour cent.

D'autre part, M. Chrétien a souligné les difficultés que rencontrent les Canadiens unilingues, notamment les francophones lorsqu'ils arrivent à Ottawa ou au Canada anglais.

Parlant devant un auditoire majoritairement anglophone, le président du Conseil du Trésor a rappelé les difficultés qu'il avait lui-même éprouvées avec l'apprentissage de l'anglais à son arrivée dans la capitale canadienne.

M. Chrétien a voulu éviter ces difficultés à ses enfants et leur a conseillé d'aller à McGill plutôt qu'à Laval où il a étudié le droit.

Le ministre a de plus exprimé l'avis que personne ne devrait "être admis dans une université canadienne s'il n'est pas bilingue".

Les physiothérapeutes veulent retarder l'entente entre les médecins et Forget

(LE JOUR) — La Corporation professionnelle des physiothérapeutes du Québec tente de persuader le ministre des Affaires sociales de ne conclure aucune entente avec la Fédération des médecins spécialistes avant que toutes les parties intéressées n'aient convenu d'une solution acceptable à l'exercice de la physiothérapie.

La corporation propose la constitution d'un comité conjoint, regroupant des porte-parole de la Fédération des médecins spécialistes, des physiothérapeutes, du ministère des Affaires sociales et du public dont le travail consisterait à analyser la problématique entourant la compétence professionnelle des physiothérapeutes et l'exercice médical dans le même domaine.

Les physiothérapeutes craignent que les médecins n'interprètent les règlements de la Régie de l'assurance-maladie comme devant leur permettre de recevoir une rémunération pour des actes qu'ils n'auraient pas accomplis.

En outre, "les physiothérapeutes ont décidé de ne pas se rendre complices d'actes illégaux pouvant être commis par d'autres professionnels de la santé, plus particulièrement les physiothérapeutes informeront la RAMQ à chaque fois que l'article I ne sera pas respecté".

L'article I dans sa forme actuelle précise que le médecin doit poser lui-même l'acte médical pour lequel il réclame une rémunération.

Parallèlement, les physiothérapeutes cherchent à obtenir de l'Office des professions un statut de profession à pratique exclusive plutôt qu'à titre réservé. Toutefois, la corporation affirme qu'elle demeure accessible au partage d'activités professionnelles avec d'autres professionnels de la santé. Dans l'état actuel des choses, la corporation estime que le public se trouve dans la confusion la plus complète à cause des personnes qui se réclament de disciplines connexes ou identifiées à la physiothérapie.

AS-TU DEUX MINUTES?

TOUT VRAI QUÉBÉCOIS

— est abonné à son **JOURNAL NATIONAL (Le Jour)**
— est membre actif de sa **SOCIÉTÉ NATIONALE (SSJB)**

FORMULAIRE D'ADHESION

Je désire devenir membre actif de la SSJB de Montréal. Ci-joint le montant de ma cotisation. (adulte: $5.00 - étudiant $2.00)

NOM _____

ADRESSE _____

TÉLÉPHONE _____

OCCUPATION _____

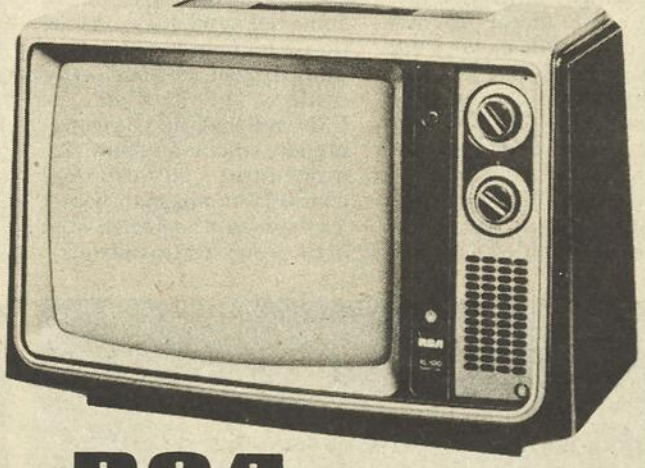
Faire parvenir à:

LA SOCIÉTÉ SAINT-JEAN-BAPTISTE DE MONTRÉAL

82 ouest, rue Sherbrooke Montréal

maison Beaudet INC.

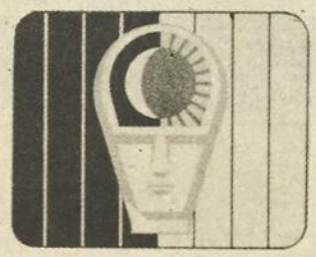
DÉTENDEZ-VOUS! SUIVEZ LES JEUX DEVANT CET EXTRAORDINAIRE TÉLÉVISEUR RCA COMPLÈTEMENT AUTOMATIQUE! VOUS SEREZ PLUS EN FORME POUR FAIRE VOTRE BOULOT...



RCA



ColorTrak



3 nouveaux circuits ColorTrak rendent la syntonisation plus facile que jamais et donnent des couleurs magnifiquement équilibrées.

Le système ColorTrak RCA XL-100: la TV couleur la plus automatique jamais offerte par RCA:

Réglage automatique de la couleur ColorTrak. C'est ce circuit qui est le "génie de la couleur"! Vous ajustez les couleurs et les teintes (une fois seulement) pour obtenir les *tons de chair les plus naturels;* et ceux-ci se maintiendront automatiquement par la suite, quels que soient l'émission, la scène.

maison Beaudet

8723, 10e ave. SAINT-MICHEL MONTRÉAL INC.

729-5217



La Sico emploie des casseurs de gueule

(LE JOUR) — Ces photos sont éloquentes. Elles montrent comment la compagnie Sico à Longueuil n'hésite pas à se servir de ''casseurs de gueule'' professionnels pour terroriser et même blesser les syndiqués qui sont en lock-out depuis le 24 mai. Sur la photo du haut, on voit (à gauche dans la photo) trois de ces casseurs de gueule s'avançant contre les syndiqués.

Sur le gros plan, (à droite) on voit la blessure qui a été infligée lundi à un syndiqué par le tonton macoute avec un objet de métal. Cette blessure a été faite au cours d'un incident sur le terrain de stationnement de la compagnie. Le syndiqué avait stationné son auto sur ce terrain et s'apprêtait à l'enlever à la demande d'un autre syndiqué à l'emploi de Sico. Mais avant même qu'il n'atteigne son auto, le syndiqué a été sauvagement attaqué. Témoins de la scène, deux policiers de Longueuil dans les voitures immatriculées P-49 et L-8, portant les plaques G-2250 et G-14881, sont restés impassibles. Une dizaine de syndiqués en tout ont été attaqués par les fiers-à-bras. A la Crown Diamond, une filiale de la Sico, elle aussi en lock-out, une agence de lutteurs rappelant étrangement celle qui a sévi voilà deux ans à l'université de Montréal, est également à l'oeuvre contre les syndiqués: on y retrouve les figures connues de Tony Angelo, Bottine Taylor Abdula The Butcher. La CSN annonce qu'elle entreprendra incessamment des procédures au criminel contre la compagnie Sico et les ''casseurs de gueule'' qui ont attaqué les travailleurs.



Placement dans la construction

L'Office propose le statu quo

(par P.B.-C.) — C'est en quelque sorte le statu quo que l'Office de la construction du Québec (OCQ) propose, malgré les recommandations de la commission Cliche, pour ''réformer'' le placement des travailleurs de la construction sur les chantiers.

L'OCQ vient de remettre aux parties, patronale et syndicale, son projet de règlement sur le placement, avant de le soumettre au ministre du Travail et de la Main-d'oeuvre (MTM) vendredi. Ce projet, selon les informations du JOUR, est à toutes fins utiles fidèle aux recommandations que le ministre Jean Cournoyer a faites à ses fonctionnaires, avant de quitter la Main-d'oeuvre, l'été dernier.

Là où la commission Cliche recommandait l'abolition des bureaux syndicaux de placement, sources de chantage, d'intimidation et de favoritisme, l'OCQ en propose le maintien. Elle propose aussi que les employeurs embauchent directement des travailleurs dont ils ont besoin. Or, le ministre Cournoyer avait justement recommandé (et peut-être promis aux parties, en négociation) que le placement ''soit remis aux parties''.

Là où la commission Cliche avait recommandé à l'OCQ de prendre le contrôle de ce placement, celle-ci ne s'en garde que la surveillance et la régie par le moyen de l'émission de licences aux bureaux privés (syndicaux) et l'établissement de critères de placement et d'un code d'éthique.

Mais encore, ces critères de placement sont à peu de choses près ceux que le ministère du Travail (qui contrôlait alors le placement dans la construction) a vainement tenté de faire appliquer en 1970. Il a finalement dû les abolir parce que boycottés par la FTQ-construction et la grande majorité des employeurs, ceux-là mêmes à qui on veut aujourd'hui en remettre l'application.

Ces critères sont le nombre d'heures travaillées dans l'industrie (établis par des certificats de classification) et la priorité régionale; celle-ci doit favoriser l'embauche régionale par la formation de bassins de main-d'oeuvre prioritaires. On prévoit aussi le respect de la qualification et des spécialités (actuellement reconnues par le MTM).

Ces trois critères sont justement les trois que le MTM a tenté d'appliquer en 1970. Sans succès. Le rôle que s'accorde l'OCQ, dans son projet de règlement est de voir à l'application de ces critères et du code d'éthique des bureaux de placement (gratuité, aucun favoritisme ni discrimination et accès de l'OCQ aux registres). Elle tiendra aussi à jour, pour employeurs et bureaux, une liste complète de la main-d'oeuvre disponible, tenant compte de la qualification et des heures travaillées.

AVOCAT

PIERRE BERNIER

210 est, rue Ste-Catherine
Montréal

878-3421
Rés. 669-3097

Serge Ménard
Avocat

500, Place d'Armes, suite 1980
Montréal 126, tél 288-4241

Tél. 322-3461

Richard Bilodeau B.A.A., C.A.
COMPTABLE AGREE

Montréal-Nord

BERNARD LANDRY
avocat

1117 ouest, rue Ste-Catherine
Montréal
849-5311

33 sud, St-Charles
Joliette
759-0420 et 588-5317
(direct Montréal)

ROUYN, QUÉBEC (819) 762-2602

LES FERAILLEURS DU NORD
ACIER D'ARMATURE

DÉPOSITAIRE DES PISCINES FIBRO

246, ave Fortin Suite 62

Robert Chartier, propriétaire.

Guy Charron
Contracteur Général
Rénovations de tout genre

Spécialités: Sous-sol
Cuisines
Salles de bain

627-2429 LAVAL

Tél.: 382-2080

BRISSON, GUERIN, GRENIER
LALONDE & ASSOCIES
Comptables agréés

10,800, rue Lajeunesse, Montréal

Denis Rocheleau
- PHARMACIEN -

PLACE RIEL BOUL. MONT-BLEU, HULL, QUÉBEC
BUR: 776-3151 RÉS: 777-7536

Spécialité: Habits sur mesures 273-2523
Location d'habit de gala et de marié

La Boutique
Le Patrimoine
INC.

6990, ST-HUBERT
MONTRÉAL

MERCERIE TAILLEUR

GILLES MAILLÉ
PROP.

La FTQ invite à boycotter les matelas Beautyrest

(LE JOUR) — Les 350 travailleurs en grève de la compagnie de matelas Simmons ne veulent pas passer sous le régime de la rémunération à la pièce et demandent au public de les appuyer dans leur lutte en boycottant les produits Simmons, principalement les matelas Beautyrest.

Dans une conférence de presse, hier, le secrétaire général de la FTQ, M. Fernand Daoust, a indiqué que cette campagne de boycottage est lancée à l'occasion de la tenue du salon du meuble à Montréal, et qu'elle durera tant et aussi longtemps que cette compagnie multinationale américaine n'aura pas accepté de conclure un contrat de travail qui respecte ses employés montréalais.

Les 350 travailleurs de Simmons en grève sont ceux de l'usine de Saint-Henri. Présentement, dans cette usine, le tiers des employés est rémunéré à la pièce, c'est-à-dire que des primes sont accordées au rendement. La compagnie veut étendre ce système aux autres employés actuellement payés sur une base horaire.

Les ouvriers refusent ce système qui les oblige, disent-ils, à travailler à des cadences extrêmement rapides, ce qui les épuise et augmente le nombre des accidents. "Il s'agit, dit Jean-Pierre Gallant, porte-parole du comité de négociations des ouvriers, d'un véritable système d'esclavage".

De son côté, M. Fernand Daoust a indiqué que la FTQ voulait profiter du 30e salon du meuble à l'hôtel Bonaventure pour attirer l'attention du public sur les conditions de travail des ouvriers du meuble et du rembourrage qui sont parmi les plus exploités au Québec et au Canada.

Quant à la compagnie Simmons, elle a fait en 1975 des ventes nettes au Canada de $43.5 millions qui lui ont rapporté des profits de $9.1 millions, soit une augmentation de 21 pour cent par rapport à 1974. Simmons peut accorder à ses ouvriers des conditions humaines de travail, disent les grévistes, qui sont en grève depuis maintenant trois semaines.

Déguisé en curé, il vole 2... vaches

QUEBEC (PC) — Gilles Denis, un Montréalais de 34 ans, s'est reconnu coupable, hier, d'avoir volé deux vaches et deux veaux à un cultivateur de St-Apollinaire, dans le comté de Lotbinière.

Déguisé en "curé", Denis avait obtenu la confiance du cultivateur, lequel lui avait permis d'emporter les bêtes moyennant la promesse d'être payé plus tard.

Le juge Gilles Lahaye, de la cour des sessions de la paix de Québec, a fixé le prononcé de la sentence au 14 septembre et a ordonné que l'inculpé demeure en prison jusqu'à cette date.

L'individu n'en était pas à son premier déguisement. Il traîne un dossier judiciaire qui en dit long sur ses aventures qui lui ont mérité le surnom d'Arsène Lupin canadien.

C'est ainsi qu'il fut "ministre canadien à l'étranger" et son nom a rebondi à quelques reprises sur le parquet de la Chambre des Communes à Ottawa.

Il a aussi été "missionnaire canadien" en Amérique latine, et fut arrêté en 1973 alors qu'il célébrait la messe dans une église du Mexique.

Il fut également "criminaliste" dans la cause du récidiviste Jacques Paradis, à Trois-Rivières, en 1971. Réussissant à convaincre le juge de la réhabilitation de son client, il obtint pour celui-ci une sentence de cinq mois d'emprisonnement pour une offense punissable de 14 ans.

Le ministère de la Justice porta l'affaire en Cour d'appel et obtint une condamnation de cinq ans.

LES OFFRES SALARIALES
QUE LES ENSEIGNANTS DOIVENT REFUSER

Le Gouvernement du Québec a dépensé des centaines de milliers de dollars (des fonds publics) pour de la propagande destinée à informer le public de ce que les enseignants n'ont pas l'intention d'accepter à la table des négociations. Ceci est la preuve que le Gouvernement n'est pas en mesure de travailler à l'intérieur des structures des négociations qu'il a lui-même créées.

Les artifices publicitaires du Gouvernement se réferrent aux augmentations de salaire entre le 30 juin 1975 et le 1er juillet 1977, plutôt que d'expliquer que les offres actuellement citées couvrent une période de 4 ans, du 1er juillet 1974 au 30 juin 1978. Les annonces gouvernementales se servent aussi de pourcentages exagérés.

Reste le fait que les offres salariales aux enseignants hautement qualifiés n'aident pas beaucoup les enseignants Québécois à rattraper leurs collègues à travers le pays.

COMPARAISON DE SALAIRE #1

Province	Salaire	Années de scolarité	Années d'expérience
Terre-Neuve	$17,002	16	9
Offre du Québec	$14,051	16	9

COMPARAISON DE SALAIRE #2

Province	Salaire	Années de scolarité	Années d'expérience
Ontario (Toronto)	$19,635	16	10
Offre du Québec	$14,512	16	10

COMPARAISON DE SALAIRE #3

Province	Salaire	Années de scolarité	Années d'expérience
Nouvelle-Ecosse	$18,880	16	11
Offre du Québec	$15,030	16	11

COMPARAISON DE SALAIRE #4

Province	Salaire	Années de scolarité	Années d'expérience
Alberta (Edmonton)	$19,200	16	12
Offre du Québec	$15,548	16	12

Dans les exemples ci-dessus, les offres du Gouvernement aboutiraient à un écart de salaire d'une moyenne de $3,894 et les enseignants du Québec seraient encore à la traîne par rapport à leurs collègues des autres provinces.

Les revendications de salaire des enseignants sont-elles raisonnables?

NOS REVENDICATIONS, SI ELLES SONT ACCEPTÉES, RÉDUIRONT CET ÉCART À $1,661 PAR RAPPORT AUX AUTRES ENSEIGNANTS CANADIENS (MOYENNE BASÉE SUR LES EXEMPLES PRÉCÉDENTS).

Si le Gouvernement du Québec avait été plus raisonnable en abordant les négociations avec les enseignants, une convention collective aurait déjà été signée.

Si le Gouvernement ne change pas d'attitude d'ici le 30 juin, le milieu scolaire connaîtra dès septembre le même mécontentement qu'actuellement.



ASSOCIATION DES ENSEIGNANTS DE MONTREAL
5485 Sherbrooke ouest suite 201
Montréal, Québec

Plaidoyer de Trudeau en faveur de l'abolition de la peine de mort

OTTAWA (PC) — "Je veux que tous comprennent bien que si la majorité des députés se prononce contre l'abolition de la peine de mort, certaines personnes seront effectivement pendues. Leur mort serait la conséquence directe du rejet de ce projet de loi par la Chambre".

Tel est l'avertissement que le premier ministre Trudeau a lancé, hier, à tous les députés opposés à l'abolition de la peine capitale, alors qu'il participait au débat sur le projet de loi C-84.

Il faut, a dit en substance M. Trudeau, que chaque député se rende compte qu'il ne s'agit pas là d'une simple question théorique, mais d'une "question de vie ou de mort" pour les 11 hommes qui se trouvent présentement sous le coup d'une condamnation à mort.

Car si, jusqu'à présent, le Cabinet s'est toujours servi de sa prérogative du pardon pour commuer la peine de mort en emprisonnement à vie, il est inévitable, selon M. Trudeau, que si jamais le projet de loi est rejeté, des criminels monteront à l'échafaud.

"Si les députés ont toute liberté de voter comme ils l'entendent, ceux qui, pour quelque raison que ce soit, se prononceront contre le projet ne peuvent se dérober à leur part de responsabilité à l'égard des pendaisons qui résulteront de leur vote", a soutenu M. Trudeau.

Bien que le projet de loi soit assuré de l'appui des 22 membres du cabinet et ce malgré les réticences de certains, le caucus libéral est autrement divisé sur ls question et il n'est pas du tout certain pour le moment que le projet de loi réussisse à rallier la majorité nécessaire.

Argumentation

Pour le premier ministre, qui faisait hier une ultime



Pierre E. Trudeau

tentative pour convaincre les hésitants, le noeud de la question n'est pas de savoir si la peine de mort est morale ou immorale, mais si elle constitue un moyen efficace de dissuader d'éventuels meurtriers. "...le véritable point central de ce débat doit porter sur des faits plutôt que sur la morale, soutient M. Trudeau. En ce sens, le problème doit être abordé d'un point de vue pratique plutôt que moral".

Or, rappelle-t-il, certains prétendent que la peine capitale se justifie du seul fait qu'elle empêche le meurtrier de récidiver. Toutefois, les faits infirment cette hypothèse: Dans toute l'histoire pénale du Canada, seulement quatre personnes reconnues coupables de meurtre ont récidivé.

Pour M. Trudeau, la décision d'exécuter tous les meurtriers sous prétexte qu'une infime proportion d'entre eux sont susceptibles de récidiver constitue un prix beaucoup trop élevé en vies humaines "pour une sécurité à peine plus grande que celle dont nous jouissons maintenant".

Un second argument que M. Trudeau refuse d'endosser est celui du "oeil pour oeil, dent pour dent". Si l'on part en effet du principe de la peine proportionnelle, le meurtre devrait être puni par l'application de la peine de mort.

Mais pour M. Trudeau, "tuer un homme pour le punir seulement équivaut à se venger". Or, c'est cette notion même de vengeance que le premier ministre rejette avec véhémence.

Toute société qui accepte d'ériger la vengeance en système opte alors en faveur de la violence comme seule arme pour combattre la violence.

"La vengeance et la violence abîment et détruisent ceux qui s'y adonnent et diminuent le respect de la dignité et des droits d'autrui parmi ceux qui les excusent", conclut M. Trudeau.

Reste l'argument selon lequel la peine capitale est le seul moyen dont dispose la société pour se protéger contre les personnes qui auraient l'idée de commettre un meurtre.

Selon les défenseurs de cette thèse, la perspective du châtiment auquel elles s'exposent suffit à dissuader certaines personnes de commettre un meurtre. Or si la peine capitale peut prévenir un seul meurtre, elle est amplement justifiée, selon eux.

Toutefois, pour M. Trudeau, il appartient aux tenants de cette thèse de prouver hors de tout doute que l'exécution de meurtriers empêche la commission d'autres meurtres. Pour cela, M. Trudeau se base sur le principe qu'il incombe à la personne qui veut attenter à la vie d'autrui de prouver que cet acte est nécessaire au bien commun.

"Je ne veux pas entendre vos conjonctures sur la valeur dissuasive de la peine capitale, ni vos sentiments intimes sur la question, explique M. Trudeau. Je veux des preuves.

Université du Québec à Montréal

FAMILLE DES SCIENCES ÉCONOMIQUES ET ADMINISTRATIVES

Programmes:
Les programmes suivants sont offerts aux étudiants à temps partiel:
— Baccalauréat spécialisé en administration, B. Sp. Adm.
cheminement A: Général (282-6953)
" B: Sc. Comptables (282-4694)
" C: Sc. Immobilières (282-6953)
" D: Relations du Travail (282-6953)
— Baccalauréat spécialisé d'enseignement secondaire (282-6953)
— Baccalauréat spécialisé en économique (282-6952)
— Certificat en administration (282-4937)
— Certificat en économique (282-6952)
— Certificat en sciences comptables (282-4694)
Conditions d'admission:
— Le DEC ou l'équivalent.
— Quant aux ADULTES, l'âge de 23 ans et une expérience pertinente satisfont aux exigences d'admission.
— Une expérience professionnelle et une préparation intellectuelle pertinente sont les seules conditions requises pour l'admission au programme du **Certificat en Administration.**

Demande d'admission aux programmes:
Par écrit ou en personne avant le 1er juillet 1976 pour la session débutant en septembre 1976:
Bureau du Registraire
Service de l'admission
Université du Québec à Montréal
1187, rue Bleury, local 2930
Case postale 8888, Succursale "A"
Montréal, P.Q., H3C 3P8
Tél.: 282-4551

Renseignements:
Pour plus de renseignements, s'adresser au directeur de chaque programme, aux numéros de téléphone indiqués plus haut.

LE RÉSEAU DE L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC

L'Université du Québec à Montréal est l'une des unités constituantes du réseau de l'Université du Québec

Tricofil est là.
Et pour longtemps.
Depuis deux ans, avec l'appui de milliers de Québécois, nous avons affirmé notre désir de vivre pleinement notre dignité de travailleurs.

Récemment, le Mouvement Desjardins nous consentait un prêt de $250,000 pour l'achat de l'usine. Il nous reste à trouver

$400,000 d'ici le 15 juillet
pour compléter la transaction.

Pour le Québec, Tricofil est un symbole.
Pour nous, c'est notre vie, notre dignité.
Partagez-la.



Adressez vos dons à

Campagne-Tricofil
C.P. 501, Saint-Jérôme

Les dons peuvent également être déposés dans toutes les caisses populaires, caisses d'économie ou banques à charte.



monde



(téléphoto: AP)

Le procès des 13 mercenaires

LUANDA (d'après l'AFP) — Plus de soixante-dix civils, militants du Mouvement populaire de libération de l'Angola (MPLA), auraient été massacrés, en janvier dernier, par des troupes du FNLA, dirigées par des mercenaires, à proximité de San Salvador (Nord Angola) selon un des témoins du procès de Luanda, M. José Alfonso Carlos. M. Carlos, qui était entendu hier comme témoin de l'accusation dans le procès des 13 mercenaires jugés à Luanda, a déclaré que, dans la ville de San Salvador, soixante-douze ou soixante-treize militants du MPLA, qui étaient incarcérés, avaient été sortis de prison par des troupes du FNLA, dirigées a-t-il dit, par des mercenaires. Un autre témoin a affirmé pour sa part avoir vu Tony Gallan (sur la photo, parlant avec son avocat) tuer deux civils d'une rafale de fusil *AK-47* lors d'une fouille entreprise dans les maisons du village de Maquela do Zombo (Nord du pays). Sept témoins ont été entendus à l'audience d'hier.

bref monde

Mao, un criminel?

MOSCOU, (AFP) — Un ouvrage soviétique consacré à Mao tsé-Toung l'accuse d'être responsable de la mort de 28 millions de Chinois et d'avoir éliminé les autres dirigeants opposés au "culte de la personnalité".

Cet ouvrage de Fedor Bourlatski intitulé "Mao tsé-Toung", récemment paru à Moscou, a reçu une large publicité de l'agence *TASS*. Celle-ci l'a reprise hier en soulignant que les opposants de Mao tsé-Toung ont échoué du fait de leur manque de continuité. *TASS* précise que le leader chinois est responsable de la mort de 25 millions de Chinois durant la révolution culturelle et la rééducation qui a suivi, de deux millions avec l'expérience des communes populaires et le grand bond en avant et d'un million du fait de la lutte contre les oppositions nationales. Le livre "porte en sous-titre", "La guerre et la dictature sont notre grande spécialité", ce qui selon *TASS*, "traduit la nature du maoïsme". Reprenant l'ouvrage, l'agence précise que "Mao tsé-Toung verse le sang de son peuple et est prêt à verser celui des autres pour se faire une gloire".

Des armes bactériologiques pour l'URSS?

WASHINGTON (AP) — L'URSS a construit six usines qui pourraient être capables de produire des armes biologiques, du type de celles qu'interdit le traité américano-soviétique, selon des informations provenant des services de renseignement américains. Pour certains spécialistes, ces usines sont "soupçonnées" de produire des armes biologiques et de les stocker. Pour d'autres, elles fabriqueraient des produits destinés à l'agriculture mais qui pourraient aisément servir à la fabrication d'armes bactériologiques.

Bolivie: les mines sous contrôle militaire

LA PAZ, (AFP) — Le gouvernement militaire bolivien a décrété "zone sous contrôle militaire" tous les districts miniers "où se déroulent des conflits" apprenait-on hier officiellement à La Paz. Le président Jugo Banzer, a convoqué d'urgence son cabinet ministériel dans la nuit de lundi à mardi, pour examiner la situation créée par la grève de milliers de mineurs boliviens.

Le mouvement, lancé vendredi dernier pour protester contre la mise sous contrôle de l'armée de six districts miniers, s'est étendu lundi à plus de la moitié des 70,000 travailleurs de la mine boliviens. Ceux-ci entendent également protester contre l'arrestation de dirigeants syndicaux, et le refus du gouvernement de leur accorder les hausses salariales de 130 pour cent qu'ils exigent.

Le pilote, la CIA et Castro

MIAMI (AFP) — Un pilote affirmant avoir précédemment travaillé pour la CIA a déclaré lundi lors d'une interview télévisée à Miami avoir transporté en 1960 et 1961 à Cuba trois agents de l'agence de renseignements américaine ayant pour mission d'assassiner le premier ministre cubain, M. Fidel Castro.

M. Bill Johnson a assuré qu'il avait personnellement piloté ces trois hommes et les avait parachuté, deux d'entre eux au-dessus de la ville cubaine de Florida et le troisième au-dessus de Cienfuegos. Ces trois agents de la CIA, a-t-il précisé étaient armés de fusils de gros calibre équipés de lunettes télescopiques.

Le Liban explosé

Frangié dit "oui" à la Ligue arabe

Deux semaines après l'intervention des blindés syriens au Liban, huit jours après la réunion extraordinaire de la Ligue arabe, l'impasse persiste au Liban. Si les combats ont diminué d'intensité, la Syrie n'a toujours pas conclu le cessez-le-feu dont elle aurait apparemment accepté le principe dans le cadre d'un plan prévoyant le départ de ses troupes dans les dix jours.

BEYROUTH (AFP, Reuter) — Le président de la république libanaise, M. Soleiman Frangié a approuvé les décisions de la Ligue arabe sur le Liban a annoncé hier le secrétaire général de la Ligue arabe, M. Mahmoud Riad, au terme de son entretien avec M. Frangié.

"M. Frangié reste attaché à l'initiative syrienne au Liban et a formulé l'espoir de voir s'arrêter les hostilités et la vie reprendre son cours normal au Liban à la suite de l'initiative arabe aux côtés de celle de la Syrie", a ajouté M. Riad.

Le secrétaire général de la Ligue arabe a révélé qu'il a donné au chef de l'Etat libanais "des précisions" sur les résolutions adoptées au Caire par les ministres arabes des Affaires étrangères. "Résolutions qui, a-t-il dit, respectent la souveraineté et l'indépendance du Liban".

M. Riad a, enfin, souligné "l'importance des contacts avec le gouvernement libanais en vue d'appliquer les décisions de la ligue arabe".

De son côté, M. Camille Chamoun, chef du Parti national libéral et l'une des principales personnalités maronites libanaises, a annoncé qu'il avait fait part au secrétaire général de la Ligue arabe de ses "conditions et réserves" quant aux décisions de la Ligue. M. Chamoun qui a refusé de divulguer ces "conditions et réserves", avait rejeté les décisions de la Ligue arabe hier après-midi, estimant qu'elles étaient "illégales" parce qu'adoptées "en l'absence d'un représentant du gouvernement libanais". Les dirigeants conservateurs chrétiens libanais, rappelle-t-on s'étaient déclarés opposés à l'envoi de forces arabes au Liban, comme l'avaient décidé les ministres arabes des Affaires étrangères réunis la semaine dernière au Caire, et soutiennent par contre, l'intervention militaire syrienne.

Enfin, M. Arafat a lancé un appel demandant que les volontaires des pays arabes viennent aider les Palestiniens à combattre l'intervention militaire syrienne. Auparavant, M. Kamal Joumblatt, chef de la gauche musulmane libanaise, avait déjà lancé un appel aux Arabes, leur demandant des bateaux et des avions pour protéger les convois de vivres et de médicaments à destination de Beyrouth et des autres ports musulmans assiégés par des forces syriennes.

Lettres piégées à des multinationales

WASHINGTON (Reuter) — Le Federal Bureau of Investigation (FBI) enquête à la suite d'une série de lettres piégées envoyées au cours des dernières 24 heures à de grandes firmes américaines ou à des cadres de ces compagnies.

Neuf au moins de ces lettres, sous forme d'épaisses enveloppes brunes, postées à Atlanta et Texarcana, Texas, sont arrivées lundi dans des villes des Etats de New York, Illinois, Ohio et Delaware.

Quatre employés du service du courrier de Merill Lynch, Pierce Fenner et Smith, le plus gros courtier en valeurs mobilières des Etats-Unis, ont été légèrement blessés par l'explosion d'un des dangereux paquets. Les autres ont pu être désamorcés à temps ou leur mécanisme n'a pas fonctionné. La Chase Manhattan Bank, les sociétés pétrolières Exxon et Marathon, Dupont de Nemours produits chimiques et textiles artificiels, McDonalds, gros fabricant de hamburgers de l'Illinois, figuraient parmi les compagnies visées.

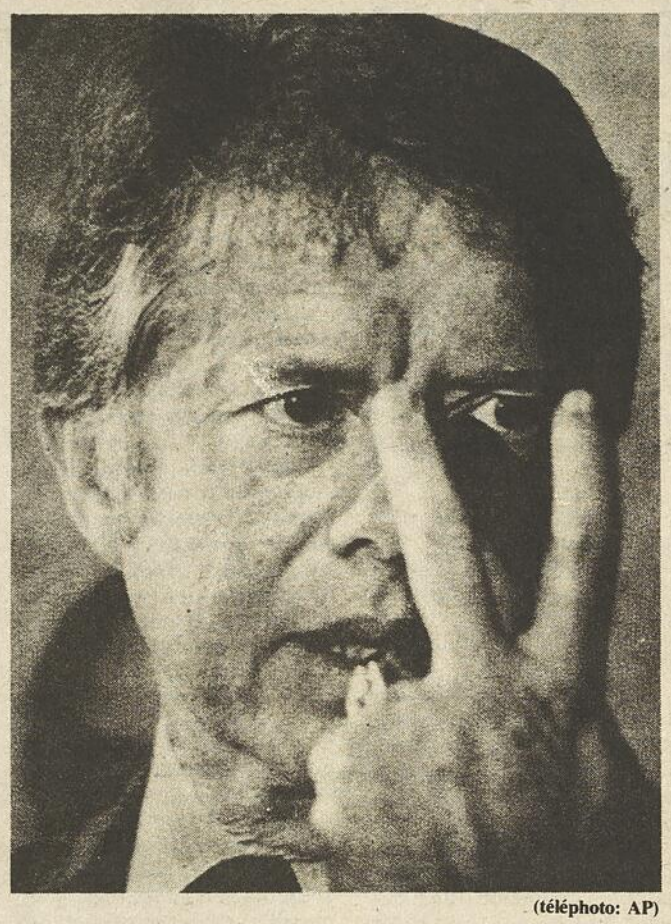
La mort d'un journaliste hatien

Obsèques et questions

PORT AU PRINCE (AFP) — Les obsèques de M. Gasner Raymond, jeune journaliste de 23 ans, de l'hebdomadaire haïtien *Le petit samedi soir* (gauche nationaliste tendance tiers mondiste) dont le cadavre avait été trouvé le premier juin dernier au bord d'une route à une trentaine de kilomètre au sud de Port au Prince, ont eu lieu hier après-midi dans la capitale haïtienne. On ne connaît pas encore les résultats de l'autopsie du journaliste pratiquée le 10 juin dernier par une commission médico-légale mais selon le témoignage de deux médecins, que rapporte l'hebdomadaire dans sa dernière livraison, le corps "présente toutes les manifestations d'une personne victime de la strangulation: yeux exhorbités, pupilles sclérotiques, jugulaires prononcées et langue entre les dents".

Dans un article intitulé "Justice et vérité" M. Dieudonné Fardin, directeur du *Petit samedi soir* rappelle qu'après la découverte du corps, deux heures après que le journaliste eut quitté son domicile, le président Jean-Claude Duvalier avait ordonné une enquête minutieuse confiée au colonel Jean Valme (casernes Dessalines) et au chef des recherches criminelles de la police de Port au Prince, le major Maxime Antoine.

Après avoir précisé "que tout laisse croire que Gasnei Raymond a été kidnappé en plein jour, exécuté et projeté sur la route nationale sud", M. Fardin poursuit "Cette mort, au niveau de la ligne d'action du *Petit samedi soir* pose un très grave problème. Celui même de notre survie, je veux dire de la survie de la démocratie haïtienne naissante dont nous nous réclamons".



(téléphoto: AP)

Jimmy Carter: j'aime tellement la vie

Carter craint Ford autant que Reagan

SEA ISLAND, Georgie (AFP) — Jimmy Carter, virtuellement assuré d'être le candidat démocrate aux élections présidentielles pèse ses chances pour la confrontation de novembre. Selon lui, le président Gerald Ford et M. Ronald Reagan seraient tous deux également difficiles à battre.

Au cours d'un entretien avec la presse à Sea Island, dans sa Georgie natale, où il se repose pendant quelques jours, l'ancien gouverneur a déclaré: "L'opinion la plus répandue est que M. Ford serait un adversaire plus dangereux. Je ne vois pas les choses ainsi. Je pense que la partie (contre Ford ou Reagan) serait égale".

Jimmy Carter affirme d'autre part ne pas penser à l'éventualité d'être victime d'un attentat. "Quelques fois, le service secret me fait part d'une menace. Je ne crains pas la mort. Je ne pense pas que je vais mourir. J'aime tellement la vie".

Il veut gagner les élections mais envisage la possibilité d'une défaite avec philosophie. "Je n'ai pas l'intention de perdre. Mais si cela arrivait, je renterais à Plains (d'où il est originaire) sans regret et sans désespoir" a-t-il dit.

Jimmy Carter affirme que l'un de ses principaux atouts est sa compréhension des problèmes des pauvres et en particulier des Noirs. Ces derniers "savent que je connais leurs difficultés. Ils savent aussi que j'ai montré un véritable intérêt pour les résoudre".

Deux autres présidents démocrates: John Kennedy et Lyndon Johnson bénéficiaient aussi de l'estime de la population noire, mais ils n'avaient pas avec elle les mêmes rapports de compréhension, a ajouté M. Carter.

"Kennedy et Johnson, a-t-il poursuivi, n'ont pas assez fait pour donner aux Noirs des postes de commande au gouvernement. Je crois que Johnson était plus sensible à ce problème que Kennedy. Ce dernier n'était pas de leur monde. Il ne comprenait pas leurs besoins particuliers".

Le candidat sudiste a enfin appelé tous ceux qui ne sont pas du Sud à éviter de critiquer cette partie du pays, rappelant qu'il n'y a pas si longtemps, tout le reste des Etats-Unis n'était pas différent du vieux Sud.

L'Amérique du Sud aux mains des militaires

par Humberto Toledo

SANTIAGO DU CHILI *de l'AFP* — Après la destitution du président uruguayen Juan Maria Borbaberry, seuls la Colombie et le Venezuela, de tout le continent sud-américain, restent gouvernés par des civils, notent les observateurs à la conférence des Etats américains réunie à Santiago du Chili depuis le 4 juin. L'Argentine, L'Uruguay, le Chili, le Paraguay, le Pérou, le Brésil, la Bolivie et l'Equateur sont administrés par des gouvernements militaires, qui se caractérisent par l'exercice de pouvoir au moyen d'actes institutionnels ou de décrets-lois.

Parmi ces pays, seul le Paraguay, dirigé depuis 1954 par le général Alfredo Stroessner connaît une continuité politique sans convulsions internes ou extérieures. Juan Maria Bordaberry, un riche exploitant agricole de 48 ans, avait été élu président de l'Uruguay en 1971, mais, deux ans plus tard, il avait dissout le Parlement et s'était arrogé tous les pouvoirs, avec l'appui de l'armée, qui a décidé samedi dernier de l'écarter du gouvernement. La junte militaire qui se trouve à la tête de l'Argentine, a été mise en place après l'expérience du gouvernement péroniste qui, de 1973 à mars 1976 n'avait pu trouver de solution à la crise économique, alimentée par une inflation galopante et un pouvoir syndical toujours plus fort.

Au Chili, la voie vers le socialisme du président Salvador Allende a été brutalement interrompue par le coup d'Etat militaire de septembre 1973, qui a porté au pouvoir le général Augusto Pinochet.

Le gouvernement civil du Brésil, avec à sa tête le président Joad Goulart, a été renversé en 1964 par le maréchal Humberto Castello Branco. En Bolivie, le général René Barrientos avait été placé à la tête du pays par les élections de 1966 qui lui avaient conféré, en plus de la présidence de la République, la majorité au sein du Congrès.

Après sa mort dans un accident d'avion, il a été remplacé par Siles Salinas, renversé en 1969 par le général Alfredo Ovando Candia, démis à son tour de ses fonctions un an plus tard par une junte militaire. Que devait déloger le général Juan José Torres, un militaire de gauche qui a alors institué une "présidence révolutionnaire".

Torres n'a occupé le pouvoir que dix mois: renversé par un coup d'Etat militaire de tendance droitière, il a été assassiné début juin en Argentine. En octobre 1968, le commandant en chef des armées péruviennes, le general Juan Velazco Alvarado a inauguré une expérience de gouvernement qualifiée de "populiste et nationaliste". Il est renversé début 1976 par le général Francisco Morales Bermudez.

Les régimes militaires instaurés en Amérique du Sud ont été mis en place sous prétexte de mettre fin à l'instabilité économique à la corruption et à l'activité gauchiste.

Cependant, l'évolution récente dans certains de ces pays a démontré une volonté d'ouverture des chefs militaires vers les partis politiques traditionnels, cependant que d'autres restent sous la loi d'une stricte orthodoxie militaire. En Uruguay, le président Bordaberry a été destitué, selon la version officielle, parce qu'il n'acceptait pas que les partis politiques puissent reprendre leurs activités. A peine au pouvoir, les militaires argentins ont convoqué des civils et leur ont confié des responsabilités, gelant toutefois l'action des partis.

Ces faits semblent indiquer, selon les observateurs à Santiago, qu'après avoir renversé les gouvernements civils, les militaires estiment nécessaire de se référer, dans une certaine mesure, à l'idéologie politique civile, pour se maintenir au pouvoir.

OEA

Âpre débat sur les droits de l'homme

SANTIAGO DU CHILI, (AFP) — Un âpre débat sur les droits de l'homme mobilise l'attention des délégués et des observateurs à l'assemblée générale de l'OEA réunie à Santiago du Chili. Alors qu'une quasi unanimité a pu se faire sur la majorité des thèmes traités, qu'il s'agisse de questions économiques culturelles ou de problèmes de fonctionnement interne de l'Organisation, la question du respect des droits de l'homme divise l'assemblée.

Lundi, le président de la commission interaméricaine des droits de l'homme, le vénézuélien Andres Aguilar, a vigoureusement défendu le rapport rédigé par la commission sur la situation au Chili. Il s'agit "d'un travail impartial, objectif et pondéré" a-t-il affirmé en réponse aux accusations de sectarisme dont a fait l'objet ce rapport. Par son intervention, le président de la commission a brusquement relancé un débat qui semblait avoir été bien circonscrit au seul plan des principes. En fin de semaine, à l'issue des réunions informelles entre les chefs de délégations, l'ensemble de la presse chilienne, et bon nombre d'observateurs, estimaient que le gouvernement de M. Pinochet sortait vainqueur de l'épreuve que constituait l'organisation à Santiago d'une assemblée générale de l'OEA.

Mais ces victoires remportées par le gouvernement du général Pinochet ne dissimulent pas certaines fausses notes. A son arrivée à Washington, le secrétaire d'État américain Henry Kissinger a rappelé son avertissement lancé dans la capitale chilienne: les rapports entre États-Unis et Chili ne s'amélioreront que si la situation se normalise à Santiago du Chili. Et au sein de l'assemblée, bien que minoritaires, le Vénézuéla et la Colombie maintiennent leurs accusations contre le régime chilien, en dépit de l'appui total que reçoit ce dernier de la part des pays du cône sud.

Nouvelles du Vietnam

HONG KONG, (AFP) — L'agence nord-vietnamienne d'information et l'agence Giai Phong, organe d'information du GRP, ont fusionné en un seul organisme, l'agence vietnamienne d'informations (VNTTX), a annoncé lundi Radio-Saigon captée à Hong Kong. Cette fusion, précise la radio citant l'agence nord-vietnamienne, a été réalisée afin de renforcer le travail d'information depuis la réunification du pays.

SAIGON (AFP) — Plus de 3,000 étudiants ont été admis à entamer leurs études supérieures à l'université de Saigon à l'issue des concours qui se sont déroulés au mois de mars dernier. 3,231 candidats ont été reçus dans l'ensemble des facultés de la région saigonnaise. Les dossiers de 745 autres sont encore en cours d'examen, l'éducation nationale envisageant de les inscrire dans d'autres universités que celle de Saigon.

La mise en place de ce concours d'entrée à l'université constitue au Sud Vietnam un changement. Sous le précédent régime, l'obtention du baccalauréat suffisait pour accéder à l'enseignement supérieur ce qui expliquait en partie le gonflement de la population estudiantine, l'organisation des examens de fin d'études secondaires étant passablement relâchée. L'inscription dans une faculté était alors d'autant plus recherchée par les jeunes gens qu'elle leur permettait de bénéficier d'un sursis d'incorporation.

SAIGON (AFP) — La bonzesse supérieure Huynh Lien, qui était condidate aux élections générales du 25 avril, a lancé un appel à l'union entre les religions à l'intérieur d'un Vietnam réunifié et socialiste.

Une des personnalités les plus actives de l'opposition dressée à Saigon contre le régime Thieu, la bonzesse a pris récemment la parole devant "des centaines" de femmes entrées en religion rapporte la presse saigonnaise. L'auditoire était composé de religieuses appartenant aux communautés bouddhiste, catholique, protestante, caodaïste ainsi qu'à d'autres sectes religieuses existant au Sud-Vietnam.

Italie

Ambrosio libéré... par hasard

ROME (d'après l'AP) — La police a effectué, hier matin, une descente dans un bâtiment officiel inoccupé, proche du Colisée, et a libéré M. Giuseppe Ambrosio, importateur de viande et de bétail, enlevé la veille par le prétendu groupe "Unité combattante communiste".

Selon la police, c'est par pur hasard qu'a été découverte la cachette où M. Ambrosio était détenu, attaché à un lit.

Un fonctionnaire, se livrant à une inspection de routine, s'était rendu dans le bâtiment vide, ex-école religieuse qui appartient maintenant à la province de Rome. En arrivant au deuxième étage, il fut attaqué, baillonné et ligoté. Mais il réussit à dévaler les escaliers et à se précipiter dans la rue, où il appela à l'aide. A l'arrivée de la police, il n'y avait plus personne, sauf M. Ambrosio. L' "Unité communiste de combat" qui avait en échange de sa libération, réclamé la mise en vente, pour aujourd'hui, de 71 tonnes de viande, à bas prix, dans 71 boucheries des quartiers populaires de Rome et de sa banlieue.

CARREFOUR JEUNESSE ROSEMONT

Centre pour mésadaptés socio-affectifs garçons et filles 6 à 12 ans

ÉDUCATEURS

Fonctions:

- Travailler dans une unité de transition pour garçons de 10-12 ans
- Réaliser avec les jeunes des activités à but rééducatif
- Résumer et rédiger les observations de comportement et répondre adéquatement aux besoins individuels exprimés par les jeunes

Qualifications:

—Technicien en éducation spécialisée ou l'équivalent
—Éducateur de groupe

La préférence sera accordée aux personnes ayant travaillé auprès des mésadaptés socio-affectifs

Faire parvenir votre curriculum vitae ***AVANT LE 2 JUILLET 76'*** *au:*

Directeur de vie de groupe
Carrefour Jeunesse Rosemont
4675 est, rue Bélanger
Montréal

Université du Québec à Montréal

RESPONSABLE DES PROGRAMMES D'ÉDUCATION PERMANENTE

Fonctions:

Sous la direction du Directeur du Service de l'Éducation permanente:

- il assume la gérance et l'organisation de l'ensemble des activités de programmation du Service de l'Éducation permanente en collaboration avec les coordonnateurs;
- de façon plus spécifique, il organise et dirige l'enseignement des langues dans le cadre des activités prévues par le Service de l'Éducation permanente;
- de façon plus spécifique, il organise et dirige l'enseignement des langues dans le cadre des activités prévues par le Service de l'Éducation permanente;
- il participe à la confection du budget et aux processus de contrôle budgétaire du service.

Exigences:

- Diplôme universitaire du 2e cycle
- Expérience pertinente.

Traitement:

Selon l'échelle de salaires des cadres en vigueur à l'Université du Québec à Montréal.

Les candidatures accompagnées d'un curriculum vitae doivent parvenir au Secrétariat général avant le 21 juin 1976 à 17 heures, bureau 7210 Pavillon Louis Jolliet au C.P. 8888, Succursale "A", H3C 3P8.

Université du Québec

Direction des études universitaires dans l'Ouest québécois

PROFESSEUR

Le Département des sciences de l'éducation de la Direction des études universitaires dans l'Ouest québécois (DEUOQ), constituante de l'Université du Québec, recherche un professeur dans le domaine suivant:

ENFANCE INADAPTÉE

Exigences:

Maîtrise ou Doctorat en Orthopédagogie de préférence ou en Psychologie (en relation avec l'enfance inadaptée).

Traitement:

Selon les normes en vigueur.

Date d'entrée en fonction: 1er juillet 1976

Lieu de travail: Hull

Date limite:

Prière de soumettre votre candidature avec curriculum vitae avant le 21 juin 1976 à l'adresse suivante:

Monsieur Roger Claux
Directeur du Département
des sciences de l'éducation
Université du Québec
Direction des études universitaires
dans l'Ouest québécois
335, boul. Cité des jeunes
Hull (Québec)

76-77-018

DIRECTEUR DU CENTRE PERMANENT DES SYSTÈMES COLLECTIFS INFORMATIQUES

FONCTIONS:

Sous l'autorité du comité conjoint, le titulaire met sur pied et dirige le centre permanent des systèmes collectifs du réseau collégial. Dans l'exercice de sa fonction, il assume les responsabilités suivantes:

- planifier, organiser, coordonner et contrôler le développement des systèmes informatiques utilisés par les cégeps reliés au réseau de téléinformatique du ministère de l'Education;
- participer aux séances du comité directeur pour les questions de développement;
- animer les mécanismes de consultation des usagers des systèmes collectifs en ce qui concerne le développement des systèmes;
- préparer le budget du centre permanent et l'administrer conformément à l'approbation reçue.

EXIGENCES:

- posséder au moins 5 ans d'expérience en analyse de système dont au moins 2 à la direction de projet;
- connaître le monde de l'éducation, de préférence le niveau collégial.

TRAITEMENT:

Selon les qualifications et l'expérience du candidat. Le maximum peut atteindre $31,700.00.

Vous êtes priés de faire parvenir votre curriculum vitae ***au plus tard vendredi, le 18 juin 1976, à***

M. Jacques Laberge
Directeur général
Fédération des cégeps
1940 est, boul. Henri-Bourassa
Montréal H2B 1S2

DIRECTEUR DU PERSONNEL

Notre compagnie implantée sur la Rive-Sud depuis quelques années connait un essor remarquable qui nécessite la réorganisation de notre service du personnel.
Le candidat devra posséder un niveau universitaire et au moins deux (2) années d'expérience dans les relations de travail.
Salaire et bénéfices marginaux très intéressants.

Faire parvenir curriculum vitae à:

RO-na

Le contrôleur
Marchands Rona Inc.
1250, Nobel
Boucherville

SOCIETE DES ARTISTES PROFESSIONNELS DU QUEBEC

DÉFI

La S.A.P.Q. désire combler le poste suivant:

AGENT DE DÉVELOPPEMENT ARTISTIQUE

$15,000.00 à $20,000.00

L'agent de développement possède en plus d'un diplôme universitaire dans le secteur de la mise en marché, une culture générale approfondie dans le domaine des arts visuels. Il assume la responsabilité de toutes les activités reliées à la production, la diffusion et la consommation du produit artistique québécois au pays et à l'étranger.
Il planifie et coordonne l'exécution des programmes d'action à court, moyen et long terme élaborés en collaboration avec le conseil de l'administration de la Société.
Il est en étroite relation avec les secteurs gouvernementaux concernés et l'entreprise privée.
Les candidats qualifiés et intéressés sont invités à présenter leur curriculum vitae en mentionnant le poste et référant au dossier ***"Défi" S.A.P.Q. 4545, rue Ste-Denis, Montréal avant le 1er juillet 1976.***

LE CENTRE DE SERVICES SOCIAUX DU NORD-OUEST QUEBECOIS

OFFRES D'EMPLOI

CONCOURS NUMÉROS: 11/76 et 12/76
POSTES:
2 travailleurs sociaux ou techniciens en assistance sociale.

ENDROIT:
Val d'Or.

PROGRAMME:
Famille-Enfance.

EXIGENCES:
—Etre diplomés en sciences humaines de préférence en service social;
—Avoir deux (2) à trois (3) années d'expérience pertinente.

CONDITIONS:
Salaires, conditions d'emploi et bénéfices sociaux selon la convention collective en vigueur au Centre de Services Sociaux du Nord-Ouest Québécois.

DISPONIBILITÉ:
Immédiate.

Faire toute demande ***avant le 28 juin 1976 au:***

Directeur des Ressources Humaines,
282, 1ère Avenue Est,
Amos, Qué.

La conclusion du livre de Nick Auf der Maur

Une enquête policière sur les Jeux s'impose

par Jean-Noël Bilodeau

Pour voir clair dans le dossier des Jeux olympiques de Montréal, ça va prendre une véritable enquête judiciaire.

Le conseiller municipal Nick Auf der Maur, qui lançait hier un livre intitulé "Le dossier olympique", en arrive à cette conclusion brutale: "Il faut une enquête pour permettre enfin de savoir ce qui s'est passé en coulisse et qui a profité de ce gigantesque gaspillage de fonds publics".

Pour le conseiller qui, depuis deux ans, tente au conseil de ville de Montréal de soulever une partie du voile qui recouvre les tractations financières et politiques de ces Jeux olympiques, ce n'est pas une commission parlementaire de plus qui va permettre de connaître la vérité.

"Il y a déjà eu trois commissions parlementaires sur les Olympiques", a déclaré l'auteur de ce livre qui, à quelques jours des Jeux, relance le débat autour des tractations nébuleuses qui ont permis de dépenser plus d'un milliard de dollars des fonds publics.

"Et, a-t-il ajouté, ces commissions n'ont rien donné. Pas une seule coupure de dépenses ne fut ensuite épargnée aux contribuables. Elles n'ont jamais mis fin au gaspillage".

La bande de Bromont

Pour l'auteur, qui fut journaliste avant d'être élu sous la bannière du Rassemblement des Citoyens de Montréal en 1974, les grands bénéficiaires des Jeux furent ceux qu'il nomme "la bande de Bromont".

Cette bande de Bromont, aux dires de l'auteur, est un groupe de Québécois cossus et influents qui possèdent des maisons à Bromont dans les Cantons de l'Est ou y sont de fréquents visiteurs, mais dont la figure dominante demeure Roland Désourdy, le bâtisseur, avec Charles Duranceau, du stade et de diverses autres installations olympiques.

Lorsque Nick Auf der Maur parle et convient de rejeter le blâme sur les entrepreneurs et le gouvernement provincial, parce que "le maire Drapeau n'a pas la notion des vrais besoins", c'est à cette curieuse filière de la "bande de Bromont" qu'il se réfère.

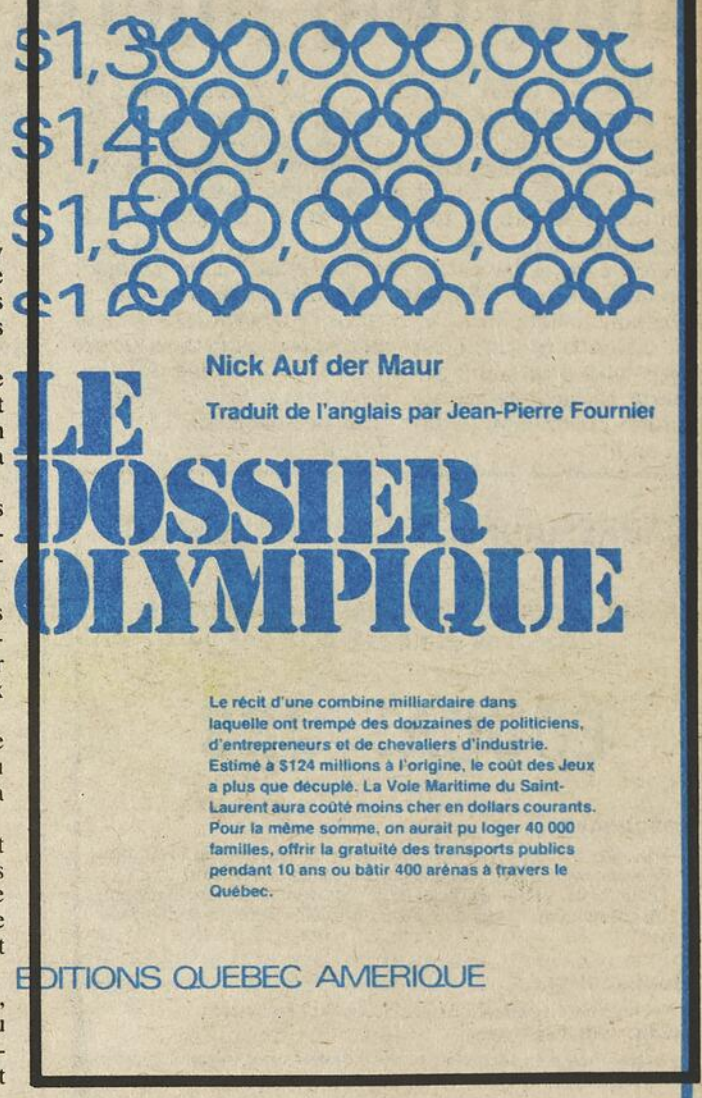
C'est d'ailleurs à Bromont, dans des installations payées grâce aux fonds publics, et sur des terrains appartenant à la famille Desourdy, qu'auront lieu les compétitions équestres.

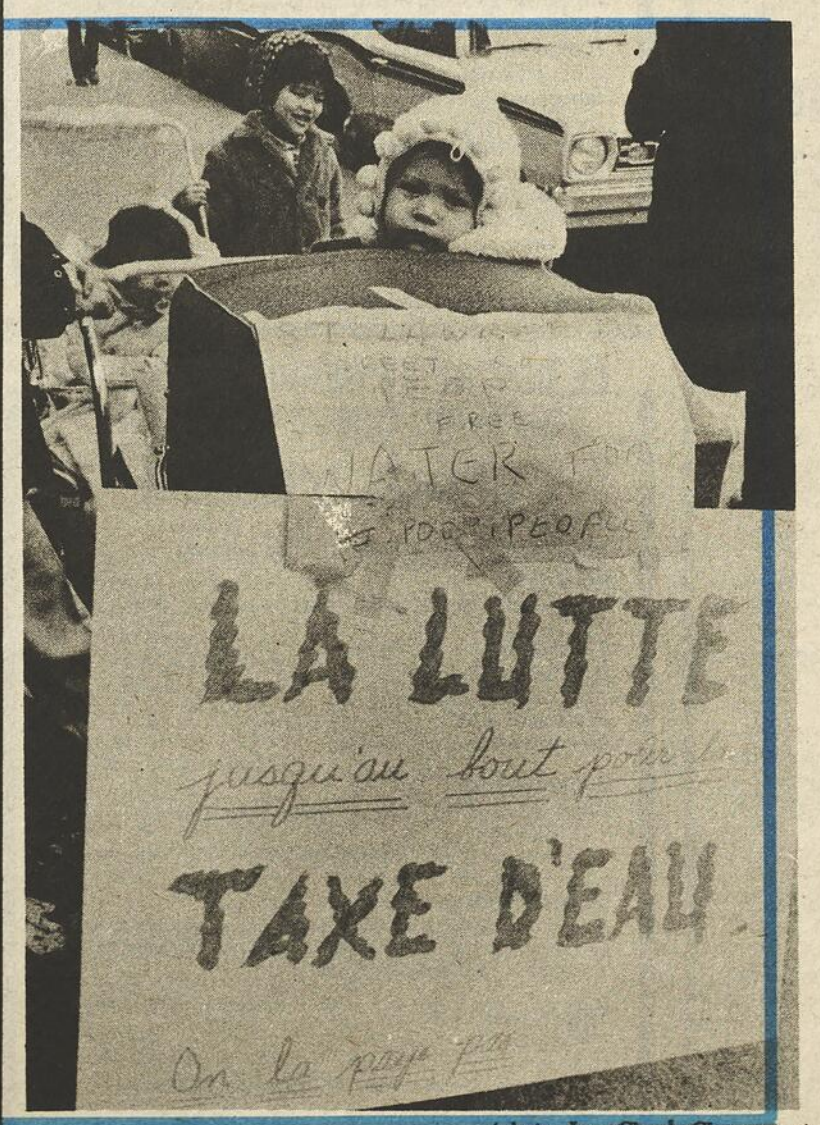
Truffé de détails pertinents sur les personnalités politiques municipales et leurs conseillers de toutes espèces, le livre "Le dossier olympique" risque de devenir dans les prochains jours le best-seller de l'anti-climax olympique.

Tout au long des 200 pages qu'il contient, le livre élabore en détail les dessous connus de ce qui est devenu l'un des projets les plus coûteux de l'histoire du Canada tout entier.

Selon M. Auf der Maur, même le gouvernement provincial n'a finalement pris en main les préparatifs des Jeux que parce qu'il y a vu une occasion unique de se faire du capital politique. "Mais rien n'a changé sous le nouveau régime, affirme l'auteur, sinon que l'argent s'est remis à couler à flot".

"Avec le résultat, dit-il, qu'en dollars constants, les Jeux ont coûté plus cher que la Voie maritime du St-Laurent, le pipe-line transcanadien et la nationalisation de l'électricité sans qu'il en reste rien de vraiment utile pour la population de Montréal et de la province".





(photo: Jean-Claude Champagne)

Les assistés sociaux de Montréal ont manifesté à plusieurs reprises contre la taxe d'eau. Ceux de Verdun les imiteront-ils?

L'Aide juridique s'en mêle

Taxe d'eau: la bataille est lancée à Verdun!

(LE JOUR) — La bataille contre le paiement de la fameuse taxe d'eau gagne maintenant la municipalité de Verdun, la quatrième ville en importance au Québec, après avoir déjà provoqué plusieurs manifestations chez les assistés sociaux de Montréal, regroupés dans les **Associations pour la défense des droits sociaux (ADDS).**

Tous les Verdunois qui ont reçu des avis et des sommations parce qu'ils n'ont pas payé leur taxe d'eau sont en effet invités à "poser les bases d'un regroupement afin de lutter contre le paiement de la taxe d'eau". Deux rencontres à ce sujet auront lieu lundi et mardi soir prochains, au local de **l'Aide juridique** de Verdun, à l'invitation des avocats du Bureau d'aide juridique et des travailleurs sociaux du **Centre des services sociaux du Montréal métropolitain (CSSMM).**

Le conseil municipal

"Depuis plusieurs mois déjà, la ville fait signifier des sommations à ceux qui n'ont pas payé cette taxe et essaie d'obtenir des jugements contre eux", expliquent les trois avocats de l'Aide juridique locale, Mes Pierre Laforest, André Bibeau et Yves Carrière. Or, dans la plupart des cas, ces procédures sont intentées contre des familles et des personnes seules qui n'ont comme seul revenu que des prestations de l'aide sociale (plus de 2,000), des rentes de veuve ou des allocations de sécurité de la vieillesse.

Le bureau d'aide juridique de Verdun a tenté d'obtenir une suspension de ces poursuites en s'adressant au gérant de la ville et au conseil municipal, présidé par le maire Albert Gariépy. Le conseil a refusé carrément de donner suite à cette requête, prétextant que la ville n'avait pas les moyens de se permettre une telle baisse de revenus. Pourtant, on apprenait récemment que la ville avait réalisé un surplus de tout près de $500,000 pour l'année fiscale 1975.

Plus encore, la ville refuse même de faire pression auprès du ministère des Affaires sociales afin d'obtenir le paiement de la taxe d'eau directement de Québec, comme cela se fait à Montréal.

Le député Caron

Les avocats de l'Aide juridique dénoncent avec vigueur le "harcèlement" dont sont victimes les assistés sociaux et les personnes âgées qui ne peuvent acquitter leur compte de taxe d'eau. Ils rappellent par ailleurs que le député libéral de Verdun (et membre du conseil municipal), Lucien Caron, leur avait promis, il y a quelques mois, qu'il n'y aurait pas de procédures judiciaires contre les personnes qui ne peuvent payer leur taxe d'eau. Il a été impossible de joindre M. Caron pour lui rappeler cette promesse.

Devant tout cela, l'Aide juridique de Verdun conclut que seule une "action collective" pourra sensibiliser le conseil municipal et le député Caron aux problèmes des familles et des personnes vivant de l'aide sociale ou des pensions de vieillesse.

D'où les deux assemblées prévues pour lundi et mardi les 21 et 22 juin, à 19h, au 4080 rue Wellington, afin de lancer la bataille de la taxe d'eau dans Verdun. Pour renseignements: **761-4838.**

A court de robustesse, de garantie et d'essence?
Prenez donc une 5, c'est emballant!

La Renault 5, c'est 50* milles au gallon de nerf, de résistance et de robustesse! Construite par les maîtres de la traction-avant depuis près de 18 ans, elle est garantie pour 24 mois/24,000 milles.

Demandez de plus amples renseignements à votre concessionnaire le plus près de chez vous. Il se fera un plaisir de vous montrer le vrai sens du plaisir de conduire! Car la 5, c'est un plaisir de tous les sens.



Confort
Sièges tout confort, moquette à l'avant comme à l'arrière. Suspension indépendante aux 4 roues. Sièges séparés inclinables à l'avant de la 5 GTL.

La Renault 5 L
Vous désirez tout le plaisir qu'offre la Renault 5 GTL mais un rendement encore plus économique? Choisissez la Renault 5 L. Avec son moteur de 782 cc, elle fait jusqu'à 37* mil/gal. en ville.



Robustesse
Monocoque en acier soudé. Traitement anti-rouille. "GARANTIE PLUS", 24 mois/24,000 milles sur moteur et boîte de vitesses.

Sécurité
Freins à disques (GTL), traction-avant, suspension à barres de torsion; pare-chocs enveloppants recouverts de polyuréthane, tout pour une meilleure tenue de route et une stabilité incomparable.

Équipement de la 5 GTL
Pneus radiaux ceinturés d'acier. 4 vitesses au plancher. Freins à disque à l'avant. Volant rembourré. Dégivreur à l'arrière, etc . . . Toit ouvrant, vitres teintées, lave-glace/essuie-glace à l'arrière en option.

Économie et performance
Mini-compacte maniable et rapide. Moteur de 1300 cc. Poids 1,797 lb (GTL). Accélérations foudroyantes. 35* mil/gal. en ville, 50* sur la grand'route.

Espace de chargement
Arrière entièrement ouvrant. 31.5 pi. cu., le dossier-arrière abaissé.





* Testé selon les normes de l'E.P.A. à utiliser comme base de comparaison.

A partir de $3,395.

La Cinq, c'est emballant!

RENAULT 5

Montréal
Garage Eddy Doyle
2280, rue St. Joseph
Lachine
Tél: 637-7511

Montréal Dauphine
12050, boul. Laurentien
Montréal
Tél: 331-6130

Renault Centre Ville
1824 ouest, rue Ste-Catherine
Montréal
Tél: 937-9551

Lareau Automobiles
4476, rue de Laroche
Montréal
Tél: 523-2153/2154

Renault Crémazie
350 est, rue Crémazie
Montréal
Tél: 387-3781/3782

Renault Pierrefonds
14199 ouest, boul. Gouin
Pierrefonds
Tél: 620-1511/1512

Au Grand Salon
2230, rue Viau
Montréal
Tél: 254-9971/9491

Au Pavillon de l'Auto
7665, boul. Lacordaire
Montréal
Tél: 259-6981

Laval
Concordia Auto
4450, boul. Lévesque
Laval
Tél: 661-0660

Auto Gibraltar
1215, boul. des Laurentides
Laval
Tél: 669-7171/7172

Auto G.S.R. Inc.
2032, boul. Labelle
Laval
Tél: 687-3123

Rive-sud
Renault Longueuil
465, boul. Curé Poirier O.
Longueuil
Tél: 677-6361

Paris Auto
825, boul. Taschereau
Greenfield Park
Tél: 672-6660

Région de Montréal

GARAGE DORÉS FONTAINE
Actonvale
Tél: 546-2313

JACQUES LAMBERT AUTOMOBILES INC.
Drummondville
Tél: 477-4550

GARAGE ROBERT ENRG.
Grand-Mère
Tél: 538-1723

AUTO J.C. LAROCHE INC.
Joliette
Tél: 753-9815

AUTOMOBILES E.L. TROTTIER INC.
Lachute
Tél: 562-8121

MARIO BÉLANGER INC.
L'Épiphanie
Tél: 588-2541

MONACO AUTO INC.
Omerville
Tél: 843-1511

RENAULT STE-AGATHE LTÉE
Ste-Agathe Sud
Tél: 326-4524

RENAULT ST-BRUNO
St-Bruno de Montarville
Tél: 653-3661

GARAGE MONDIAL G.S. INC.
St-Jean
Tél: 878-1478

LES AUTOMOBILES ESCRIVA
St-Jérôme
Tél: 430-1073

BARON AUTOMOBILES INC.
Ste-Marthe sur le Lac
Tél: 473-6144

GARAGE A. PAQUIN INC.
Ste-Thérèse de Blainville
Tél: 435-1151

BOISVERT AUTOMOBILES INC.
Sherbrooke
Tél: 562-0504

FRIGON & FRÈRES INC.
Trois-Rivières
Tél: 375-1611

PIERRE AUTOMOBILES INC.
Valleyfield
Tél: 371-0711

BROME AUTO INC.
West Brome
Tél: 263-1289

éditorial

par
Evelyn
Dumas



La croisade est reportée

Le premier ministre canadien donnait depuis quelque temps les signes de sa volonté d'une confrontation avec les provinces, ou du moins avec le Québec, sur la question du "rapatriement" de la Constitution, "rapatriement" dont il ne cessait de souligner l'urgence. A l'ajournement de la conférence des premiers ministres mardi, on entendait un tout autre son de cloche: le "rapatriement" pouvait attendre jusqu'en 1978. Même adoucissement des positions sur l'épineux problème des programmes à frais partagés. Pierre Trudeau semble forcé d'adorer ce qu'il a brûler, c'est-à-dire les longues discussions provinciales-fédérales, et de brûler ce qu'il a adoré, c'est-à-dire l'intervention unilatérale d'Ottawa dans la vie du Canada.

Diverses interprétations de cette apparente volte-face se présentent à l'esprit. Dans l'hypothèse (que nous avancions lundi) que le premier ministre Bourassa songe à déclencher prochainement des élections québécoises, il n'est pas dans l'intérêt des fédéralistes, quelles que soient leurs divergences de surface, de se lancer dans des affrontements qui leur donneraient un air piteux devant l'électorat québécois. Le premier ministre canadien peut bien se dire qu'il sera toujours temps, une fois son homologue québécois réinstallé au pouvoir, de lancer sa croisade du "rapatriement": leur réélection à tous deux serait ainsi mieux assurée. Il n'est pas téméraire de présumer que Pierre Trudeau abandonnerait jusqu'à son rêve de passer à l'histoire comme celui qui a donné au Canada le contrôle de sa constitution plutôt que de devenir également célèbre comme celui qui a précipité l'éclatement de la confédération.

Sur les questions fiscales, plus complexes et se prêtant moins à l'explosion des passions, le repli stratégique des libéraux fédéraux est peut-être plus significatif encore. Au bout de huit ans d'un règne où l'on a cherché à minimiser le plus possible le champ des "parlottes" et l'ampleur prise par les conférences fédérales sous Pearson - Lesage - Johnson, on se retrouve très exactement au point de départ. La lecture des comptes rendus d'hier sur la rencontre d'Ottawa rappelait étrangement l'inoubliable conférence fédérale - provinciale de 1967, à cette différence que personne, au nom du Québec, a lancé la formule "Egalité ou Indépendance" parce qu'une chose a changé depuis, c'est l'option de 30% des Québécois pour le terme "indépendance", et que ces 30% n'étaient pas représentés mardi dans la capitale canadienne.

Pierre Trudeau a tenté de faire dévier la discussion des problèmes très divers et reliés entre eux que suscite la pratique du fédéralisme canadien, vers la question du bilinguisme, alliant à ses politiques de langue une pratique de plus en plus centralisatrice pour tous les secteurs d'activité de l'Etat canadien: qu'on songe à ce qu'a fait le pouvoir fédéral dans l'aménagement régional, dans les politiques urbaines, pour l'énergie.

C'est une vision intensément volontariste du rôle que peut jouer un gouvernement sans racines profondes dans la population qui a présidé jusqu'ici à l'ère Trudeau. Croisade qui ne manquait pas de panache, mais qui était vouée à l'échec à moins qu'elle ne soit assortie d'instruments autoritaires qui auraient contrebalancé son décalage par rapport aux réalités. Certes le gouvernement Trudeau a joué par moments avec des instruments qui évoquaient un régime totalitaire (qu'on songe à la loi des mesures de guerre). Mais le moment approchait où il aurait été forcé de faire plus que jouer. Il semble en avoir renoncé provisoirement à sa croisade.

Pour maintenir son air d'aller centralisateur, il aurait d'abord fallu que le gouvernement Trudeau règle d'autorité le conflit avec les gens de l'air, en décrétant sans fléchir que le ciel serait bilingue. Les gens de l'air ont coincé les libéraux à un moment où ils ne pouvaient pas se permettre la paralysie des aéroports, à cause de la conférence des Nations unies à Vancouver, à cause du trafic international intense en marge des Jeux olympiques. Un peu comme un commando terroriste, les gens de l'air anglophones ont réussi à paralyser Ottawa et à le forcer à tenir compte du ressentiment si large qui existe à travers le Canada contre les politiques de bilinguisme. Ce bilinguisme dont tant de Québécois ne veulent pas, la plupart des Canadiens n'en veulent pas non plus. Les belles idées de Pierre Trudeau font naufrage sur le roc des réalités.

Pour ce qui est des rapports économiques et fiscaux, les perspectives Trudeau se heurtent aux réalités historiques du Canada (à l'exclusion du Québec, gouverné par ses comparses). L'idée que le gouvernement fédéral puisse édicter des normes et payer, mais laisser l'administration aux provinces, est aussi stérile maintenant qu'elle l'était il y a dix ans. La vie se prête mal à ces compartimentations de laboratoire.

Trudeau se retrouve donc un peu au même endroit que se trouvait son prédécesseur M. Pearson; lui se trouve au même endroit, mais l'histoire, pas. Lui qui devait sauver la confédération préside à la démonstration éclatante de ce qu'elle est une camisole de force intolérable. Il lui faudra redéfinir sa croisade.

vous avez la parole

Le français peut être sécuritaire dans les airs

Je désire vous fournir quelques commentaires au sujet de l'utilisation de la langue française au Québec dans l'aviation (conversations entre tours de contrôle et pilotes etc.). En particulier je viens de lire un texte d'une personne de langue anglaise, défendant que la sécurité du passager est en jeu quand on introduit le bilinguisme. Même monsieur Bourassa, à la télé avait dit: la sécurité d'abord.

Est-ce que tous ces gens veulent dire que le passager n'est plus en sécurité dès qu'on parle une autre langue que l'anglais? Les mêmes personnes qui défendent cette thèse savent très bien que leurs pilotes unilingues canadiens se posent sans problèmes à Paris, à Francfort, à Copenhague, à Moscou et la liste des villes pourrait être allongée jusqu'à l'infini. Donc il s'agit des villes où un pilote unilingue anglais entendra d'autres langues que l'anglais. Si au Québec ces gens peuvent atterrir seulement en anglais, pourquoi acceptent-ils de se poser dans d'autres aéroports bilingues? Par conséquent, l'association des pilotes devrait refuser de se poser dans les aéroports bilingues, si cette même association trouve que la sécurité de leurs passagers en atterrissant au Québec est en danger. Ou ce qui serait bien mieux, se taire et accepter pour le Québec ce qu'ils font déjà depuis de nombreuses années ailleurs. Il ne faudra plus jamais mêler la sécurité et une autre langue, ou bien en tirer les conséquences et ne plus voler du tout à des destinations qui sont bilingues.

Le gouvernement n'a qu'à retirer le permis de voler à un pilote de langue anglaise, s'il dit que la sécurité de ses passagers n'est pas assurée dans un pays où on parle une autre langue que l'anglais.

Dans toute cette affaire, il s'agit nullement de réalisme, mais de polémique et en plus, ce qui est triste, on essaie de faire peur aux passagers, quand on dit ouvertement que leur sécurité est en danger, ce qui est absolument faux dans les autres pays qui ne sont pas unilingues anglais. Et les gens de l'air du Québec, petite minorité, doivent se défendre de tout cela tout seuls; pas un gouvernement ne leur vient en aide pour dire à la majorité anglophone de cesser absolument d'associer la sécurité à l'unilinguisme anglais! C'est triste qu'on en soit rendu à ce point!

R. Ammann
Sept-Iles

Un "cheap labour" au ministère du Revenu

Le ministère du Revenu provincial, à cause d'un surplus de travail, a dû engager plus de 1,200 employés occasionnels pour Montréal seulement. Suite aux manigances entre le gouvernement et le syndicat des employés réguliers (pas membre du Front commun) ces employés occasionnels n'ont aucun moyen de défense pour avoir de meilleures conditions de travail. Nous n'avons que des clauses d'emploi très vagues et non signées par les employés engagés pour un maximum de 120 jours et un salaire quotidien de $27. Ce sont là, les seules clauses d'engagement. Si le gouvernement donne des conditions meilleures à ses employés réguliers (syndiqués), il fait faire aux occasionnels ce qu'il veut, et cela avec la complicité du syndicat.

Pendant 3 semaines, du 29 mars au 16 avril 76, dans certains départements (11e étage entre autres), les employés occasionnels étaient obligés de faire du temps supplémentaire deux fois par semaine et parfois plus. Plusieurs employés ont même été renvoyés parce qu'ils ne pouvaient pas, pour des raisons très valables (cours, famille, éloignement), faire du temps supplémentaire. De plus, le temps supplémentaire n'est toujours payé qu'à temps simple même après 48 heures de travail hebdomadaire ce qui est contraire à la loi du salaire minimum.

Dans ces mêmes départements, on n'a droit à aucun congé férié. On est obligé de travailler ou de les reprendre par les soirs. Si on ne peut pas venir, il faut donner une bonne raison, sinon...! C'est comme à la "p'tite école".

Mais travailler au ministère du Revenu c'est même pire qu'être à la "petite école". Si l'on a droit à un pauvre 15 minutes de repos, entre la production, on ne peut s'absenter de l'étage, pas même pour s'acheter un café. Durant la production "on n'a pas droit de consulter un voisin, de parler, de prendre un café, de ne pas être "productif"... Au ministère du Revenu, c'est le silence et la discipline des écoles d'autrefois. Il ne manque plus que les coups de règle sur les doigts et encore...! (les petites pointes, chantage, etc...).

Les surveillantes (monitrices proprement dit) doivent guetter leurs groupes, pour qu'ils produisent le plus possible et dans la plus grande discipline. Au dire d'une d'entre elles: "On travaille pour le gouvernement, non pour les contribuables". Donc il ne faut pas changer les déductions surtout si elles sont supposées être plus élevées. Durant ce temps, les "petits boss" en profitent pour menacer les surveillantes en comptant qu'elles nous fassent produire de plus en plus. En faisant même des formes subtiles de chantage: "si vous vous absentez, vous n'aurez pas votre chèque"... ou bien "vous serez renvoyé si vous arrivez 2 minutes en retard" et ça continue...!

C'est là, la situation que nous devons vivre quotidiennement. Même si d'une part les fonctionnaires font des pressions pour des meilleures conditions de travail, les employés occasionnels, eux, risquent de continuer d'être longtemps du "cheap labour" qui permettra de récupérer ce qu'il donne en avantage aux employés réguliers.

N'y aurait-il pas possibilité d'être du Front commun à l'ensemble des employés de la fonction publique occasionnels et réguliers? Jusqu'ici tous les efforts de syndicalisation ont vite été neutralisés par le renvoi prématuré des occasionnels qui avaient lancé le mouvement.

Futurs chômeurs
Jacinthe Vignola
Benoit LeBlanc
Hélène Gagnon
Lise Campeau
B. Bélanger
Louise Pépin
Danielle Noël
C. Hurtubise
Hélène Beaudoin
de Montréal

débats

L'ANEQ: cauchemar ou réalité?

A la fin d'un long article ("La direction de l'ANEQ, un frein à la mobilisation étudiante", LE JOUR, 8 juin 1976), Richard Vézina pose la question: "Issue d'une dynamique positive réelle, comment cette organisation nationale qu'est l'ANEQ (dont le but était d'aider au développement de la mobilisation étudiante) s'est-elle soudainement transformée en son contraire et agit-elle aujourd'hui "efficacement" comme frein à la mobilisation et à l'organisation des étudiants?" Je me propose, sinon d'y répondre, au moins d'en discuter ici.

La dynamique

Au mois d'octobre 1974, les TAEU (Tests d'aptitudes aux études universitaires) allaient agiter le milieu étudiant. Plusieurs étudiants considéraient que ces tests d'entrée à l'université comportaient des questions de niveau politique: naturellement, la discrimination à ce niveau est inacceptable. Les associations étudiantes convoquèrent des assemblées générales et devant la réponse positive des personnes présentes, décidèrent d'entreprendre la lutte (au cégep Maisonneuve, sur un total de 4,000 étudiants, de 500 à 700 personnes se rendent aux quelques assemblées; c'est une assistance que l'on peut qualifier de très bonne).

Un certain mouvement s'amorce, s'articule et un désir de porter la lutte au niveau national se manifeste ici et là. Finalement, le ministre de l'Education de cette époque (Cloutier) répond assez rapidement aux exigences des étudiants de telle façon que le rassemblement des militants qui se formait peu à peu s'évapora rapidement: les TAEU étaient suspendus pour une année.

Le calme ne s'installa pas pour longtemps. Dès le mois de novembre, de nouveaux problèmes, d'ordre économique ceux-là, allaient faire remonter le thermomètre de l'activité politique étudiante: le conflit prêts-bourses. Cette contestation prit naissance, de façon surprenante, dans les collèges de province (Rimouski...). Les cégeps de Montréal ne vinrent ajouter leurs "hauts cris" que deux à trois semaines plus tard. La fin novembre et le mois de décembre auront été les semaines les plus mouvementées du monde étudiant depuis plusieurs années. Déjà pour les TAEU, au cégep Maisonneuve, une assistance de 600 étudiants était très remarquée. Pour les nombreuses assemblées générales durant la lutte prêts-bourses, on pouvait retrouver de 2,500 à 3,500 étudiants réunis!

L'organisation étudiante de notre collège qui regroupait environ une vingtaine de membres au total vit son nombre, en décembre 1974, plus que décuplé pour atteindre les environs de 300 militants ACTIFS (pour notre collège seulement). Ainsi, lorsque Richard Vézina parle de "dynamique positive réelle", nous ne pouvons que confirmer ses dires. Cependant, reste à savoir si cette dynamique constituera le moteur de l'ANEQ: pour moi, c'est une toute autre paire de manches.

Démobilisation

A la suite de l' "offensive" démagogique des média (qu'on pense seulement aux hot-lines), il y a pire encore pour étouffer la mobilisation. En effet, faute d'encadrement, les nouvelles énergies ont rapidement sombré dans les festivités pseudo-charismatiques et franchement consommatrices de la naissance du petit Jésus. Ajoutez à cela les vacances inter-sessions et on revient à la session hiver 1975 avec des étudiants qui ont retrouvé en bonne partie leur apathie si caractéristique.

Cependant, depuis quelques mois déjà, des militants de plusieurs cégeps préparaient, presque secrètement, des structures nationales au mouvement étudiant québécois. Ces précongrès de l'ANEQ (l'Association nationale des étudiants du Québec) étaient en fait l'élaboration d'une charte de trente-cinq (35) pages qui définissait de façon très technique les statuts et règlements de la future ANEQ. Enfin, le 22 mars 1975 marque la naissance d'un nouveau syndicat étudiant: une de ses premières actions est de déclarer le 22 mars fête nationale des étudiants...

Au collège Maisonneuve, à l'assemblée générale portant sur l'adhésion ou non à l'ANEQ, on réussit de peine et de misère à obtenir le quorum i.e. 50 personnes sur 4,000. Est-ce vraiment une "dynamique positive réelle"?

Dans la deuxième partie de sa question, monsieur Vézina s'étonne que l'ANEQ n'aide pas au développement de la mobilisation étudiante. Pourtant, dès le début, chacun savait que l'ANEQ allait s'embourber dans la bureaucratie. Le Regroupement démocratique n'a rien d'original. Le jour même de la fondation de l'ANEQ, un noyau d'étudiants défenda à peu de choses près les positions du Regroupement: le Radical Caucus, initiative d'un cégep anglophone, Dawson.

L'ANEQ ne s'est pas "soudainement transformée en son contraire". L'ANEQ a toujours été le lieu de maostes et de quelques réformistes. La direction de l'ANEQ n'a jamais admis la critique en son sein: elle a la ligne juste, les autres ont tort(cf. entre autres un article paru récemment dans le JOUR: "L'ANEQ et le négativisme"). Il est d'ailleurs décevant de noter que jusque dans les milieux militants parfois, on nie le droit de tendance i.e. le droit d'avoir des idées différentes sur le mouvement étudiant et de vouloir quand même faire partie de l'ANEQ. Tout comme certains extrémistes de gauche, la direction de l'ANEQ escamote la question nationale (la non-participation à la manifestation du bill 22 à l'automne 1975 en est une preuve désolante).

Quelles solutions nous restent-ils? Le limogeage de l'ANEQ n'en est certes pas une. L'implantation du Regroupement démocratique, si possible à l'intérieur de l'ANEQ sinon en dehors, demeure selon moi le devoir de tout étudiant conscient de la défense de ses droits. De toute façon, pour la majorité des étudiants du Québec, l'ANEQ n'est pas plus qu'un organisme qui dit défendre nos droits et fait des conférences de presse une fois par quelques mois. Notre but principal: faire du Regroupement démocratique un endroit ouvert aux débats sereins et intéressant vraiment les étudiants.

On pourrait s'exclamer, comme le fait Richard Vézina, que l'ANEQ représente une réalité cauchemardesque. Devant le peu de racines qu'elle a en milieu étudiant, l'ANEQ n'est cependant pas plus qu'un mauvais cauchemar.

Alain Daneau
Economie
U. de M.

vous avez la parole

Mgr Grégoire nous met mal à l'aise et nous choque!

Nous nous sentons à l'aise et nous sommes fiers d'être chrétiens en lisant les propos tenus par Mgr Proulx, évêque de Hull, à l'occasion de la fête des travailleurs, car cela nous apparaît conforme à l'Evangile. Le Christ ne s'est-il pas compromis avec les petits? Il nous semble qu'aujourd'hui encore Il dénoncerait, comme l'a fait Mgr Proulx, les multinationales qui exploitent des ouvriers au profit d'un petit groupe. Il dénoncerait aussi le gouvernement qui est à la fois juge et partie dans les présentes négociations et qui a de son côté l'appareil législatif et judiciaire alors que les travailleurs n'ont que leur solidarité pour améliorer leurs conditions de travail en même temps qu'ils revendiquent la qualité des services pour les malades et les étudiants.

Mgr Proulx n'a pas eu peur de prendre une position claire pour les travailleurs, sachant très bien que ça ne plairait pas à tout le monde. La bonne nouvelle de l'Evangile peut-elle plaire à tout le monde, l'opprimé et l'oppresseur?

En lisant le texte de Mgr Grégoire, archevêque de Montréal, nous nous sentons par contre mal à l'aise, même choqués.

Est-ce que la souffrance quotidienne des travailleurs n'est pas aussi une souffrance intense? Les employés d'hôpitaux et les employés de soutien dans les écoles ne sont-ils pas parmi les petits et les démunis de cette société, les victimes des gros?

Les salariés ne sont-ils pas les premiers à souffrir d'un arrêt de travail? Ce n'est pas sans réfléchir aux conséquences qu'ils sont prêts à risquer de perdre des journées de salaire pourtant indispensables pour "boucler la semaine". Quand ils ont épuisé tous les moyens pour tenter de faire valoir leurs droits et le mieux être de ceux dont ils se sentent responsables, quand ils font face à un employeur, le gouvernement, qui traine volontairement les négociations pour des avantages politiques et mesquins, ils doivent avoir beaucoup de courage ces pères de famille, ces travailleurs pour accepter d'être solidaires, en sachant que débrayages et grèves ne sont pas des mesures populaires.

Le Christ a prêché l'amour, c'est vrai, mais il a aussi été crucifié pour avoir voulu faire régner plus de justice.

Comme chrétiens, nous sommes solidaires des travailleurs qui se battent pour obtenir une solution négociée au conflit actuel et pour obtenir justice pour les plus bas salariés du front commun.

Nous souhaitons que plus de chrétiens s'interrogent sur la situation actuelle et prêtent une oreille attentive aux plus défavorisés, c'est-à-dire aux travailleurs, avant de les condamner.

Hermyle Barabé
Joseph Boucard
Denyse & Gérard Fleury
Bernard Lacroix
Lucille & Roger Lalonde
Noella & Roger Lalumière
Lise & Gérard Lauzé
Gisèle & Lucien Dubois
Doria & Camille Roy
Margot Barabé

La paire de chevaux du Jour

LE JOUR est né pour vivre non pas pour mourir, comme semble le vouloir certaines personnes.

Il n'y a pas d'autres moyens de le faire vivre que de le soutenir par tous les moyens possibles.

L'affrontement qui a lieu entre la direction du JOUR et le Parti québécois est inévitable. Celui-ci a lieu ajourd'hui, il y en aura d'autres dans l'avenir, il ne faut pas s'énerver pour cela.

Il faut puiser dans les légendes des peuples pour trouver des raisons de résistance aux difficultés du présent.

Par exemple, dans les légendes folkloriques du peuple russe, nous retrouvons la "Troka". C'est-à-dire un attelage à trois chevaux et nous retrouvons aussi souvent cette expression dans la propagande russe, parce que cela est un symbole de force et de courage.

De même chez nous au Québec, une paire de chevaux pour les premiers défricheurs était aussi un symbole de force et de courage.

Pour que la paire de chevaux puisse tirer un poids maximum, il faut que les deux chevaux soient à peu près du même poids, que le conducteur ait l'habilité de commandement, sans quoi l'équilibre des forces est rompu.

Je considère le Parti québécois et le journal LE JOUR comme deux forces égales destinées à tirer ensemble dans l'intérêt du Québec, dans le respect mutuel, sans quoi là aussi l'équilibre des forces sera rompu.

L'idéal serait peut-être de trouver un arbitre qui veillerait constamment à ce que les règles du jeu soient observées.

Une grande responsabilité du conseil d'administration est de veiller au progrès de la qualité du journal; j'imagine que cela se fait par le progrès de la qualité du personnel et par la constante de l'apprentissage chez les journalistes et chez les artisans du métier d'un journal.

L'assemblée des actionnaires a été unanime pour que LE JOUR continue de vivre; cela implique les moyens financiers aussi.

Que le conseil d'administration du JOUR, et la haute direction du Parti québécois règlent la question une fois pour toute.

Ce n'est pas en démissionnant que cela peut se faire mais en créant une solidarité accrue.

Ernest Basque
Pointe-aux-Trembles

Le sport, un merveilleux instrument d'embrigadement et de diversion

En quatre ans l'Etat québécois, par l'entremise du Haut commissariat à la jeunesse aux loisirs et aux sports, a augmenté le budget consacré directement au sport amateur de 400% pour l'amener en 1975-76 à plus de $12 millions. Cette année encore, alors que l'Etat se déclare dans l'obligation de faire des coupures dans ses dépenses et annonce un budget d'austérité, il trouve le moyen d'augmenter de 25% les crédits consacrés au sport amateur et au conditionnement physique.

Le sport: appareil idéologique d'Etat

Pourquoi l'Etat accorde-t-il de plus en plus d'importance à l'institution sportive, à priori secondaire, surtout en période de crise économique? Pour répondre à cette question, il faut commencer par situer le rôle de l'Etat dans notre société capitaliste. Celui-ci a en effet pour fonction ultime d'assurer la perpétuation de notre système social, ou en d'autres termes de prévenir et d'empêcher tout bouleversement qui mettrait en cause la domination de la classe bourgeoise.

Pour ce faire l'Etat est contraint de devenir de plus en plus interventionniste au plan économique afin de tenter de prévenir des crises trop graves du type de celle de 1929, crises qui risqueraient de provoquer des mouvements sociaux difficilement contrôlables.

Mais la perpétuation du système capitaliste, si elle nécessite une certaine stabilité économique, implique également que ceux qui en assurent le fonctionnement, c'est-à-dire les travailleurs, soient convaincus de la légitimité de ce système. L'Etat est donc amené à intervenir également au plan idéologique, c'est-à-dire au niveau de la perception qu'ont les individus de la société et de leur situation dans celle-ci. Or la perception idéologique de la société qu'ont les individus à travers leur vécu quotidien, est une perception fausse qui tend à leur faire accepter comme normale la situation qui est la leur et l'organisation sociale en place.

Dans cette opération toujours à renouveler, l'Etat a un rôle important à jouer, plus particulièrement peut-être à l'égard de la jeunesse, à qui il faut inculquer les valeurs dominantes de notre société. Et c'est à travers des institutions comme la famille et l'école, dont l'Etat se montre le garant et le soutien que s'opère un peu chaque jour ce conditionnement des idées.

La pratique sportive

Mais d'autres institutions se prêtent particulièrement bien à cette mise en condition idéologique, et c'est le cas en particulier de l'institution sportive, l'objet de notre propos.

Constatons tout d'abord que le sport s'adresse plus directement à la jeunesse, du moins au niveau de la pratique. Or la mainmise de l'Etat sur cette catégorie de la population est importante car elle est garantie de l'avenir.

Constatons ensuite que le sport présente un double avantage comme instrument idéologique, d'une part sur le plan de la pratique sportive, d'autre part comme spectacle. La pratique sportive exige en effet le respect de règles essentielles dans notre société: l'obéissance aux "supérieurs" (arbitres, entraîneurs, dirigeants), le respect de la hiérarchie, la valorisation des différences individuelles, la soumission du corps à un conditionnement de bon augure pour préparer la jeunesse à accepter un travail aliénant. Le sport propose aussi, parallèlement à la hiérarchie sociale réelle, une autre hiérarchie qui semble indépendante de la première et qui paraît la transcender. Ainsi de la même manière qu'apparaît "naturelle" la hiérarchie sportive, par projection, apparaît également comme "naturelle" la hiérarchie sociale.

Le sport, spectacle

Comme spectacle, le sport sert de diversion et de soupape de sécurité à l'agressivité latente des masses, ainsi détournée de son origine qui se situe essentiellement dans les conditions aliénantes de vie et de travail. Il permet également à des millions de spectateurs et de téléspectateurs de vivre par délégation des aventures que leurs mornes conditions d'existence ne leur donneront jamais l'occasion de connaître. Le spectacle sportif offre enfin en appât aux jeunes une brochette de ces "tarzans modernes" qu'on leur impose comme modèles.

Le sport est aussi, au même titre que les spectacles de variété, une entreprise capitaliste, et comme telle basée sur la recherche du profit. Au niveau professionnel, c'est le capitalisme privé qui est directement propriétaire de l'entreprise. Au niveau "amateur" la situation est moins lumineuse et le capitalisme privé et d'Etat se partagent à la fois la tâche et les profits. En ce qui concerne l'Etat les profits s'expriment plus particulièrement en termes de prestige, que ce soit au niveau international, par la recherche de victoires sportives à défaut de victoires militaires, ou sur le plan intérieur, par la focalisation de l'intérêt des masses sur les "héros nationaux", symboles de l'efficacité de l'Etat.

Deux sociétés, un modèle

Ainsi le sport apparaît comme un reflet du système social dont il est une reproduction miniaturisée et infantilisée. Pour illustrer ce propos, prenons l'exemple des rencontres entre les équipes nationales de hockey du Canada et de l'Union soviétique. Ce ne sont pas de simples équipes de hockey qui s'affrontent mais bien deux modèles de sociétés.



Le sport: une mini-société qui reproduit, surtout pour les besoins des jeunes, futurs travailleurs, les valeurs dominantes de discipline, hiérarchie, compétition...?

Ce qui est valorisé dans un camp comme l'exploit individuel, est mis en veilleuse dans l'autre; ce qui est pratiqué ouvertement par une équipe comme la violence, reste plus discret dans l'autre. Mais fondamentalement, les deux modèles sportifs proposés, et à travers eux les modèles de sociétés, ne diffèrent pas. Ils impliquent la discipline, le respect de la hiérarchie, l'esprit de compétition, le conditionnement du corps et à travers lui des idées.

Le sport est donc en définitive une institution qui a sa large place comme instrument d'embrigadement de la jeunesse en les introduisant dans une micro-société, la société sportive, qui reproduit les valeurs dominantes des sociétés capitalistes et bureaucratiques. L'Etat québécois se comporte comme s'il voulait rattraper un certain retard dans cette entreprise en tentant de généraliser la pratique sportive chez les jeunes. Les Jeux du Québec sont un parfait exemple des moyens que les dirigeants peuvent mettre en oeuvre pour réussir cette opération jeunesse.

En tant que moyen de diversion, le sport professionnel et olympique se porte bien, même s'il entre de plus en plus en concurrence avec d'autres moyens de divertissement.

Le rapport coût-efficacité

Nous avons fait allusion au budget que consacre directement l'Etat québécois au sport et au conditionnement physique (admirez la justesse de l'expression). Mais après tout, $15 millions cela ne représente-t-il pas que quelque 0.15% de l'ensemble des dépenses gouvernementales pour l'année 76-77?

En effet, mais il ne s'agit là que d'une infime partie des sommes fabuleuses que l'on consacre chaque année au sport au Québec. Car il faut considérer les salaires des milliers d'éducateurs physiques qui oeuvrent à l'année longue dans le domaine sportif. Il faut considérer également les investissements toujours accrus que font ces succursales de l'Etat que sont les municipalités, dans les activités sportives.

Il faut également inclure dans notre liste, les investissements largement profitables que font de plus en plus les compagnies privées dans le sport amateur (essayez donc de dresser une liste complète des produits devenus soudainement olympiques en cette glorieuse année des J.O.76). Il n'est pas indispensable de s'attarder sur les montants astronomiques liés au sport professionnel. Enfin il ne faudrait pas clore cette petite énumération sans signaler le coût des installations sportives (olympiques ou non) qui sont construites, améliorées, ou agrandies chaque année au Québec.

Donc, c'est par centaines de millions de dollars que se chiffre annuellement l'opération d'embrigadement et de diversion de la population et plus particulièrement de la jeunesse, par le sport.

Le résultat est-il à la mesure des investissements? Oui, si on considère la faveur dont bénéficie le sport dans les différentes classes sociales et plus particulièrement peut-être dans la classe ouvrière. Oui, si on considère la généralisation de la pratique sportive dans les écoles. Non, si on remarque qu'en dépit de l'intervention croissante de l'Etat dans ce domaine, la jeunesse semble de plus en plus allergique à cette forme d'embrigadement. Une contestation directe de cette institution se prépare-t-elle? Elle ne peut qu'être liée à une contestation globale de notre société d'exploitation de l'homme par l'homme.

Nous nous contenterons en guise de conclusion, de citer la projection que faisait récemment la politicologue Léon Dion, que personne ne soupçonnera de visées révolutionnaires, devant les patrons québécois: **"Ces mouvements (de contestation du système occidental), ils sont déjà très forts en Grande-Bretagne... Ces mouvements, ils naissent aussi aux Etats-Unis. Ils nous atteindront et même un gouvernement québécois indépendant risque d'être dépassé par eux."**

Et le sport, institution d'embrigadement et de diversion aux mains des classes dominantes des sociétés capitalistes et bureaucratiques, n'échappera pas à la remise en question globale de ces sociétés.

Michel Jamet
Ste-Foy

ce que j'en pense...

par Laurent Laplante



Qui croire?

En refusant de participer à un comité permanent fédéral-provincial sur les communications, l'ancien ministre québécois des Communications, M. Jean-Paul L'Allier, expliquait son geste en affirmant que toute participation québécoise aux travaux de ce comité constituerait une acceptation des règles du jeu fédérales. Le nouveau titulaire du ministère québécois des Communications, M. Denis Hardy, accepte quant à lui de faire participer le Québec au même comité et il affirme, avec une conviction comparable à celle qu'affichait M. L'Allier, que ceci ne préjuge en rien des griefs qu'entretient le Québec.



Denis Hardy

Pour porter jugement sur cette contradiction apparente, il faudrait, assurément, savoir ce qu'est devenu le mandat de ce cher comité. M. L'Allier partait du principe que tout le secteur des communications devait faire l'objet d'un réaménagement. S'il ne voulait pas s'asseoir à la table d'un comité conjoint, c'est que le comité opinait dans un autre sens et prétendait laisser de côté un certain nombre de questions. Tout vouloir et



Jeanne Sauvé

consentir à une discussion de portée limitée lui paraissait contradictoire. Si M. Hardy adopte une stratégie moins ambitieuse ou si le comité ne ferme la porte à aucune échange, on comprend que l'attitude québécoise s'en trouve modifiée.

Avant de tirer cette conclusion, il faudrait que les deux ministres d'aujourd'hui, Mme Sauvé et M. Hardy, nous disent ce qu'eux attendent du comité.

Un plaidoyer qui se tient

Il n'est pas facile de mettre le doigt sur les demi-vérités, les demi-mensonges et les restrictions mentales de l'Hydro-Québec. On ne saura donc probablement jamais jusqu'à quel point l'Hydro-Québec songeait déjà à l'exportation de l'électricité quand elle affirmait solennellement que les grandioses constructions de nouveaux barrages ne serviraient qu'à satisfaire aux besoins québécois. Ce n'est donc pas à l'exégèse impossible de cette question que l'on songe quand on voit l'Hydro-Québec débattre devant l'Office national de l'énergie la vente d'électricité aux Etats-Unis. C'est beaucoup plus à *l'autonomie* que possède ou ne possède pas une province canadienne de négocier librement ses surplus d'énergie ou de ressources énergétiques.

Sur ce terrain, les précisions que fournit M. Cournoyer se défendent fort bien. Tant et aussi longtemps que durera le cadre confédératif, en effet, on comprendra que les partenaires de cette aventure songent les uns aux autres avant de traiter avec autrui. On comprendra, en d'autres termes, qu'avant de vendre le pétrole albertain aux Américains on s'informe auprès des autres provinces de leurs besoins. Même raisonnement pour l'électricité québécoise: si vraiment le Nouveau-Brunswick et l'Ontario souffrent d'une pénurie d'électricité pendant que la province qui leur est voisine, le Québec, vend allègrement ses surplus d'électricité aux Américains, quelque chose cloche dans le pacte confédératif.

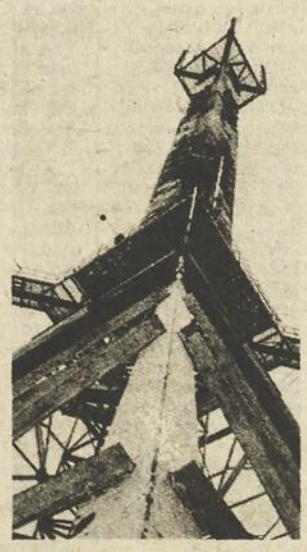
Cette "priorité dans la sympathie", tout le monde la conçoit. Là où commencerait la difficulté, ainsi que l'explique M. Cournoyer, c'est si le gouvernement fédéral décidait de choisir lui-même l'interlocuteur avec lequel le Québec (ou l'Alberta) doit signer un accord. Si le pouvoir fédéral s'avisait de déterminer lui-même à quelle destination précise doivent parvenir les surplus énergétiques des provinces, le texte confédératif, qui laisse aux provinces la mainmise sur les richesses naturelles, ne signifierait plus rien.

En somme, une sorte de veto fédéral est admissible, qui permettrait à Ottawa d'empêcher la vente à l'étranger de trop fortes quantités de ressources canadiennes, mais est aussi nécessaire un pouvoir provincial et strictement provincial, de déterminer les conditions de la vente. "Dites-moi à quel étranger ne pas vendre, mais ne me dites pas à qui vendre", serait, je pense, un résumé correct de la position adoptée par M. Cournoyer. Et cette position se défend somme toute assez bien.

Un refus légitime

Si l'on veut un jour réparer les bévues commises dans le passé par le Bureau des gouverneurs de la radiotélédiffusion et aboutir à un équilibre linguistique dans le domaine de la radio montréalaise, il faut assurément, ainsi que le demande le ministre québécois des Communications, réserver à la seule diffusion française les prochains permis.

Ce qui étonne, ce n'est pas d'entendre à ce propos le plaidoyer du ministère québécois des Communications. Dans ce domaine de la radiodiffusion montréalaise, il y a belle lurette, en effet, que le grelot est attaché et que les autorités québécoises se plaignent d'une situation qui donne aux 66% de francophones que compte la région montréalaise moins de la moitié des postes de radio.



Réserver à la diffusion française les prochains permis

Ce qui étonne, c'est que la demande en faveur d'un nouveau permis anglais émane de nulle autre que la société Radio-Canada. A un moment où le bilinguisme est battu en brèche par Air Canada, on se serait attendu à ce que Radio-Canada, qui pratique le bilinguisme de façon parfois assez saugrenue mais qui le pratique tout de même, contribue à un redressement équitable de la situation montréalaise. Apparemment, il n'en est rien.

services-campus

Magasin Services-Campus
2332 Edouard-Montpetit
3e étage 739-3405

Cette Semaine
TOPCON IC-1
SUPER D.M.



"LA MACHINE À IMAGE"
AVEC ÉTUI ET
LENTILLE 50 m/m F.2. $199.95

FLASH
BRAUN



ÉQUIPEMENT
CHAMBRE NOIRE
PATERSON

PRIX SPÉCIAL $34.95
QUANTITÉ LIMITÉE

JEUDI 17 JUIN 76
ET VENDREDI, 18 JUIN
DÉMONSTRATION EN MAGASIN DES
APPAREILS TOPCON - FLASH BRAUN - PRODUIT PATERSON

VENEZ RENCONTRER LE REPRÉSENTANT DE CES PRODUITS

Services-Campus
la Cie au service de la collectivité

Lun. Mar. Merc. 9h30 à 17h30 Jeu. Vend. 9h à 19h.

A L'AFFICHE AUJOURD'HUI

Cinémas

ATWATER 1: Plaza Alexis Nihon (Niveau du métro) 935-4246. "Butch Cassidy And The Sundance Kid": 7.10, 9.10, sam & dim: 1.20, 3.10, 5.10, 7.10, 9.10.
ATWATER 2 (étage mode): "Taxi Driver": 7.20, 9.20 sam. et dim.: 1.20, 3.20, 5.20, 7.20, 9.20.
AVENUE: 1224 Greene Ave., Westmount 937-2747: "All The President's Men": 1.00, 3.25, 6.10, 8.55
BEAVER: 5117 avenue du Parc 844-1932. "A touch of Genie": 12.00, 2.50, 5.45, 8.40. "All American Gire": 1.20, 4.10, 7.05, 10.00.
BERRI: 1280 St-Denis, 878-2424, "La filière française #2" 2.20, 6.00, 9.45 "Fric frac rue des diams": 12.35, 4.15, 8.00.
BIJOU: 5030 Papineau. "Règlements de femmes à O.Q. Corrall: 1.20, 4.40, 8.00, "A bout de sexe": 2.55, 6.20, 9.40.
CARTIER: 1019 Cartier, Québec, 525-9340. Mercredi: "Plein la gueule": 6.45, "El Topo": 9.15. Jeudi: "Stichs and stones": 7.00, 9.00. Vendredi, samedi: "Yellow Submarine": 7.30, "La nuit des morts vivants": 9.30. Dimanche: "Jonathan...": 2.00, "Harold et Maude": 4.00.
CHATEAU 1: 6956 St-Denis, 271-4400. "Ils a la louve des SS.: 2.55, 6.15, 9.35, "Ils a gardienne du harem: 1.15, 4.35, 7.55.
CHATEAU 2: 6950 St-Denis, 271-4400. "Tony le Sicilien": 2.20, 6.00, 9.40. "La faille": 12.20, 4.00, 7.40.
CHEVALIER: 1590 rue St-Denis, 845-3222. "Il pleut sur Santiago", 12.20, 2.30, 4.45, 6.55, 9.10.
CINÉMA 7e ART: 3180 Bélanger est, 722-0302. "L'agression": 9.30, sam: 5.20, 9.30. dim.: 1.15, 5.20, 9.30. "L'héritier": 7.30. dim.; 3.05, 7.30.
CINÉMA LE PIERROT: 1590 St-Denis, 845-3222. "L'histoire d'Adèle H": 1.10, 3.10, 5.10, 7.10, 9.10.
CLAREMONT: 5038 Sherbrooke ouest, 486-7395 "Bad News Bears": 12.40, 2.50, 4.55, 7.00, 9.05
COMPLEXE DESJARDINS, Salle 1: "Les onze mille verges": 1.10, 3.15, 5.20, 7.20, 9.25. **Salle 2:** "Sept morts sur ordonnance": 1.15, 3.20, 5.30, 7.35, 9.45. **Salle 3:** "Fox et ses amis": 12.15, 2.25, 4.40, 6.50, 9.05. **Salle 4:** "L'important c'est d'aimer": 1.30, 3.30, 5.35, 7.35, 9.40.
CRÉMAZIE: 8610 St-Denis, 388-4210. "La toile d'araignée": 6.00, 9.45, sam. et dim.: 2.05, 6.00, 9.45. "Yakusa": 7.50, sam. dim.: 12.15, 4.00, 7.50.
DAUPHIN: (Renoir) 2396 E. Beaubien, 721-6060. "Léonor": 7.30, 9.30, sam. dim.: 1.30, 3.30, 5.30, 7.30, 9.30. **Salle MacLaren:** "Parfum de femme": 7.30, 9.30, sam. dim.: 1.30, 3.30, 5.30, 7.30, 9.30.
ÉGLISE UNITAIRE DU MESSIE: Coin des rues Sherbrooke et Simpson. 931-3753. "Eliza's Horoscope" de Gordon Sheppard, de mardi à dimanche: 9:00 jusqu'au 27 juin.
ÉLYSÉE: 35 Milton, 842-6053. **Salle Renais:** "Femme sous influence": 7.00, 9.30, sam. et dim.: 1.30, 4.15, 7.00, 9.40. **Salle Eisenstein:** "Cousin, cousine": 7.30, 9.30, sam. et dim.: 1.30, 3.35, 5.30, 7.30, 10.00 (dim: 9.30).
LAVAL: 1600 Le Corbusier, 688-8200. **Salle 1:** "Elle ne pense qu'à ça": 2.40, 6.05, 9.35. "Tango 2001": 6.05, sam. dim.: 12.55, 4.20, 7.50. Salle 2: "Ilsa la louve des "SS": 2.55, 6.20, 9.45. Ils a gardienne du harem...": 6.20, sam. dim.: 1.10, 4.35, 8.00. **Salle 3:** "The love and time of Scaramouch": 7.30, sam. dim.: 1.30, 3.30, 5.30, 7.30, 9.30. **Salle 4:** "One flew over the cuckoo's nest": 6.00, sam. dim.: 1.00, 3.30, 6.00, 8.30. **Salle 5:** "Tony le Sicilien": 6.15, sam. dim.: 2.55, 6.15, 9.35. "Mon nom est Pecos": 6.15, sam. dim.: 1.15, 4.35, 7.55.
KENT: 100 Sherbrooke O. 489-9707. "One Flew Over The Cuckoo's Nest": 1.30, 4.00, 6.30, 9.00.
MERCIER: 4260 Ste-Catherine, 255-6224. "Quand les dinosaures dominaient le monde": 8.10, sam. dim.: 1.00, 4.35, 8.10. "Doc Sauvage arrive": 6.25, 10.00, sam. dim.: 2.50, 6.25, 10.00.
MONKLAND: 5505 ave Monkland, 484-3570. "I Will, I Will For Now": 1.20, 5.15, 9.25. "Romantic English-woman": 3.10, 7.20.
OUTREMONT: 1248 ouest rue Bernard 277-4145. Mercredi: "General Idi Amin Dada": 7.30, "The Killer elite": 9.30. Jeudi: "The rain people": 7.15, "The conversation": 9.30. Vendredi: "Murder on the Orient Express": 7.00, "Chinatown": 9.30, "A boy and his dog": minuit. Samedi: "Murder of the Orient Express": 7.00. "Carnal knowledge": 9.30, "A boy and his dog": minuit. Dimanche: "Chinatown": 2.00, "Murder of the Orient Express": 4.30, "Plein la gueule": 7.00. "Le crime de l'Orient Express": 9.30.
PARC: 720, Avenue de l'église, 768-2509 "Ilsa la louve des "SS".": 6.00, 9.25, sam. dim.: 2.40, 6.00, 9.25. "Ilsa gardienne du harem des rois du pétrole": 7.40, sam. dim.: 1.00, 4.20, 7.40.
PALACE: 698 Ste-Catherine ouest, 866-6991 "Missouri Breaks": 12.45, 2.50, 4.55, 7.05, 9.10.
PAPINEAU 1: 4519 Papineau, 521-6853 "Les dévoreuses de sexe": 12.40, 3.45, 6.50, 9.55. "Elles disent toujours oui": 2.05, 5.10, 8.15. **Salle 2:** "Capone": 1.00, 4.25, 7.50.
PARISIEN 1: 480 Ste-Catherine ouest, 861-2697. **Salle 1:** "The love and time of Scaremouch": 1.40, 3.40, 5.40, 7.40, 9.40. 11.40. **Salle 2** "Family Plot": 12.30, 2.45, 4.55, 7.05, 9.20. **Salle 3** "Grizzly": 1.00, 3.00, 5.00, 7.00, 9.00. **Salle 4** "La chambre rouge": 1.30, 3.30, 5.30, 7.30, 9.30. **Salle 5** "Exebition": 1.10, 3.10, 5.10, 7.10, 9.10, sam. dernier spectacle: 11.05.
PLACE DU CANADA: Entrée via Hôtel Château Champlain, 861-4595. "Jule and Jim": 9.15, sam. dim.: 2.15, 6.00, 9.30. "400 Blows": 7.30, sam. dim.: 12.45, 4.15, 7.45.
PLACE VILLE-MARIE GRAND: 777 Dorchester O. 866-2655. "One Flew Over The Cuckoo's Nest": 12.05, 2.20, 4.40, 7.05, 9.30. **Petit cinéma:** "Hedda": 1.05, 2.55, 4.55, 6.50, 8.55.
PUSSYCAT: 4015 boul. St-Laurent. 845-5215. "Hollywood she Wolves": 12.00, 3.00, 5.45, 8.30. "Room II": 1.30, 4.20, 7.10, 10.00. "Court Métrage": 2.50, 5.35, 8.20.
RIVOLI 1: 6906 St-Denis, 277-4129. **Salle 1:** "Elle ne pense qu'à ça": 2.40, 6.05, 9.25. "Tango 2001": 1.00, 4.20, 7.45. **Salle 2:** "Exébition": 2.25, 5.45, 9.10. "Quand les jeunes filles sont en fleurs": 12.50, 4.10, 7.35.
SEVILLE: 2155 Ste-Catherine ouest, 932-1139. "Won Tonton Who Saved Hollywood": 1.00, 3.00, 5.00, 7.00, 9.00.
SNOWDON: 5225 Décarie, 482-1322. "Missouri Breaks": 7.05, ven. sam.: 12.30, 2.40, 4.55, 7.05, 9.25.
ST-DENIS: 1594 rue St-Denis. "Les deux fils de Trinita": 1.30, 4.55, 8.20. "Véra Cruz": 3.00, 6.25, 9.55.
VAN HORNE: 6150 Côte-des Neiges, 731-8423. "Won Tonton Who Saved Hollywood": 12.40, 2.25, 4.10, 5.55, 7.40, 9.25.
VERDUN: 3841 rue Wellington, 768-2092. "L'agression": 8.00, sam. dim.: 3.00, 6.30, 9.40. "Le téléphone rose": 6.20, 9.40, sam. dim.: 1.15, 4.40, 8.00.
VIAU: 226 boul. des Laurentides, Laval. "Un après-midi de chien" et "A coup de magnum", lun. à sam. continuel dès 6.00, dim. dès 12.30.
VILLERAY: 8042 St-Denis, 388-5577. "Quand les dinosaures dominaient le monde": 8.00, sam. dim.: 1.00, 4.30, 8.00. "Doc Sauvage arrive": 6.20, 9.55, sam. dim.: 2.40, 6.15, 9.50.
YORK: 1487 rue Ste-Catherine ouest 927-8978 "The Sailor Who Fell From Grace With The Sea": 1.15, 3.05, 5.00, 7.00, 9.00.
WESTMOUNT SQUARE: 1, Wesmount Square, 931-2477. "End Of The Game": 1.05, 3.00, 5.00, 7.00, 9.00.
CONSERVATOIRE D'ART CINEMATOGRAPHIQUE: 1455 boul. de Maisonneuve, 879-4349. Mercredi: "The first twenty years of american cinema", "Queen Kelly": 7.00, "White heat": 9.00. Jeudi: "L'éventail de lady Windemère": 7.00, "Chance meeting": 9.00.
CINÉMATHÈQUE QUÉBÉCOISE: 1700 rue St-Denis, 844-8734. Mercredi: "Faisons un rêve": 7.30. "La vie est à nous": 9.30. Jeudi: "Le club des aristocrates": 7.30, "Quadrille": 9.30.

Théâtres

LE THÉÂTRE D'ÉTÉ DE "SUN VALLEY" autoroute des Laurentides, et route no 11, 229-3514. "L'oeuf à la coque", comédie de Marcel Frank, avec Henri Norbert, Madeleine Sicotte, Louis Lalande, Françoise Lemieux et Sylvia Gariépy. Du mardi au vendredi à 9.00. Samedi: 8.00, 10.30. Dimanche: 8.00. A partir du 19 juin.
LE THEATRE DES PRAIRIES: Notre-Dame-des-Prairies, 756-0559. "Je veux voir Mioussov". Comédie de Valentin Kataïev avec Roger Lebel, Françoise Faucher, Denise Morel, Béatrice Picard, Serge Turgeon, Yvan St-Ange, Michel Forget et Jean Duceppe. A partir de la fin de juin.
THEATRE DE LA FENIERE: 1500 de la Fenière, Ancienne-Lorette (418) 872-1424. "Le noir te vas si bien" comédie burlesque de Jean Marsan, avec Jean-Marie Lemieux, Rachel Lortée, Lénie Scoffié, Pierre Brisset DesNos, Marie-Hélène Gagnon, Réjean Roy, Irène Roy et Louis Poirier, mise en scène: J. M. Lemieux. Jusqu'au 15 juillet.
THÉÂTRE DU NOUVEAU MONDE: 84 ouest, rue Ste-Catherine. 861-7488. Relâche jusqu'au 1er juillet.
LE THEATRE DE LA MARJOLAINE: Eastman (514) 297-2862. "Les héros de mon enfance" comédie musicale de McCielt et Sylvain Bel, avec D. Berregman, Edgar Fruitier, Gaétan Labrèche, Mireille Lachance, V. Le Flag, Pauline Martin, Denis Mercier, André Montruren, Marjolaine Hébert. Mise en scène de Gaétan Labrèche. Du 26 juin au 5 sept.
THEATRE DES GALERIES, 1950 boul. de la Concorde, Laval, 663-6177. Denise Guenette, auteur-compositeur interprète, de mercredi à dimanche: 20.30. Entrée: $3.00.
THÉÂTRE DU RIDEAU VERT: 4664 rue St-Denis, 844-1793. Relâche.
THEATRE DES MARGUERITES: à Trois-Rivières, (819) 377-3223. "Hermine" de Claude Magnier, comédie-vaudeville avec Janine Sutto, Léo Iléal, Roger Garceau, Jean Brousseau, Aubert Pallascio, Jean-Louis Paris, Georges Carrère et Elisabeth Chouvalidzé. Du mardi au vendredi: 9.00. Samedi 7.30 et 10.00. Entrée $4.00. Samedi $5.00. Du 24 juin au 4 sept.
THÉÂTRE-MIDI DU MAURIER: 84 ouest, rue Ste-Catherine 861-7488. "Le démon du midi" de Roger Garand.
THÉÂTRE DE QUAT'-SOUS, 100 est, av. des Pins. "Pieds nus dans le parc", de Neil Simon, adaptation française d'André Roussin, avec Louise Turcot, Nini Durand, Réjean Lefrançois, Georges Groulx et Gaston Lepage. Mise en scène de Richard Martin.
STUDIO-THEATRE DA SILVA: Autoroute des Laurentides. Sortie 27 est. 1155, rue Morel Ste Sophie-de-Lacorne, 514-436-1304. "La grande Aurore", comédie de Serge Mercier avec Louise Beauséjour, Lise Leclerc, Claire Villeneuve, Jean-Marce da Selva. Mise en scène: Robert Lavoie. Du mercredi au samedi à 9.00. Entrée $5.00. Du 23 juin au 18 sept.
LE THEATRE DE L'ESCALE: St-Marc-sur-le-Richelieu (514)584-2226. "Dites-le avec des fleurs". Comédie écrite en collaboration par Jean Barbeau et Marcel Dubé avec G. Godin, André Boucher, Louise Latraverse, Christiane Raymond, Christiane Raymond, Claude Frenet, Jean-Pierre Bélanger et Raymond Bouchard. A partir de vendredi le 18 juin.

Variétés

CAFÉ CAMPUS, Chemin de la Reine Marie. Mercredi: relâche.
PANCHO 1442 Bleury 844-3130. De mercredi à dimanche: "Conventum": 21.30 et 23.00. Entrée sem. $2.00, V.S. $2.50.
CASANOUS: 485 Sherbrooke ouest, 844-3691. Tous les mercredis: Soirée de poésie, avec Janou St-Denis. Jeudi, vendredi: "L'Infonie", quatuor de Walter Boudreau: 22h et minuit. Samedi: Philippe Gagnon: 22h. et minuit. Entrée: $1.00.
ÉVÊCHÉ: Place Jacques-Cartier, 861-5731. Ste-Croix-Bankley" à 21.30 et 23.30. Jusqu'au 20 juin.
CAFÉ DU QUAI: Magog, (819) 843-9007. Relâche.
LA POUDRIERE: de l'Ile Ste-Hélène, 526-0821. Le théâtre international de Montréal présente: "L'enfant prodigue", de Debussy et "Le secret de Suzanne", de Wolf Ferrari. Mini-opéras chanté par Bruno Laplante, Paul Trépanier et Paule Verschelden et Céline Dussault, au piano. Colombe Pelletier. Du mardi au vendredi, 20h30 et le samedi: 18h30 et 21h30. Jusqu'au 19 juin.
GRAND SALON DU DOMAINE MASCOUCHE: (Boîte de Marc Hamilton) 3537 St-Pierre, 474-0314. De mercredi à samedi: "Dyonisos": 23h et 1h.
CAFE DES BERGÉS: 805 St-Antoine, Lachine. Vendredi et samedi: Groupe "Pleine lune": 8.30. Entrée: $1.00. Dimanche: "Violence et passion de L. Visconti": 2.00, 8.00. Entrée: $1.50.
CAFE DU PORT: 356 Berri. 845-8765. De jeudi à dimanche: "Auclair-Fortin" (Guitare, saxaphone piano)" "Le jazz de la parole de Shawinigan" à 22h et minuit. Entrée $2.00.
LE PATRIOTE: Ste-Agathe, 523-1131 ou (819)326-3655. Du 26 juin au 4 juillet: Louise Forestier.
SOLEIL LEVANT: 286 rue Ste-Catherine, ouest. 861-0657. Mercredi: Winter Garden. Jeudi, vendredi et samedi: Yvan Landry.
CAFÉ LA CHACONNE, 338 rue Ontario, 843-8620. Vendredi, samedi et dimanche: "Alain Lefèvre au piano à 21.00.
LA CROUTE: 191 rue St-Paul ouest, 843-7444. Richard "Jos" Leroux, Marcel Picard: 20.00. Entrée libre.
IMPRÉVU DE L'HOTEL IROQUOIS: "L'Orient d'O.: 10.00 et minuit V.S. 10.00, 11.30, et 1.30. Entrée libre. Jusqu'au 20 juin. Relâche.
SALLE WILFRID-PELLETIER, "Michel Fugain et le Big Bazar" à 20.30.
THÉÂTRE MAISONNEUVE (Place des Arts): Du 9 au 15 juin: "Reveen" hypnotiste. Mercredi et jeudi: relâche.
LA BOITE A CHANSONS, de l'Hotel Mérindien, 4, Complexe Desjardins, 285-1450. Du 9 au 20 juin: "Lucille Dumont", du mercredi au dimanche, à 21h30 et 23h.

Télévision

●11.30
2 (11) La grande aventure - "Les îles de l'atlantique".
4 Dessins animés
7 10 30 Fanfan Dédé
(9) En marches courtes
●11.45
4 Monsieur météo
30 Dessins animés
●11.50
4 Les informations
●12.00
2 (11) Docteur Doolittle "Allergique aux cacahuètes".
4 De tout de tous
5 6 The Bob McLean Show - Variétés.
7 Informa bloc
10 30 Patof raconte
12 Pay cards
●12.30
2 (9) (11) 13 Des goûts, des formes et des couleurs.
7 10 30 Les Tannants - Variétés.
12 Magic Tom's Road show
●1.00
2 (9) (11) 13 Sur des roulettes
4 Les tannants - Variétés.
5 Movie time - "Tripoli".
6 Mary Hartman, Mary Hartman
12 Summer Theatre - "What's up tiger lily?"
●1.30
2 (9) (11) 13 Téléjournal
6 Coronation Street — Téléroman
7 Bonjour l'été
10 Ciné-mercredi - "Panique dans la jungle".
30 Les fêtes de la St-Jean dans l'outaouais
●1.35
2 (9) (11) 13 Réseau-soleil
●2.00
4 Pour vous mesdames
6 All in the family
●2.30
2 (9) (11) 13 Cinéma - "Le chanteur de Mexico".
4 Plein feu sur les arts
5 6 The edge of night - Téléroman
7 Théâtre des étoiles - "Les baisers oubliés".
12 What's the good word — Jeu
30 Outaouais-aujourd'hui
●2.45
4 Cinéma - "La belle tueuse".
●3.00
5 6 Take thirty - Actualité
12 Another world
7 10 30 Pour vous, mesdames
●3.15
30 Dessins animés
●3.30
5 6 Celebrity Cooks
●4.00
2 (9) (11) 13 Sesame
5 6 Forest Rangers
7 10 30 Patofville
(9) NC Sans génie et ses amis "Musique".
12 Celebrity Dominoes
●4.15
4 Dessins animés
●4.30
2 (9) (11) 13 Grujot et Délicat "L'horloge magique".
4 En vacances avec Claudine
5 6 Mr. Dressup
7 10 30 Les cadets de la forêt
(9)NC Sesame street
12 Définition — Jeu
●5.00
2 (11) Joe Gaillard
4 Joe 90
5 6 It's your choice
7 10 30 Escadrille sous-marine
(9) 13 Cinéma de 5 heures - "Fantomas contre Scotland Yard".

2 CBFT Montréal (R.-C.)
4 CFCM Québec (TVA)
5 CKMI Québec (CBC)
6 CBMT Montréal (CBC)
7 CHLT-TV Sherbrooke (TVA)
9 CKSH-TV Sherbrooke (R.-C.)
10 CFTM-TV Montréal (TVA)
11 CBVT Québec (R.-C.)
12 CFCF-TV Montréal (CTV)
13 CKTM-TV Trois-Rivières (Ind.).
17 CIVM-TV (UHF) Montréal (R.-Q.)
30 CFVO (UHF) Hull (TVA)

Tous les communiqués doivent parvenir au plus tard le mercredi, à l'attention de Katou, 387 Lebeau, 331-8961, poste 66.

12 It's your move — Jeu
●5.30
4 Jinny
5 6 The Partridge family - Comédie "A day of honesty".
(9)NC Bonjour la vie
7 10 30 Fusée XL-5
12 The price is right
●5.55
4 Monsieur météo
●6.00
2 (11) Ce soir
4 7 10 30 Parle, parle, jase jase...
5 Around the city with Bob
6 The Bob Newhart show
(9) NC Mille et un emplois
12 Pulse - Information
●6.15
(11) Nouvelles Régionales
●6.25
(11) Nouvelles du sport
●6.30
5 6 The city
(11) Ce soir
●7.00
2 (11) La cuisine d'ailleurs
4 Aujourd'hui le 16 juin
5 6 Hoe, hoe, hoe
7 Entre nous
12 The Jefferssons - Comédie "George vs wall street".
(9) Le 9 vous informe
(9)NC Soirée Canadienne
10 Le 10 vous informe
13 Le 13 vous informe
17 La chasse-galerie "La corriveau".
30 Le quotidien - Information
●7.15
17 Civilisations "Les premiers pas de l'homme".
●7.30
(9) (11) 13 Consommateurs avertis
4 Les grandes productions - "La furie des apaches".
5 6 Sports of the XXIe olympiad
7 10 Les grandes productions - "A l'ouest du Montana".
(9) 13 Jinny
12 Maude — Comédie "Poor Albert".
17 Aux p'tites vues "Vivre libre".
30 Les grandes productions - "Prisonnier de la Casbah".
●8.00
2 (9) (11) 13 Le chant de la forêt
5 6 Margaret in Moscow
(9)NC Cowtown Rodéo
12 Wednesday night movie "The go-between".
●9.00
4 7 10 30 Kojak
5 6 The Robert Eyderman
(9)NC VC'est arrivé demain
30 Kojak
●9.30
●9.30
2 (9) (11) 13 Témoignages "Justice immanente".
5 6 Gordon Lightfoot olympic benefit
17 Approche
●10.00
2 (9) (11) 13 A la radio des années 80
4 Chantons bar
7 10 30 Coup de filet
(9)NC La santé mentale "Sport".
●10.25
12 Heritage Highway
●10.30
2 (9) (11) 13 Téléjournal
4 7 10 30 Les nouvelles TVA
(9)NC 24 heures à la fois
12 A communiquer
●10.50
2 (9) (11) 13 Nouvelles du sport
13 Le 13 vous informe
●11.00
2 (11) C'était hier
4 Monsieur météo
5 6 12 News
7 Informa 7
(9) Ciné-soir "Moi un noir".
(9)NC Mille et un emplois
10 La couleur du temps
13 Ciné-soir "Le chevalier des sables".
30 Outaouais aujourd'hui
●11.05
4 Ciné-4 - "L'amant de lady Loverly".
●11.15
7 10 Sans pantoufles - "Le port des illusions".
●11.20
12 Pulse
●11.22
6 Special assignment
5 The Merv Griffin Show
●11.30
6 Montreal tonight
30 Ciné-aujourd'hui - "Les anges sauvages".
●11.55
6 Ciné-six "Go west young man".
●12.00
2 (11) Cinéma "L'entrée des artistes".
(9)NC Las Vegas Fight Of The Week
12 The twelve midnight movie - "Sam Wiskey".
●12.52
5 Musique Marc Legrand
●1.00
(9)NC Roller Derby
10 Le 10 vous informe
●1.30
2 Le téléjournal
●2.00
(9) NC Télé-sports Digest
●2.30
(9)NC The Checkered Flag
●3.00
(9)NC Sports Heritage

Les Fêtes nationales à la télévision

par Jean-Pierre Tadros

Les spectacles du Mont-Royal des 23, 24 et 26 juin, lors de la Fête nationale des Québécois, seront retransmis simultanément par Radio-Québec et Radio-Canada. L'entente est intervenue hier entre les deux chaînes de télévision.

C'est Radio-Québec qui produira les différentes émissions grâce à son nouveau car de reportage qui sera utilisé pour la première fois (et qui a coûté, m'a-t-on dit, la jolie somme d'un million de dollars). Radio-Canada captera le signal de Radio-Québec (qui avait été mis gratuitement à la disposition de tous les télédiffuseurs par le poste québécois) et le retransmettra sur son réseau, coast-to-coast. Le poste canadien s'engage à identifier l'émission comme provenant de Radio-Québec, et ne présentera pas de commerciaux durant sa retransmission.

Donc, d'un océan à l'autre, à l'antenne de Radio-Québec ou à celle de Radio-Canada (suivant les possibilités et vos préférences), vous pourrez voir les spectacles de la Fête nationale des Québécois. C'est-à-dire, celui du 23 juin qui regroupera "les cinq grands": Charlebois - Deschamps - Ferland - Léveillée - Vigneault. Celui du 24, aussi, qui regroupera Pauline Julien, Raymond Lévesque, Claude Gauthier et Gaston Brisson. Enfin, celui du 26 juin durant lequel on retrouvera les principaux groupes québécois Beau Dommage, Contraction, Harmonium, Octobre, ainsi qu'André Angelini, Richard Seguin et Raoul Duguay.

Une ombre au tableau, cependant: le spectacle du 25 juin ne sera pas enregistré. Il s'agit de "A quelle heure la parade?", avec Louise Forestier, Jean Lapointe, Plume... On nous a assuré à Radio-Québec que ce n'était pas une question d'artistes ou de spectacle, mais tout simplement un problème de disponibilités technique et financière.

Une autre ombre au tableau: le spectacle du 23 sera diffusé en différé, à Radio-Québec aussi bien qu'à Radio-Canada. C'est ce dernier qui l'aurait exigé, puisque Radio-Canada se devait de transmettre en direct un match de baseball se déroulant quelque part aux Etats-Unis. Radio-Québec a donc dû se plier au baseball, et le spectacle passera en ondes à 23 heures, au lieu de 21h30. Le 24, cela se fera en direct. Et le samedi 26, Radio-Québec diffusera en direct à partir de 21h30, alors que Radio-Canada se contentera de retransmettre en différé à partir de 23 heures.

"Radio-Québec qui se définit comme le diffuseur de la culture québécoise, a rappelé son président M. Yves Labonté, se devait de tout mettre en oeuvre pour que tous les Québécois et même tous les Canadiens d'expression française et, si possible, ceux de langue anglaise puissent se joindre à nos meilleurs artistes pour célébrer le temps des retrouvailles."

Le réseau TVA a refusé l'offre de Radio-Québec. Ces émissions s'intégreront à l'intérieur d'une programmation spéciale de Radio-Québec qui, du 20 au 26 juin, se placera sous le thème: "le temps des retrouvailles".



Guy Tay en Monsieur Soleil, Michèle Deslauriers en Madame Lune, des clowns et une fanfare animeront la "Fête du Soleil", samedi le 26, dans l'après-midi, sur le Mont-Royal.

Quand 12,000 enfants font un soleil vivant

par Bruno Dostie

Samedi 26 juin, de 13h30 à 17h00, ce sera "Fête du soleil" sur le Mont-Royal, un "grand jeu" auquel de dix à douze mille enfants pourront prendre part. La grande scène, toutes les scènes seront éliminées et ce sont les enfants qui seront les vedettes de cette fête, fierté du président Normand, bébé du comédien "Monsieur Soleil" Guy Tay, seule véritable activité de participation des Fêtes nationales 1976.

Tous les enfants de 3 à 12 ans sont invités. Avec eux, on leur demande d'apporter chacun un **crayon de couleur** (un seul, ils emprunteront les autres couleurs), une **assiette en aluminium** (qui servira de miroir pour capter les rayons du soleil et qui a sur les vrais miroirs l'avantage de ne pas couper) et on leur demande aussi de se costumer en clown. S'ils ne peuvent se costumer, ça n'est pas un drame, ils trouveront de quoi se peinturlurer sur place.

Les organisateurs, eux, auront fait confectionner les bases qui serviront aux enfants à se faire des panaches d'oiseaux et d'indiens, des cylindres de carton qui serviront à faire des totems, d'autres cylindres qui serviront à fabriquer 20 chenilles géantes, 5,000 formes de papillons que décoreront les enfants, les éléments pour fabriquer 2,500 fleurs, 2,500 médaillons soleils qui s'ajusteront aux visages comme des masques, 2,500 lunettes de couleur, sans compter 10,000 ballons et 1,500 serpentins qui seront distribués à ceux qui arriveront trop tard pour s'engager dans la fabrication et la décoration des premiers éléments.

Sur place, c'est-à-dire entre le lac des Castors et la grande scène, quelque 120 clowns animeront les enfants. L'espace aura été divisé en zones bien identifiées où les enfants se regrouperont selon leur âge respectif (3 à 6 ans, 6 à 8, 8 à 10 et 10 à 12). De 13h30 à 15h00, les enfants se consacreront à la fabrication des fleurs, papillons, panaches, masques, chenilles et totems dont toutes les couleurs ont été prévues en fonction du regroupement de tous les enfants, après trois heures, selon les lignes d'un immense dessin inscrit sur le sol avec des ficelles de différentes couleurs, pour former un gigantesque soleil.

Ensuite, il y aura salut au soleil, parade vers le Centre d'art, et spectacle pour les enfants à 17h00.

Une quinzaine de personnes, avec un budget de $15,000, travaillent depuis un mois à la conception de cette fête et à la préparation des éléments qui permettront aux enfants de jouer. Tout a été pensé en vue d'éviter les blessures et les taches durables et des pompiers bienveillants seront justement là pour laver la peinture à l'eau.

Guy Tay en Monsieur Soleil et Michèle Deslauriers en Madame Lune, avec les clowns et les musiciens de l'Enfant Fort pour l'ambiance musicale, animeront cette fête dont les enfants seront les véritables vedettes avec leur imagination, leurs couleurs et leur goût du jeu et du déguisement. A proximité, de la pente surplombant le lac, parents et curieux pourront observer le spectacle qui devrait être magnifique: imaginons un soleil vivant, fait de 12,000 enfants!

Petit guide pratique de la montagne

par Kathleen Francoeur

D'abord, faudra être propre... pas pour la "visite" cette fois, pour nous autres, pour notre montagne qui est en même temps un des rares espaces verts qui nous restent à Montréal. "Le Mont-Royal est un espace vert privilégié au coeur de la ville. Ce site naturel doit être préservé et son environnement respecté", comme le dit si bien Jacques Normand, président des Fêtes. A cet effet, il y aura une campagne de sensibilisation faite en collaboration avec les média et des messages d'intérêt public seront diffusés sur la montagne par La Montagne elle-même, personnalitée par Louisette Dussault.

On invitera le public à laisser les déchets en bordure des chemins où le service de l'entretien de la ville de Montréal en fera la collecte; on demande aussi de ne pas apporter de contenant de verre et de ne rien laisser dans les sous-bois, où les camions ne peuvent se rendre.

Seuls les piétons seront acceptés sur la montagne, le transport en auto ou en bicyclette étant prohibé. Les transports en commun assureront les moyens d'accès au Mont-Royal. A l'est: les lignes d'autobus 11 et 97 feront la navette entre la station de métro Mont-Royal et l'entrée est de la montagne, à l'intersection de l'avenue du Parc et Mont-Royal. A l'ouest: la ligne 65x, partant de la station Guy, amènera les passagers tout près du Lac des Castors et cette ligne est recommandée aux handicapés physique et aux personnes du troisième âge puisqu'elle mène directement sur l'emplacement. Les lignes d'autobus 165, 65 et 66 déposeront leurs passagers à l'intersection de la Côte des Neiges et du Chemin du Souvenir. Les heures de service du métro seront prolongées jusqu'à 2h30 du matin pour ce qui est de la ligne 4, et jusqu'à 1h30 pour les lignes 1 et 2 (la ligne 1 finissant à la station Frontenac). Les autobus, pour leur part, circuleront aussi longtemps que nécessaire. Il y aura des kiosques où l'on pourra s'approvisionner en sandwiches, liqueurs douces, etc, ainsi que de la bière qui sera vendu à $1. le verre, au kiosque seulement. Il est donc conseillé d'apporter son lunch: ça sera meilleur et la bière, probablement plus fraîche! Une vingtaine de troubadours circuleront parmi la foule autour de la grande scène du Lac des Castors les jeudi et vendredi 24 et 25 juin, question d'animer, en faisant chanter et participer à la Fête.

Le traditionnel Bûcher de la St-Jean aura lieu dans la soirée du 23 juin, sur la rive du Lac des Castors, après le spectacle des "5 Jean-Baptiste", et chaque soir bien sûr, il y aura un feu d'artifice qui augmentera quotidiennement en intensité. Parlant d'intensité, la qualité sonore des scènes sera meilleure cette année, puisque le service de production en a doublé le volume.

Pour tous renseignements relatifs aux activités qui se dérouleront sur le Mont-Royal dans le cadre de la Fête nationale des Québécois, le public est invité à composer le numéro suivant: (514) 281-1122 et ce, à compter d'aujourd'hui.

DIEU SAUVE L'ARÈNE

ou Les olympiques 76

A lire ce mois-ci dans

AUJOURD'HUI CREDO

486-9213
3480 boul. Decarie, Mtl.

le numéro **$0.75**







d'un jour à l'autre

par Kathleen Francoeur

''La coupe stainless'', l'excellente comédie de Jean Barbeau, sera jouée à l'aréna de Montréal-Nord, le dimanche 20 juin, dans le cadre des Fêtes de la St-Jean de Montréal-Nord, comme spectacle d'ouverture. ''La coupe stainless'' met en vedette Monique Joly, Francine Ruel, Yves Corbeil, Pierre Labelle, Michel Forget et Claudette Auchu à l'orgue. Ce spectacle, comme tous ceux qui seront présentés aux Fêtes de Montréal-Nord, est gratuit.

●●●

A l'église St-Germain d'Outremont, le dimanche 20 juin, l'Ensemble vocal Arts-Québec et ses Pueri Cantores donnera en concert l'interprétation de ''La messe impériale'' de Haydn et le ''Regina Caeli'' de Mozart. Les billets sont à $3 et pour les étudiants, $1.

●●●

Demain, à l'auditorium du Musée des Beaux-Arts, aura lieu une représentation publique et gratuite du long-métrage documentaire qui constitue la contribution officielle du Canada à la Conférence sur les établissement humains (Habitat 76) organisée par l'ONU à Vancouver. ''Une place au monde'', titre du long métrage, sera présenté demain à 20h. Un débat aura lieu après la projection et l'animateur sera l'architecte Jean-Claude Marsan. Des représentants du Parti civique et du Rassemblement des citoyens ainsi que des membres d'autres organisations que préoccupent la question urbaine ont été invités à participer à cet événement.



photo: Claire Beaugrand-Champagne

C'est pas d'ma faute...

Une revue musicale écrite par André Dubois, ''C'est pas d'ma faute'', sera présentée au théâtre St-Denis, du 2 au 18 juillet prochain, dans le cadre du programme Art et culture du COJO. Ce spectacle, qui réunira une douzaine d'artistes de théâtre et de variétés, sera présenté en collaboration avec Spek-Tak int. Ltée. et CFGL-FM, et se veut une parodie des commissions d'enquête si ''populaires'' au Québec actuellement, plus particulièrement celle de la CECO. Paul Buissonneau assurera la mise en scène et la musique sera de Michel Lefrançois. En plus des artistes qu'on peut voir sur notre photo, (de gauche à droite: Monique Mercure, Claire Pimparé, Alpha Boucher, Véronique Béliveau et Pierre Labelle), la distribution comprend également Claude Michaud, Benoit Girard, André Dubois, Paul Berval, Michel Desrochers, Michel Forget et Monique Joly.

les choix du jour

Télévision

Des goûts des formes et des couleurs (R.C.) à 12h30: Documentaire sur la sculpture (première de deux parties). Roland Poulin et Luce Dupuis nous font découvrir 3 aspects de la sculpture d'aujourd'hui: nouveauté des matériaux, intégration du sculpteur à la société, renouvellement de la notion de sculpture.

Consommateurs avertis (R.C.) à 19h30: Animateur Simon Durivage. Sujets: Les aliments diététiques, le boeuf haché, ''Les produits libres'' de Carrefour en France.

Le chant de la forêt (R.C.) à 20h: Documentaire de B. Mason avec Pierre Nadeau comme narrateur. Un naturaliste étudie les moeurs des loups (Canada 1973).

Wednesday Movie (CFCF, canal 12) à 20h: **''The Go-Between''**, G.B. 1971. Drame psychologique de J. Losey. Un jeune garçon fait la découverte des passions du monde adulte en servant de messager entre une fille de famille riche et un fermier.

La radio des années 80 (R.C.) à 22h: Animatrice: Denise Bombardier. Sujet: Bilan de la rencontre d'Ottawa.

C'était hier (R.C.) à 11h: Le réveil du dragon, documentaire sur les événements historiques du sud-est asiatique de 1935 à 1960.

Cinéma (R.C.) à 12h: ''Entrée des artistes''. France 1938. Drame de Marc Allegret. Durant la période d'examens de l'école de théâtre, une jeune fille décide de mettre fin à ses jours. Parce qu'un jeune comédien l'a repoussée, elle décide de faire peser les soupçons sur lui. Avec Louis Jouvet, Claude Dauphin et Odette Joyeux.

Radio

Présent édition québécoise (CBF 690) à 9h05: L'architecte québécois répond à Roger Taillibert. — La conférence des premiers ministres: les implications québécoises.

Aux vingt heures (CBF 690) à 20h: **Le 3ème quart du siècle: ''1951'':** la guerre de Corée; l'avènement du roi Beaudouin, premier roi des Belges; la nationalisation du pétrole iranien; les rapports U.S.A. / U.R.S.S.; la chasse aux sorcières; la visite de Louis St-Laurent en France etc... Entrevues avec des personnalités, dont Einsenhower, Louis St-Laurent, André Malreaux, Gérard Philippe et d'autres.

Variétés

Au Pancho's, **''Conventum''**, un groupe de 7 musiciens, qui font de la musique assez originale qui se situe entre la musique traditionnelle et le jazz-rock progressiste; les musiciens sont: Jean-Pierre Bouchard (guitare électrique, acoustique et flûte), André Duchesne (guitare acoustique, dulcimer et voix), Jean-Pierre Tremblay (clarinette saxophone et flûte), Michel Tremblay (percussions, xylophone et glockenspiel), Charlôt Barbeau (claviers) et Mathieu Léger (percussions). A l'Imprévu, un groupe dont on dit qu'il est ''aussi oriental que l'est de Montréal'': **''L'Orient d'O''.** A Mascouche, au Grand Salon, du bon rock, avec **''Dyonisos''.** A la Casanous, **''L'Infonie''**, le quatuor de Walter Boudreault. A l'Evêché, **Estelle Ste-Croix** avec Run Bankley.

Cinéma

''Fox et ses amis'' au Complexe Desjardins... **''Jules et Jim''** à la Place du Canada... **''L'histoire d'Adèle H''** au cinéma le Pierrôt... **''One Flew Over The Cuckoo's Nest''.** au grand cinéma de la Place Ville-Marie... **''Missouri Break''**, au Snowdon... **''Une femme sous influence''**, à l'Elysée.

centre des arts visuels

OFFRE UN

DIPLOME EN ARTS APPLIQUES ET DESIGN

Programme d'études de trois ans conduisant à l'obtention d'un diplôme en arts appliqués et design avec spécialisation en céramique ou textiles.

Ce diplôme certifie que l'étudiant a complété avec succès un programme d'études d'au moins 1,170 heures et obtenu 39 crédits (13 crédits par année).

INSCRIPTION:
Jusqu'au 30 juin 1976 pour l'année scolaire commençant en octobre 1976.

Pour de plus amples renseignements:

(514) 488-9559

350 Ave. Victoria, Montréal

Retenez votre exemplaire chez votre dépositaire. Abonnez-vous ou abonnez un de vos parents ou amis à cette ÉDITION HEBDOMADAIRE SPÉCIALE du quotidien national des Québécois: $25 par année (50 cents l'exemplaire).

le samedi du JOUR

LE JOUR, 387 Boul. Lebeau, Montréal H4N 1S2 Tél.: 331-8961

Veuillez trouver ci-inclus mon chèque ou mandat poste au montant de $25.00 pour un abonnement annuel au SAMEDI DU JOUR. Cet abonnement m'est destiné personnellement ☐ ou à la personne en faveur de laquelle je le souscris ☐ .
Faire parvenir l'abonnement à l'adresse suivante:

(Prénom) (Nom)

(No.) (Rue)

(Ville) (Code Postal)

DES OFFRES RAISONNABLES AUX PROFESSIONNELS DU GOUVERNEMENT

Le Gouvernement du Québec a présenté le 10 juin 1976, une offre globale à ses 5,477 professionnels.

Les salaires

Pourcentage minimum d'augmentation:

au 1er juillet 75: 28.84% (donc rétroactivement)

au 1er juillet 76: 8%

au 1er juillet 77: 6%

(Soit un salaire annuel minimum de **$10,621.00** au 1/7/75 à un maximum de **$29,637.00** au 1/7/77)*

*Plus indexation.

DES EXEMPLES

Voici pour deux catégories de professionnels les traitements proposés pour une semaine de **35 h.:**

UN INGENIEUR DE CLASSE I, au 3ème échelon, gagnait selon l'ancienne convention collective au 30 juin 1975, $18,112.00 (sans compter l'indexation en ajustement du coût de la vie). Les nouvelles échelles de traitement offertes par le gouvernement indiquent que le salaire de ce professionnel est de $23,045.00 depuis le 1er juillet 1975 et que s'il a obtenu ses avancements d'échelons, son salaire serait de $25,760.00 le 1er juillet 1976 et de $28,261.00 au 1er juillet 1977.

1,856 professionnels dont 618 ingénieurs à l'emploi du gouvernement se verront appliquer une échelle dont le maximum atteindra:

au 1er juillet 1975 : $25,550.00
au 1er juillet 1976 : $27,594.00
au 1er juillet 1977 : $29,250.00

UN AGENT DE LA GESTION FINANCIERE possédant cinq (5) ans d'expérience, gagnait selon l'ancienne convention collective au 30 juin 1975, $12,622.00 (sans compter l'indexation en ajustement du coût de la vie). Depuis le 1er juillet 1975, il gagne $16,343.00 et s'il obtient ses avancements d'échelons, son salaire serait de $18,384.00 le 1er juillet 1976 et de $20,300 au 1er juillet 1977.

2,553 professionnels dont 919 agents de la gestion financière se verront appliquer une échelle dont le maximum atteindra:

au 1er juillet 1975 : $24,712.00
au 1er juillet 1976 : $26,689.00
au 1er juillet 1977 : $28,290.00

De nombreux avantages:

- TEMPS SUPPLEMENTAIRE REMUNERE DES LA PREMIERE HEURE APRES LA JOURNEE REGULIERE DE 7 HEURES.
- 4 SEMAINES DE VACANCES APRES UN AN DE SERVICE CONTINU.
- 13 JOURS FERIES GARANTIS.
- ASSURANCE-VIE, ASSURANCE-SALAIRE, ASSURANCE-MALADIE. REGIMES DE RETRAITE ET DE CONGES DE MALADIE.
- PLEINE SECURITE D'EMPLOI APRES LA PERMANENCE.

Les offres du gouvernement à ses professionnels sont justes et raisonnables

Gouvernement du Québec
Ministère de la fonction publique

Le ballon du jour

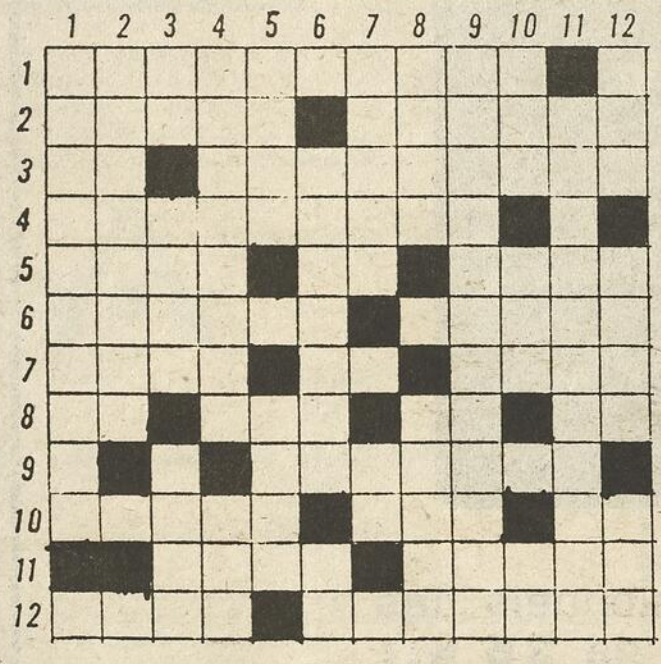
de Serge Langevin

La lutte à l'inflation

Le premier ministre du Canada, M. Pierre-Elliott Trudeau, annonçait récemment que le programme de lutte à l'inflation entrerait prochainement dans une nouvelle phase. Pour illustrer ce nouvel effort du gouvernement et donner l'exemple au peuple canadien, le premier ministre a décidé d'emprunter un véhicule qui a le double avantage d'économiser l'énergie tout en réduisant considérablement la pollution.



Un mot vous échappe... le petit Robert le rattrape.



par TAUMA

HORIZONTALEMENT

1—Ouvrir une lettre par erreur, comme disait Franklin, pour voir ce qu'il y a dedans.
2—Mousse sur le verre de bière — Au bout d'une seringue.
3—Appris dans LE JOUR — Abrégées à l'excès.
4—La loi 22.
5—Unité de mesure de force électromotrice — Après do — Au bas du dos.
6—Sorte de mouette — Ralentissement d'un liquide organique qui circule.
7—Plante à petites fleurs unisexuées — Connu — Mille-pattes.
8—C'est un garçon! — Possédés — Symbole de l'aluminium — Auteur d'exploits.
9—Vol de deniers publics.
10—Personne qui fait du service accidentel — Nom de dignitaires orientaux musulmans — Particule universitaire.
11—S'emploie pour chasser quelqu'un — Lieu souillé par la corruption.
12—Grimace faite par déplaisir — Inhume.

VERTICALEMENT:

1—Fin d'un accouchement.
2—Grande cuillère plate, percée de trous.
3—Symbole du cuivre — Couleur frontispice habituelle du JOUR — Aussi, de même.
4—Tristesse, peine — Université populaire.
5—Elle a reçu la visite d'une famille nombreuse — Arbre de Malaisie qui fournit un latex servant à empoisonner les flèches.
6—Personne qui mange énormément — Outil d'architecte.
7—Dépassé, usé — Symbole chimique du calcium.
8—Mis à sec — Petite auge.
9—Discours de ministre.
10—On peut y avoir pignon — Incolore et inodore — Métal précieux.
11—Celui qui fait les lois.
12—Démonstratif pluriel — Venues au monde — Au ciel!

Solution du dernier numéro

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	A	B	O	L	I	R	■	A	C	C	E	S
2	C	A	L	U	M	E	T	■	O	■	T	U
3	C	L	E	R	I	C	A	T	U	R	E	■
4	R	A	■	E	T	U	V	E	S	■	T	A
5	O	I	N	T	E	■	E	T	I	R	E	R
6	C	■	■	T	S	A	R	I	N	E	■	G
7	■	■	C	E	■	I	N	N	E	I	T	E
8	O	S	A	■	A	N	I	E	R	S	■	N
9	R	E	P	L	I	■	E	■	A	■	E	T
10	E	N	T	E	N	D	R	A	■	S	O	I
11	E	■	A	V	E	U	■	G	E	O	L	E
12	S	A	S	■	S	O	U	I	L	L	E	R

le sombre vilain



L'homme du nord



JAUNES D'ŒUFS



Le seul horaire Québécois
C'EST PLUS QU'UN HORAIRE TÉLÉ!
TÉLÉ 7 JOURS
EN VENTE PARTOUT
appartenant à des Québécois

petites annonces

Nos bureaux sont ouverts du lundi au vendredi de 10h. à 5h.
331-8961

50 messages

DISCOTHÈQUE MOBILE CLAUDE ET ANDRÉ POUR TOUTE OCCASION MUSIQUE DE TOUT GENRE PRIX RAISONNABLE. **274-4910 — 322-7914.**

Célibataire dans la trentaine recherche complément masculin libre. Aime sports, arts, musique, voyages. Écrire à Boîte Postale 312 Succursale Bourassa Montréal.

Famille professeurs recevrait enfants 6-11 ans pour pension vacances. Chalet privé Laurentides. Tél.: 681-4545.

101 propriétés à vendre

St-Benoît Mirabel Bungalow, belle terrasse grand jardin ruisseau 670-6568.

RIVE SUD
St-Luc, près Laprairie.

Vous désirez investir le moins possible pour retirer le maximum? Voilà: maison de ville, 2 étages, 5 pièces, salle à diner, en bordure d'un golf, d'un lac ou d'un parc, 100% d'intimité. **$1,600** comptant, remboursement total mensuel **$265.**

L. Wallett,
866-9124.

Blainville 20 minutes de Montréal, cottage et bungalow très propres. Comptant $1200. et $1500. Mensualité $263. et $278. tous frais inclus. 363-8291 621-6223.

LONGUEUIL: Bungalow près de centres d'achats C.T.C.U.M. écoles $20,000. Robert Vivian 651-5300 670-2901.
Montreal Trust Courtiers

132 fermes à vendre

Cantons de l'Est, Domaine de 34 acres boisés avec cottage hivernisé de 7 pièces, près pentes de ski. Dernier domaine sur chemin sans issue, finissant aux U.S.A. La tranquilité pour $55,000. Directement du propriétaire: 1-819-843-5422.

147 terrains à vendre

BORD DE LAC. Choix de 65 terrains, Labelle au grand Lac Chapleau. Terrains à compter de $2300. Faible comptant requis. Venez constater sur place sans aucune obligation. 363-8291 621-6223.

202 appartements à louer

ESPAGNE (Costa Brava) appartement 4 pièces confort Location semaine. mois. Privé. Tél.: 681-4545.

209 appartements demandés

Jeune couple recherche logement ou appartement dans St-Lambert ou Outremont 4½ ou 5½ d'ici le 1er septembre Tél: Mme Corbeil 845-6203 entre 1h00 et 5h00 PM.

214 logements à louer

Grand 3½ meublé, ensoleillé, haut de triplex, près métro Cadillac. Tout compris $180., libre immédiatement. Lise 526-0535 entre 10h00 am et 2h30 pm.

229 chambres à louer

Pour les Jeux chambre meublée à jouer. 1-2 personnes Privilèges: cuisine, salon, jardin. Tout fourni: Tél.: 681-4545.

239 bureaux et locaux à louer

Disponible immédiatement. Ste-Catherine est près Pie IX. Trois bureaux 25' x 30' chacun. Transformations possibles pour petites entreprises. Bâtisse neuve. 697-4186.

258 chalets à louer

Maison de campagne 7 pièces confort près Victoriaville (Tingwick) Location semaine mois Tél.: 681-4545.

283 on demande à louer

P.Q. Marguerite-Bourgeoys recherche local dans La Salle spécialement dans secteur Ste-Catherine. Labouré, 2 pièces ½ environ, beau, bon, pas cher! 366-3788.

300 marchandises

Climatiseurs Electrohome - 6,000 BTU - 8,000 BTU - 10,000 BTU - En stock, service et garantie inclus, appelez-nous pour prix. Maison Beaudet Inc. 8723, 10ième ave. 729-5217.

302 ameubiement

MATELAS
Toutes grandeurs, marques et qualité à prix d'escompte. Livraison immédiate. Lits queen size, King size, lits ronds... etc...
MANUFACTURIER MEUBLES NON PEINTS
Le plus grand choix au pays. Tout pour le foyer, cuisine, chambre, salon, antiquités, etc...
207 Beaubien est, Montréal
276-9067
45 Beaubien est, Montréal
270-2093
790 Atwater, Montréal
935-6716
Fermé le mercredi

214 logements à louer

Vous déménagez?
Communiquez dès maintenant
avec le bureau de l'Hydro-Québec le plus près de chez vous.
Abonnés de l'Ile de Montréal: 381-4611
Abonnés de la rive Sud: 672-7520
Ainsi, nous pourrons vous assurer un service rapide et efficace.

302 ameubiement

Lit d'eau, pins ou finis merisier, ou capitonnés, velours côtelé, ou borg, beanbags et coussins. DÉCOR PLUS 1203 Crescent. 871-8008.

Très beaux mobiliers salon, cuisine, style futuriste, teck. Presque neuf: 321-8448 jour, 353-6477 soir.

Bureau de travail, à vendre (adolescents, adultes). Prix ridicule. Bois brun chrome. Dyane, 331-8961 #232 ou 254-0230.

Cause départ meubles, tiffany, divers vêtements 9-10 ans. Grand choix bon état: 272-6393 AM.

305 antiquités à vendre

LIQUIDATION
A prix réduit. Antiquaire fermant ses portes.
SAMEDI et DIMANCHE SEULEMENT
Boutique La Magdeleine Enr.
253 Saint-Ignace
Laprairie 659-0734

310 articles de ménage

Lessiveuse & sécheuse Hoover portatives, avec support, 738-1006, après 6 hres.

Congélateurs marque connue, garantie et service inclus plus assurance-aliments (dans certains cas). La plupart des grandeurs en stock. Très bon prix. 8723 10ième ave, St-Michel, 729-5217.

Frigidaire 17' cube, Roy, Frost Free, poêle, Roy 30" 6 mois d'usure Appeler Daniel 392-7691 (jour) 259-2372 (Soir)

314 articles camping caravaning - tentes

Roulotte neuve corsaire 1974, 26½'. Tél.: Soir: 622-1113.

Roulotte Sunset 74 17 pieds douche et toilette $3,850. 334-8456.

316 articles sport - skis

Deux bicyclettes 26' 3 vitesses C.C.M. de filles supercycles semi-course de garçons 389-6601.

319 instruments de musique

A LOUER, discothèque mobile Mada, pour toutes occasions. Jean: 722-8805 Yvon: 666-6836.

322 photos et cinés

Caméra super 8 Minolta, D-6 projecteur Kodak M-70, accessoires, Jean-Yves. Jour: 870-3317. Soir: 331-6967.

330 materiaux de construction

Clôture Steelco vinyle et galvanisée industrielle et résidentielle, 20 ans d'expérience, travail garanti. 937-3219.

Super-marché moderne, prix $18,500. comptant: $8,500., balance payable en 5 ans, cause: retraite. Pas d'agent. Visible de 6 à 9 pm. 194 rue Smith, Ville Lasalle. Contactez Emery.

335 tableaux - peintures

Plusieurs répliques de tableaux des grands maîtres de la peinture à vendre à très bas prix. Particulier 279-5276.

Quelques tableaux de jeunes peintres québécois plus un voilier des ateliers Bourgault à vendre à très bas prix. Particulier 279-5276.

Sculpture "La mère et l'enfant", reproduction d'urnes grecques faites à la main, à vendre à bon compte. Particulier 279-5276.

338 artisanat

Fabriquons en cuir véritable, tout article sur demande. Fait à la main, et sur mesure. Daniel ou Carole. 382-6300.

Ourdissoir à vendre de quatre verges ayant servi un mois. S'adressez à Richard entre 9 heures et 4 heures p.m. 384-2413.

349 lingerie - fourrures - vêtements

FOURRURE LESSARD & REHEL
Pour achat de vos fourrures épargnez de 50 à 80% en achetant directement de la manufacture. Altération, transformation, manteaux faits sur mesure sans frais. Manteau de cuir pour homme et femme. Passez nous voir sans obligation. Du lundi au samedi de 8 hres à 6 hres. 1449 St-Alexandre suite 802, 849-2520

Chapeaux mariées, voyages de noces, fleurs, formes, tulle, grand choix, 6870 St-Hubert. Mtl.

350 T.V. - stéréos - radios

T.V. R.C.A., 20" x L 100, transistorisé, automatique, srevice et garantie 1 an plus 2 ans sur tube-écran. $495. 8723, 10ième ave, St-Michel, 729-5217.

T.V. R.C.A., 26" x L 100, beau meuble fini noyer, sur roulettes, transistorisé, automatique. service 1 an inclus plus 2 ans sur tube-écran $640. 8723, 10ième ave, St-Michel, 729-5217.

379 divers à vendre

IMPRESSION DE T-SHIRTS de tous genres. Design gratuit. André soir ou matin. 670-9835.

Boîte à guitare 12 cordes, doublé feutre rouge. 334-4618.

Je casse maison, j'ai quelques meubles, bibelots etc... à vendre. 279-5276.

2 tapis vert 12 x 9 or 12 x 10 et 9 x 9 très propres. Le tout $300. avec sous tapis 7249 Blvd. Pie IX. 727-8427.

BUREAU DE TRAVAIL A VENDRE (ADOLESCENTS, ADULTES). PRIX RIDICULE, BOIS BRUN ET CHROME. DYANE, 331-8961 #232 OU 254-0230.

380 divers demandé

Recherche revues de bandes dessinées, séparées ou en recueil: Journal Pilote (avant numéro 520), Journal Spirou (avant numéro 1700), Journal Tintin (avant l'année 1956). Demander Paul après 6 heures: 341-3864.

Cherche garage à louer, 1 ou 2 voitures Outremont près Wiseman/Lajoie à partir de septembre, août ou juillet, 487-5303, 343-7068.

410 rembourreur

APPELEZ pour rembourrage, estimation gratuite, prix compétitifs, choix de tissu. 388-9547.

A la Clinique (de rembourrage) Beau-Bien Enr. Spécialité recouvrement de sets de salon; sans problème ni souci travail garanti par écrit estimation gratuite. Prix défiant la concurrence. Réservez immédiatement une facturation. Nous vendons des mobiliers de salon flambant neufs. Information: 277-9970.

417 denturologiste

J. Gauthier fabrication et réparation de prothèses dentaires 728-3401.

630 avis légaux - appels d'offres - demandes de soumissions

TROISIÈME PARUTION
DEMANDE DE TRANSFERT
La requérante, Mobile F.P. Enrg. demande à la C.T.Q. l'autorisation de transférer son permis no. 1446 DY 2097-DYV D-1 à Maison Mobile F.P. Inc., en vertu de l'amendement 2C au règlement 2 relatif aux articles 36 et 39 de la loi des transports.

AVIS
TROISIÈME PUBLICATION
PRENEZ AVIS QUE Service Aéroportuaire de Taxis & d'Autobus de Québec Inc. s'adressera à la Commission des Transports du Québec pour que soit modifié son parcours et qu'elle soit en conséquence autorisée à arrêter et à déposer ou prendre des passagers sur la rue Place Montcalm face à l'hôtel Loews Le Concorde, à proximité de l'entrée principale de cet établissement, et sur la rue de la Couronne face à l'hôtel Holiday Inn Centre Ville et sur les terrains de cet hôtel à proximité de son entrée principale, et sur la rue Ste-Anne face à l'Hôtel Clarendon et à l'Auberge Fleur de Lys, à proximité de leur entrée principale. Elle désire que son tarif pour le transport de passagers soit de $2.50 par personne.
Tout intéressé peut, s'il y a lieu, s'adresser à la Commission pour s'opposer à cette demande dans un délai de 4 jours de la première des trois publications de cet avis.

Québec, le 3 juin 1976

André Joli-Coeur
Procureur de la requérante

430 perdu et trouvé

Jeune German Sheppard trouvé sur l'Avenue des Pins 849-7863 288-7250.

438 déménagements transport camionnage

AMAS: prix accepterait petit déménagement rapide. 525-6872.

APPELEZ PIERRE, déménagement en tout temps, estimation gratuite. 866-0335 676-0498.

DÉMÉNAGEMENT estimation gratuite. Prix à l'heure assurances sur les meubles. Hommes d'expérience Daniel Bélanger, jour: 259-1626 soir: 253-2664.

ENTREPOSAGE déménagement à prix modique, local ou longue distance 521-8873. Acceptons Bien-Etre Social.

Camion pour déménagement 279-1432.

440 services divers

L'ÉCHANGE
ACHAT VENTE ECHANGE
—Disques usagés
—Livres (science fiction et policiers
Artisanat québécois
3706 St-Denis 849-1913.
Métro Sherbrooke

444 lavage - nettoyage

Lavage murs, vitres, tapis plancher, sablage, varathan, peinture. Estimation gratuite, service 7 jours M. Roger 676-3332.

Nettoyage de tapis à la machine. Après 6 heures. 727-1460.

455 impôts - tenue de livres

DECLARATIONS D'IMPOT
Formule depuis 1968 tenue de livres. Tél.: 381-5425.

602 activités sociales

Discothèque mobile - maître de cérémonie, musique continuelle pour toutes occasions. Satisfaction garantie. G. Lajeunesse, 642-8169.

630 avis légaux - appels d'offres - demandes de soumissions

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
NO: 500-43-000096-76
No: 500-43-000097-76
COUR DE BIEN-ÊTRE SOCIAL
DAME X,
Requérante
Re: ADOPTION DE MARIE SYLVIA CLARA PICCININI
ADOPTION DE ROMANO FRANCESCO PICCININI
AVIS A:
M. QUINTILIO PICCININI, présentement d'adresse inconnue.
PRENEZ AVIS que des requêtes en adoption pour les enfants Marie, Sylvia, Clara Piccini et Romano Francesco Piccini i, seront présentées devant l'Honorable Juge Lavallée siegeant en chambre 100 A de cette Honorable Cour du Bien-être Social, au 410 est, rue Bellechasse en les cité et district de Montréal, mardi le 31 août 1976 à 10:00 heures de l'avant-midi ou aussitôt que Conseil pourra être entendu.
Veuillez bien agir en conséquence.
Montréal, le 9 juin 1976.
JEAN BISSON,
Procureur de la requérante.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTR5AL
No: 500-43-000098-76
COUR DE BIEN-ÊTRE SOCIAL
DAME X,
Requérante
RE: ADOPTION DE MARIE, MYRELLE, JOHANNE PERREAULT
AVIS A:
M. LOUIS PERREAULT, présentement d'adresse inconnue.

PRENEZ AVIS qu'une requête en adoption, pour l'enfant Marie, Myrelle, Johanne Perreault, sera présentée devant l'Honorable Juge Lavallée siégeant en chambre 100 A de cette Honorable Cour du BienÊtre Social, au 410 est, rue Bellechasse en les cité et district de Montréal, mardi le 31 août 1976 à 10:00 heures de l'avant-midi ou aussitôt que Conseil pourra être entendu.
Veuillez bien agir en conséquence.
Montréal, le 9 juin 1976.
JEAN BISSON,
Procureur de la requérante.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
NO.: 500-12-059450-761
COUR SUPÉRIEURE
(Division des divorces)
MADELEINE MORAND, résidant et domiociliée en les cités et district de Montréal
REQUÉRANTE
—VS—
RENÉ TRUDEAU, présentement d'adresse inconnue.
INTIMÉ
PAR ORDRE DE LA COUR:
L'Intimé RENE TRUDEAU est par les présentes requis de comparaître dans un délai de 60 jours de la dernière publication.
Une copie de la REQUETE EN DIVORCE a été laissée à la Division des Divorces de Montréal à son intention.
Prenez de plus avis, qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, la requérante procédera à obtenir contre vous par défaut, un jugement de divorce accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'elle sollicite contre vous.
MONTRÉAL, ce 11 juin 1976
A. BEAULIEU Régistraire-adjoint
Me RENE PAQUETTE
4149 rue Amiens
suite 203
Montréal-Nord, Que
PROCUREUR DE LA REQUÉRANTE

VOIR SUITE DES ANNONCES CLASSÉES EN PAGE 29

le sport

Chaise musicale au sein d'Equipe-Canada

Bobby Kromm, candidat au poste d'instructeur...

TORONTO (PC) — Le jeu de la chaise musicale, au sujet de l'instructeur d'Equipe-Canada lors de la série de Coupe-Canada à l'automne, a pris une nouvelle tournure hier alors que Allan Eagleson a laissé entendre que Bobby Kromm, des Jets de Winnipeg, est un des candidats au poste.

Lors d'une conférence de presse, où l'on a dévoilé le sigle officiel de la série, Eagleson a ajouté que, parmi les autres candidats, on mentionnait Al McNeil, pilote des champions voyageurs de la Nouvelle Ecosse de la LAH, et deux instructeurs de la LNH: Don Cherry, du Boston, et Floyd Smith, du Buffalo.

La décision relèvera de Sam Pollock, des Canadiens de Montréal, directeur gérant d'Equipe-Canada.

On connaîtra le nom de l'instructeur jeudi ou vendredi à Toronto et Montréal tandis que Pollock devrait révéler la formation de l'équipe au plus tard lundi.

Le nom de Kromm, qui a conduit les Jets au championnat de l'AMH cette saison, est une surprise, car on croit ce sont les joueurs de la LNH qui domineront le club.

Quand on a demandé à Eagleson si les directeurs de la LNH accepteraient quelqu'un de l'AMH ou de la LAH, Eagleson a rétorqué:

"Sammy Pollock est le meilleur homme de hockey en Amérique du Nord. Il prendra la décision qui sera dans le meilleur intérêt d'Equipe-Canada que ce soit l'AMH, la LAH ou la LNH. J'ai entièrement confiance en lui.

Le choix d'un pilote a été lancé après que Scotty Bowman, des champions Canadiens de Montréal, eut refusé le poste et Fred Shero, des finalistes Flyers de Philadelphie, eut laissé entendre qu'il n'était pas intéressé. La série Coupe-Canada opposera le Canada à l'URSS, la Suède, la Finlande, la Tchécoslovaquie et les USA dans un tournoi à la ronde en septembre.

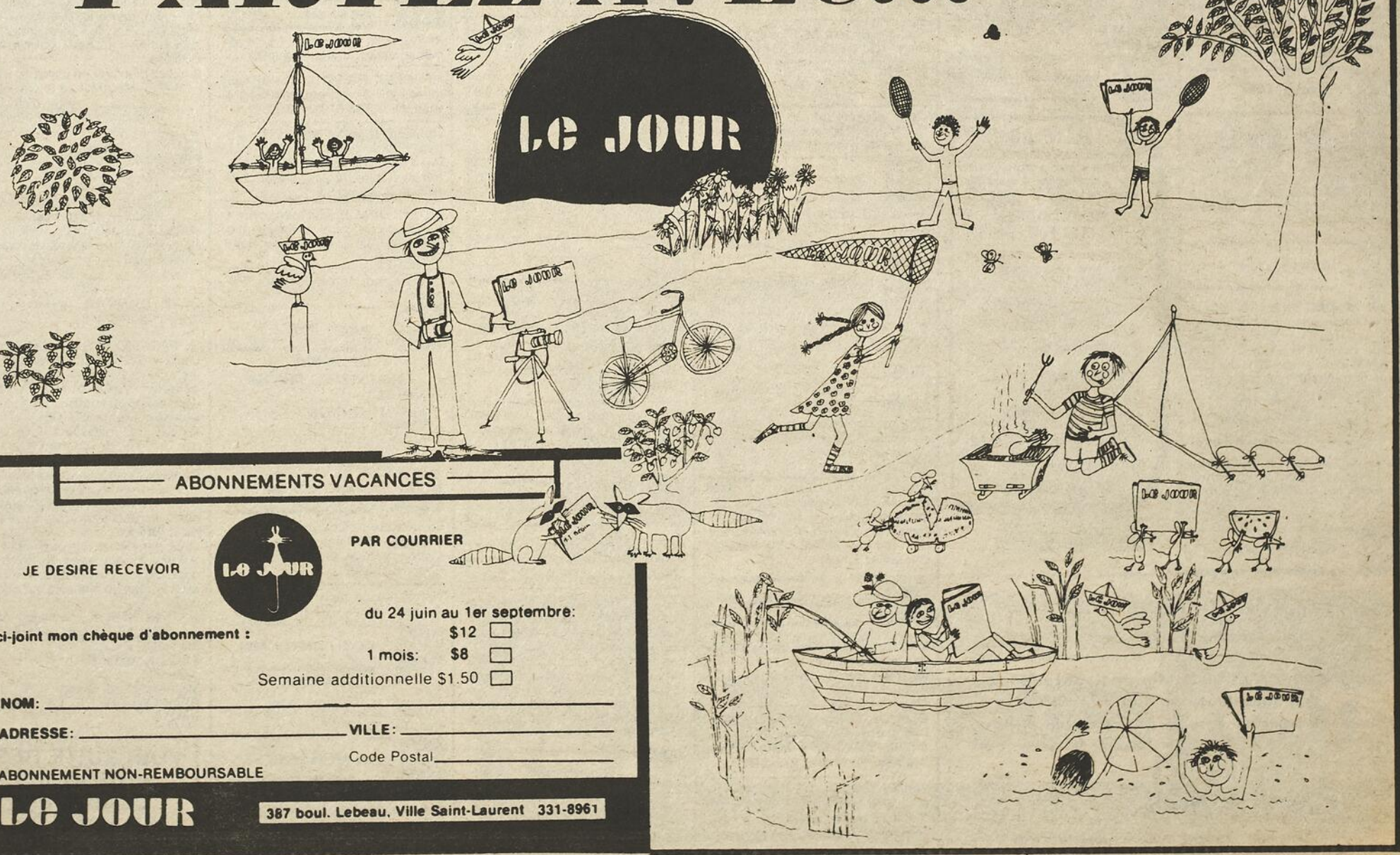
La plupart des matches seront présentés au Canada même si le cas de Toronto n'est pas encore réglé.



Photo Antoine Désilets

Sam Pollock... il se prononcera lundi prochain.

POUR VOS VACANCES PARTEZ AVEC...



ABONNEMENTS VACANCES

JE DESIRE RECEVOIR LE JOUR PAR COURRIER

du 24 juin au 1er septembre:

ci-joint mon chèque d'abonnement :

$12 ☐

1 mois: $8 ☐

Semaine additionnelle $1.50 ☐

NOM: _____

ADRESSE: _____ VILLE: _____

Code Postal _____

ABONNEMENT NON-REMBOURSABLE

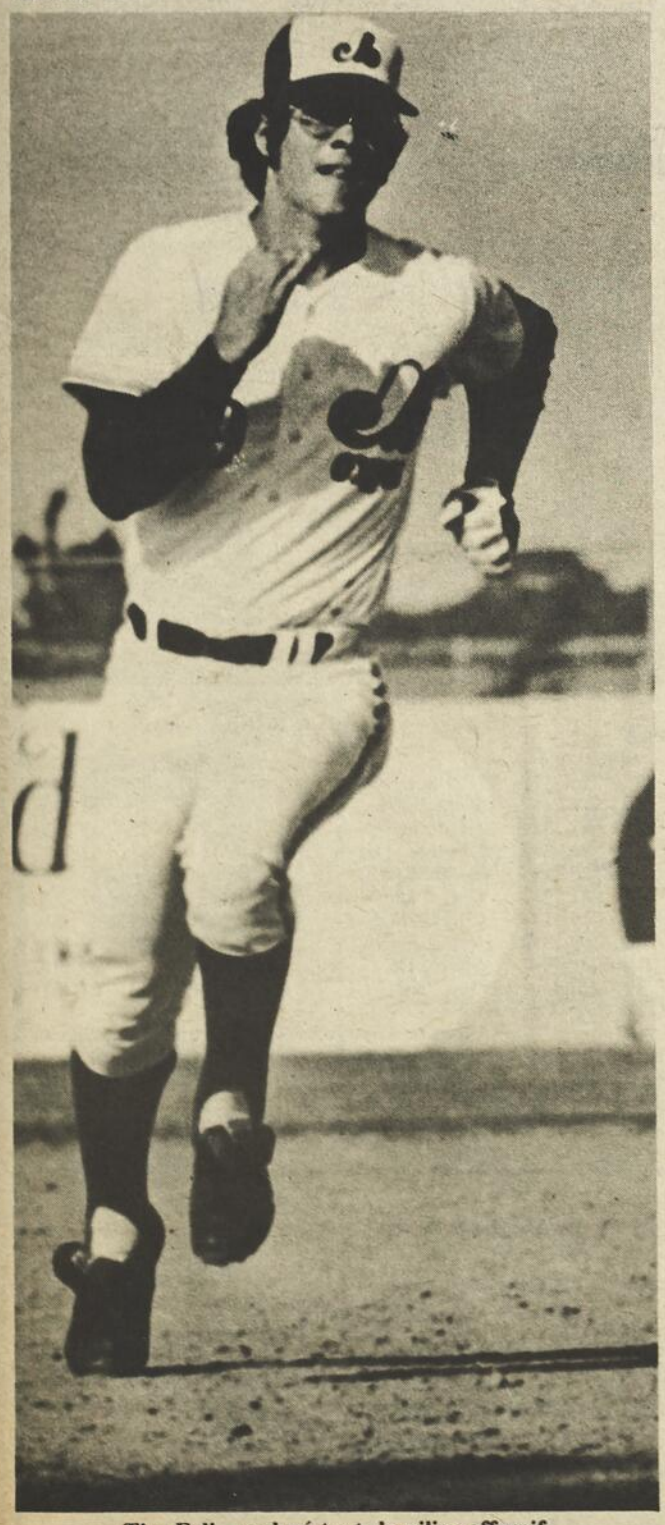
LE JOUR 387 boul. Lebeau, Ville Saint-Laurent 331-8961

Les Expos sous Karl Kuehl: patience, patience, patience ...

par Simon Beauregard

C'était hier le 15 juin, date limite pour effectuer des transactions dans le baseball majeur. Pour certains clubs, cela signifiait une dernière chance pour acquérir un joueur de premier ordre pour renforcer une position tandis que pour d'autres, c'était la dernière occasion d'essayer l'impossible pour améliorer une équipe faible. Les Expos de Montréal appartiennent à la deuxième catégorie et, au moment d'écrire ces lignes, n'avaient toujours pas annoncé d'échange de dernière heure. Cela signifie donc que Karl Kuehl, l'instructeur, devra se débrouiller avec le même personnel d'ici la fin de la saison. Ce personnel, tâchons de l'évaluer.

Tout d'abord, les lanceurs. Woodie Fryman et Steve Rogers sont les seuls partants fiables. Fryman est un bon vieux vétéran qui lance autant avec son coeur qu'avec son bras mais il ''l'a'' toujours. Rogers est un jeune de 26 ans qui ne cesse de démontrer son aplomb depuis qu'il s'est joint aux Expos en 1973. Quant aux autres, qu'il suffise de mentionner qu'ils ont accordé pas moins de 123 buts sur balles en 181 manches... Clay Kirby est toujours simplement nul jusqu'ici, Don Carrithers connaît plus de bas que de hauts, Don Stanhouse semble se ressaisir et Dan Warthen nous fait revivre les meilleurs moments de Balor Moore et Dennis Blair. Mais ils sont tous assez jeunes (entre 23 et 27) et pourraient tous s'aider grandement en retrouvant le marbre. La relève se résume en un seul nom: Dale Murray. ''Le grand texan'' comme on le surnomme a prouvé hors de tout doute depuis son arrivée dans les majeures qu'il est appelé à devenir un autre Rollie Fingers, l'excellent pompier des A's d'Oakland. Il n'obtient pas autant de retraits sur trois prises que Fingers mais sa glissante est si efficace qu'il force les frappeurs opposants à frapper des roulants. On sait qu'il n'a pas accordé de circuits depuis le mois d'août '74. Les autres sont des vétérans qui s'en retournent (Granger et Scherman) et des jeunes qui promettent (Dunning et Lang).



Tim Foli...malgré tout, le pilier offensif



Mike Jorgensen...le Pete Mahovlich des Expos

Foote et Carter

Le poste de receveur est évidemment le point fort de l'équipe. Barry Foote et Gary Carter sont destinés à connaître de brillantes carrières même si jusqu'ici, ils n'ont pas vraiment été à la hauteur de leur réputation. Le fait d'évoluer sur la même équipe constitue cependant un handicap car celui qui joue veut trop bien faire et celui qui demeure sur le banc ronge son frein et demande à être échangé comme ce fut le cas de Foote dernièrement. Carter est meilleur au bâton mais Foote lui est supérieur derrière le marbre. La combativité de Carter lui a cependant plus nui qu'aidé à présent et devra se concentrer davantage s'il veut s'améliorer. D'ailleurs, tous les artilleurs disent préférer Foote. N'est-pas la tâche principale d'un bon receveur, de bien diriger ses lanceurs?

Le champ intérieur constitue l'énigme numéro un de l'équipe. A part Foli, on ne sait jamais à quoi s'attendre. Surtout Mike Jorgensen, le Pete Mahovlich des Expos. Jorgy est superbe défensivement mais manque d'un je-ne-sais-quoi comme frappeur. Il a bon oeil comme en témoigne son nombre de buts sur balles mais semble ''dormir'' sur certains lancers. Larry Parrish et Pete Mackanin sont à l'opposé de Jorgensen. Ils ont agréablement surpris à l'attaque en '75 mais leur jeu défensif, spécialement les jeux de routine, laissait beaucoup à désirer. Cette saison, Mackanin est devenu un bien meilleur deuxième-but tandis que Parrish exécute encore des jeux à la Brooks Robinson et semble un joueur de calibre AA sur certains autres. Ils ne se sont cependant pas encore réveillés au bâton. Enfin, le pilier du champ intérieur, Tim Foli. Sa récente altercation avec Kuehl n'a pas aidé la cause de l'équipe mais sa contribution au sein de celle-ci est drôlement importante. Foli n'aura jamais la publicité d'un Dave Concepcion tant qu'il évoluera à Montréal mais n'a rien à envier à personne défensivement. Et il est actuellement le pilier OFFENSIF des Expos!

Et les voltigeurs...

Finalement, les voltigeurs. Kuehl a beau jongler de toutes les façons possibles, il ne parvient pas à trouver la solution à ce problème qui ne date pas d'aujourd'hui à Montréal. Pepe Mangual et Jerry White sont adéquats mais n'ont pas le physique pour jouer à chaque jour. André Thornton promet énormément mais manque de combativité, du moins en apparence. Les autres ainsi que les réservistes ne donneront jamais un club représentatif aux Expos. Il y a des jeunes qui promettent, dit-on, mais il ne faut se laisser endormir à nouveau par cette rengaine.

Somme toute, faut-il le répéter, il faudra se montrer fort patient à l'égard des Expos. Avec des jeunes qui veulent et une organisation qui évitera les faux pas à la ''Singleton-Torrez'', on se doit d'être confiant. Il faudra oublier les erreurs et pensez à demain. Pepe Frias doit en savoir quelque chose!

petites annonces

(suite de la page 27)

725 divers — cours.

Cours de théâtre, privés, interprétation - improvisation - création. 387-8741.

830 hommes - femmes demandés

Pâtissier demandé, 336-5515.

Comédien metteur en scène cherche travail avec groupe sérieux qui vise un fini professionnel quelque soit le genre de spectacle. Appelez 525-5211.

903 bateaux moteurs yachts

Voilier OD11 à vendre. Aubaine 1975. 1 mois d'usage. Jean Chartier 322-4911

918 motocyclettes

Suzuki GT 250 1974, 3,500m. A1 $640.00 744-0383.

Yamaha 500 1974 8 valves DOHC 3,000 m. comme neuve Prix très avantageux. André: 585-0140.

999 autos à vendre

RENAULT 15-1973, automatique radio AM-FM, 29 mm. parfaite condition. $2,300. Femme seule propriétaire. Soir 388-5305.

Renault 12 TL 72 Manuelle très bonne mécanique: 474-1823.

Austin Marina 1974, 4 portes, am/fm, pneus radiaux, 42,000 m., prix à discuter. 670-4822.

Blazer 76, 2 roues motrices, 8,500 m. Très bien équipée, $6,000. Jour: 454-3934, soir: 454-4544.

Fiat 71, 124, coupé sport prix à discuter. 389-1617 après 6 hres.

Austin Healey 1963 pour pièces, moteur, 4 pneus, roues rayons, toit rigide $200. 464-0662.

Mustang convertible 73 très propre, (urgent) demander Jean: 581-9220.

Convertible Mustang 73, excellente condition, cause départ demander Pierre: 739-0808.

Austin Mini Cooper. 1971. Moteur: excellent. Carrosserie: bonne. Système électrique: pourri! Prix à discuter. 272-0358.

Plus que 6 Renault 12, 1975L et TL Garanti 5 ans ou 50,000 m. Par G.A.P. Limitée. Prix Superspéciaux. Echanges acceptées. Prêts bancaires sur place. Profitez-en et venez nous voir Lareau Automobile Inc. 4484 DeLaroche Coin Mont-Royal, 523-2153.

Il ne nous reste plus que 2 Renaults 12 TL 72. Pourquoi? Venez les voir vous comprendrez. Échanges acceptées. Prêts bancaires sur place. Garanti Un an. Profitez-en et venez vite nous voir. Lareau Automobile Inc. 4484 De Laroche. Coin mont-Royal 523-2153.

Retenu sur l'équipe canadienne

Denny boxera pour la Guyane

OTTAWA — Les espoirs de Cleveland Denny de représenter le Canada dans les compétitions de boxe des Jeux de Montréal ont été réduits à néant par l'insistance du gouvernement guyanais à le voir représenter son pays natal à ces mêmes Jeux.

Un porte-parole de l'Association canadienne de boxe amateur a révélé à Ottawa que le haut commissaire de la Guyane l'avait informé que Cleveland Denny avait été sélectionné dans l'équipe olympique de boxe de son pays natal.

Le directeur technique de l'Association canadienne de boxe, Allan Thummond, a indiqué que l'association avait fait tout ce qui avait été possible de faire pour obtenir l'autorisation de faire boxer Denny sous les couleurs canadiennes.

Denny a déclaré plus tard qu'il avait maintenant l'intention de boxer pour la Guyane, "même si j'aurais aimé représenter le Canada, dont je ne suis pas encore citoyen".

Par ailleurs, le président de la section Nouvelle-Ecosse de l'Association canadienne de boxe amateur, Dick MacLean, a annoncé hier après-midi à Halifax qu'il avait demandé à l'association canadienne de recommander à l'Association olympique canadienne de sélectionner le boxeur poids lourd Carrol Morgan dans l'équipe de boxe du Canada pour les Jeux de Montréal.

Un porte-parole de l'Association canadienne de boxe à Montréal a déclaré que Morgan, un professeur d'Halifax, n'avait pas été recommandé comme membre de l'équipe olympique du Canada à cause de sa trop longue inactivité.

Morgan, qui n'avait pas pris part aux championnats canadiens, avait ensuite triomphé, par KO à la deuxième ronde, du nouveau champion canadien Floyd Jeanveau, de Sudbury, Ontario.

Morgan avait représenté le Canada aux Jeux de Munich et avait perdu en finale.

Brefs olympiques...

L'équipe nationale féminine de hand-ball du Canada — composée exclusivement de Québécoises — est de retour d'une enrichissante tournée en sol européen qui l'a conduite en Hongrie et en Pologne.

Elle était là-bas invitée à participer pour la première fois de son histoire à un tournoi international: le trophée hongrois. Ce tournoi regroupait la Hongrie, la Tchécoslovaquie, la République fédérale allemande (RFA) et bien entendu les représentantes québécoises (!).

Ce tournoi à la ronde a été remporté par le pays hôte suivi de la Tchécoslovaquie, de la RFA et du Canada, qui a perdu ses trois matches de la façon suivante: 31-8 contre la Hongrie, 23-14 devant la Tchécoslovaquie, et 15-10 aux dépens de la RFA.

Cette dernière place n'est quand même pas décevante pour la jeune formation québécoise dont la moyenne d'âge n'est que de 19.6 ans. Elle affrontait tout de même des équipes classées respectivement 3e, 6e et 10e au monde (Hongrie, Tchécoslovaquie et RFA).

En Pologne, classée 7e au monde, le Canada disputait quatre matches, soit deux à leur équipe nationale et deux à leur équipe junior. Leur sélection nationale a gagné 20-13 et 15-12, tandis que leur formation junior n'en gagnait qu'une, soit 20-14 pour ensuite perdre 10-9. Si le programme de préparation olympique des instructeurs Maurice Loeub et André Perra va bon train, leur équipe pourrait possiblement prendre le cinquième rang sur les six pays inscrits au tournoi olympique. Ce qui serait un succès!

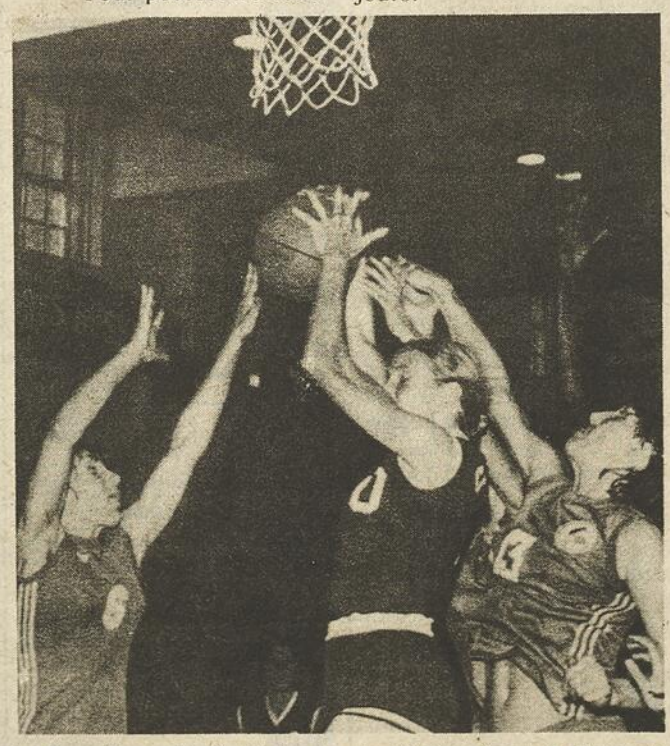
Le Britannique Brendan Foster, champion d'Europe du 5,000 mètres, a décidé d'essayer d'imiter Emil Zatopek, Valdimir Kuts et Lassie Varen en tentant le doublé du 5,000 et 10,000 mètres aux Jeux olympiques de Montréal. On lui concède de bonnes chances ...

La Montréalaise Liz Silcott a compté 15 points pour mener l'équipe olympique de basket-ball du Canada à une victoire serrée de 59-54 contre la France, lundi soir à Halifax...

La Jamaïque sera représentée aux JO par 15 athlètes, dont le plus connu est certes le sprinter Don Quarrie, co-détenteur du record du monde du 100 et du 200 mètres ...

Pour poursuivre dans la même veine, la RFA a indiqué qu'elle sera représentée, elle, par une équipe forte de 311 athlètes des deux sexes. Les Allemands de l'Ouest seront engagés dans toutes les disciplines sauf dans trois des cinq sports collectifs (football, basket-ball et volley-ball) où ils n'ont pu obtenir leur qualification...

L'entraîneur de l'équipe olympique de pentathlon moderne, Joseph Bucsko, a indiqué qu'il ne pourra pas être présent lors des dernières séances d'entraînement de l'équipe canadienne à Montréal parce que son employeur, la commission scolaire du comté de Lambton, à Sarnia, lui avait refusé un congé avec solde de 12 jours.



(Téléphoto PC)

La Canadienne Sheila Strike parvient à récupérer le ballon sous le panier de l'équipe de France qui disputait lundi soir dernier un match amical à la sélection olympique du Canada. Mlle Strike a par la suite réussi à compter et le Canada a finalement gagné 59-54.

les statistiques

baseball

Matches d'hier non compris

Ligue nationale

Lanceurs probables pour aujourd'hui

Montréal, Dunning (0-1) à San Diego, Freisleben (4-1)
Chicago, Bonham (5-3) à Cincinnati, Zachry (5-1)
San Francisco, Montefusco (7-5) à Philadelphie, Kaat (5-2)
Los Angeles, Rau (5-3) à New York, Koosman (6-4)
Pittsburgh, Candelaria (5-4) à Houston, Andujar (2-3)
Atlanta, Moret (2-2) à St-Louis, Denny (2-4)

Lundi
Cincinnati 3, Chicago 2
Atlanta 5, St-Louis 2
Pittsburgh 2, Houston 1
Montréal 3, San Diego 0

Hier
San Francisco à Philadelphie
Los Angeles à New York
Chicago à Cincinnati
Atlanta à St-Louis
Pittsburgh à Houston
Montréal à San Diego

Classement
Section est

	G	P	Moy.	Diff.
Phil.	38	17	.691	—
Pitts.	33	25	.569	6½
N.Y.	30	32	.484	11½
Chic.	26	32	.448	13½
St-L.	25	34	.424	15
Mont.	**20**	**32**	**.385**	**16½**

Section ouest

Cin.	38	22	.633	—
L.A.	35	25	.583	3
S.D.	31	27	.534	6
Hou.	29	33	.468	10
Atl.	23	34	.404	13½
S.F.	23	38	.377	15½

Ligue américaine

Lanceurs probables pour aujourd'hui

Kansas City, Bird (7-1) à Détroit, Fidrych (4-1).
Baltimore, Palmer (6-7) à Chicago, Brett (3-0)
New York, Figueroa (6-4) à Minnesota, Singer (5-1)
Cleveland, Brown (5-2) au Texas, Blyleven (4-7)
Milwaukee, Travers (7-3) à Californie, Kirkwood (1-6)
Boston, Tiant (8-3) à Oakland, Mitchell (2-3)

lundi
Milwaukee 8, Californie 2
Kansas City 5, Détroit 2
Boston 5, Minnesota 0

Hier
Kansas City à Détroit
Baltimore à Chicago
New York à Minnesota
Cleveland à Texas
Milwaukee à Californie
Boston à Oakland

Classement
Section est

	G	P	Moy.	Diff.
N.Y.	31	22	.585	—
Clev	27	27	.500	4½
Bos.	26	27	.491	5
Dét.	24	30	.444	7½
Bal.	24	31	.436	8
Milw.	22	29	.431	8

Section ouest

K.C.	37	19	.661	—
Tex.	32	21	.604	3½
Chic.	27	26	.509	8½
Minn.	27	28	.491	9½
Oakl.	27	31	.466	11
Cali.	24	37	.393	15½

Rendement des Expos

	Au bâton						Au monticule							
	ab	pts	cs	cc	pp	moy.		g	p	ml	cs	bb	rab	mpm
Lyttle	17	1	6	1	5	.353	Stanhouse	4	2	49.0	37	25	15	2.75
Morales	44	5	13	0	6	.295	Murray	0	3	40.0	34	15	13	3.15
Mangual	123	21	35	2	11	.285	Granger	1	0	28.2	29	15	14	3.41
Rivera	39	5	11	0	4	.282	Rogers	2	4	70.2	59	25	44	3.42
Foli	174	15	46	4	24	.264	Carrithers	1	4	47.2	45	35	23	3.82
Foote	107	14	23	4	10	.262	Fryman	7	4	78.0	83	26	47	3.92
White	170	21	43	2	18	.253	Warthen	1	6	50.2	42	37	39	4.59
Frias	26	3	6	0	3	.251	Scherman	2	2	31.1	29	11	15	4.65
Carter	155	16	37	4	21	.239	Dunning	0	0	14.1	15	5	12	5.14
Dwyer	61	7	14	0	4	.230	Kirby	0	5	34.2	33	26	20	5.14
Jorgensen	142	12	32	3	11	.225	Lang	1	0	8.2	6	11	4	7.00
Mackanin	183	24	40	4	18	.219								
Parris	183	23	39	2	23	.213								
Thorton	148	19	30	5	25	.203								
Roenicke	26	3	5	0	1	.203								
Cox	20	2	3	0	0	.150								

Les meneurs

Ligue nationale
(basé sur 100 apparitions)

	m	ab	pcs		Moy.
Robinson, Pit	42	142	22	50	.352
Oliver, Pit	50	202	31	70	.347
McBride, SL	40	151	23	52	.344
Foster, Cin	55	214	32	72	.336
Griffey, Cin	55	209	51	70	.335
Rose, Cin	60	244	54	81	.332
Morgan, Cin	50	169	46	56	.331
Cey, LA	57	209	33	69	.330

Circuits: Kingman, New York 22, Schmidt, Philadelphie, 16; Foster, Cincinnati, 12; Monday, Chicago, 11; Morgan, Cincinnati, 11; Cey, Los Angeles, 11.
Points produits: Foster, Cin. 54; Perez Cin., 50; Kingman, NY., 48; Schmidt, Phi., 47.
Lanceurs: Matlack, N.Y., 7-1 .875; Hough, Los Angeles, 7-1 .875; Jones, S.D., 12-2 .857; Reed, Phi., 5-1 .833; Zachry, Cin., 5-1 .833.

Ligue américaine
(basé sur 100 apparitions)

	pj	ab	ptscs		moy.
McRae, KC	56	211	37	76	.360
Brett, KC	56	229	36	81	.354
Lynn, Bos	45	171	25	58	.339
LeFlore, Dét	49	199	33	67	.337
Bostock, Min	38	142	20	47	.331
Carty, Cle	51	178	26	57	.320
Carew, Min	54	212	32	67	.316
Munson, NY	52	221	29	69	.312
Staub, Dét	54	189	23	59	.312
Bell, Cle	54	206	33	64	.311

Circuits: Yastrzemski, Bos., Otis, K.C., chacun 11; Bando, Oakland, 10.
Points produits: Burroughs, Texas, 46; Chambliss, NY, 41.
Lanceurs Bird, KC., 7-1 .875; Singer, Minn., 5-1 .833.

Crosse

Ligue senior de crosse

Jeudi
Caughnawaga à Montréal

Samedi
Magog à Valleyfield
Montréal à Caughnawaga

Classement

	g	p	n	bp	bc	pts
Caug	9	0	1	175	93	19
Mont	5	3	1	116	114	11
Vall	4	4	0	112	121	8
Mag	0	8	0	88	129	0

Ligue junior de crosse

Hier
Windsor à **Montréal**

Jeudi
Shawinigan à Valleyfield
Québec à Windsor

Classement

	g	p	n	bp	bc	pts
Shaw	7	2	1	186	143	15
Vall	7	2	0	134	126	14
Mont	5	2	1	109	111	11
Wind	3	9	0	157	185	16
Qué	2	8	0	155	165	4

Après trois saisons avec les Nordiques

Rejéan Houle revient au Canadien pour trois ans

(LE JOUR) — Après avoir passé trois saisons dans l'uniforme des Nordiques de Québec, de l'Association mondiale de hockey, l'ailier droit Réjean Houle effectue un retour à la Ligue nationale et ce, pour y porter les couleurs du Canadien de Montréal, l'équipe même qu'il avait quittée pour se joindre à la formation québécoise.

La direction du Canadien a laissé savoir hier que Houle venait de parapher une entente de trois ans avec le Tricolore, mais n'a pas divulgué les détails de l'entente.

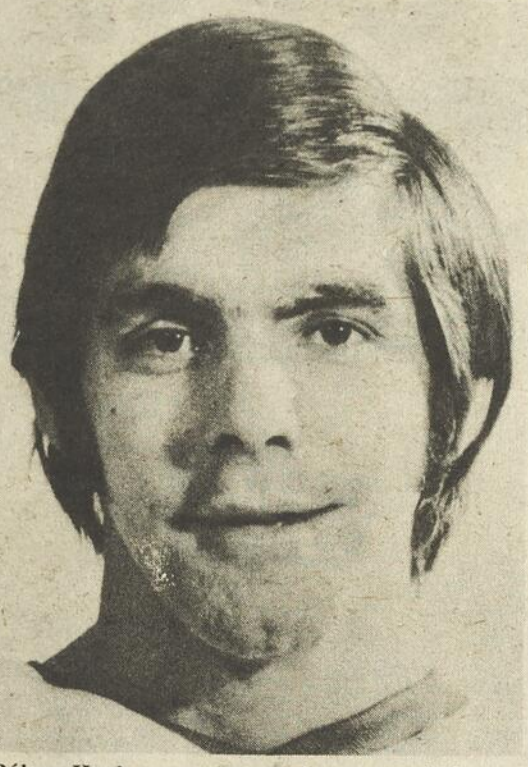
Houle, qui a maintenant 26 ans, a joué son hockey junior dans l'organisation du Canadien et a été repêché par cette même formation dès la première année du repêchage amateur de 1969.

Durant sa carrière à Montréal, Houle avait accumulé 34 buts et 62 assistances en 224 matches. A l'issue de la saison 1972-72, il avait alors joint les rangs du nouveau circuit où à sa première année, il a marqué 13 buts et ajouté 35 passes en 72 matches.

Enfin, la saison dernière, l'ailier droit de 5'11" a explosé pour enregistrer 51 buts et 52 assistances avec les Nordiques. En tout durant sa carrière à Québec, Houle aura accumulé 128 buts et 139 assistances.

A peine quelques jours après avoir fait l'acquisition de Simon Nolet, des rangs de la Ligue nationale, les Nordiques voient donc le tandem favori de la foule québécoise, celui de Houle et Marc Tardif, séparé.

Par ailleurs, le Canadien a également fait savoir hier que son troisième choix au dernier repêchage amateur, Bruce Baker, des 67's d'Ottawa, de la Ligue junior majeure de l'Ontario, venait de venir à une entente de plusieurs années avec l'équipe montréalaise.



Réjean Houle... un retour qui sera apprécié

Coupe du Canada

Boycottage des pros suédois!

HAMILTON — Un journal de Hamilton écrit que plusieurs joueurs suédois, employés par des équipes de hockey professionnel d'Amérique du Nord, ont menacé de boycotter l'équipe nationale de leur pays pour le tournoi de Coupe-Canada, qui doit avoir lieu en septembre prochain.

On sait que des joueurs comme le défenseur Borje Salming, des Maple Leafs de Toronto, et les joueurs d'avant Ulf Nilsson et Anders Hedberg, des Jets de Winnipeg, ont déjà été pressentis pour représenter leur pays dans ce tournoi.

Le journal indique que certains joueurs ont menacé de décliner leur sélection si les frères Thommy et Christer Abrahamsson, amenés en Amérique du Nord par les Whalers de la Nouvelle-Angleterre, n'étaient pas sélectionnés.

Le journal précise que la fédération suédoise de hockey amateur refuse de les retenir parce que les Whalers n'ont pas payé la compensation réclamée par la fédération suédoise au moment de la signature des contrats des deux joueurs en question.

Les autres joueurs appuyant le boycottage sont Mats Lindh, Willy Lindstrom, Lars Erik Sjoberg et Thommy Bergman, des Jets de Winnipeg.

Par ailleurs, la Ligue de hockey junior majeure de l'Ouest du Canada a annoncé hier qu'un tournoi impliquant quatre équipes juniors, dont une d'URSS, aurait lieu l'hiver prochain en Alberta.

Le tournoi, qui mettra aux prises, en plus de la formation soviétique, des équipes d'étoiles de la Ligue junior majeure du Québec, de la Ligue junior majeure de l'Ontario et de la Ligue junior majeure de l'Ouest, débutera le 26 décembre pour se terminer le 2 janvier 1977. Quatre matches seront disputés à Edmonton, quatre à Calgary, deux à Medicine Hat, et deux à Lethbridge.

tourbec

Le bureau de tourisme des étudiants et des jeunes du Québec

Organisme à but non lucratif. Tourbec a pour objectifs de promouvoir le voyage, d'y sensibiliser les milieux jeunesse et de leur rendre, accessible cet instrument de découverte et de connaissance. Tourbec est en contact avec les 402 bureaux de tourisme de jeunes à travers le monde.
Bureau de Montréal, 347 est, rue St-Paul, Montréal, P.Q. H2Y 1H3 (514) 866-1063 Bureau de Québec, 29, rue d'Auteuil, Québec, P.Q. G1R 4B9 (418) 694-0424

UNE NOUVELLE OFFRE
Pendant les Jeux Olympiques... une bonne idée!

L'U.R.S.S. POUR $699.00

C'est un bon marché que Tourbec vous propose!



Ce prix comprend:

- **tous les transports**
- **l'hébergement (2, personnes par chambre)**
- **la pension complète (3 repas par jour)**
- **un programme d'activités à tous les jours**
- **le service d'un guide**

Date: 18 juillet au 2 août
VILLES A VISITER: Moscou, Leningrand, Kiev, Baku, Erivan, TBILISI
Eligibilité: étudiants et jeunes travailleurs

PERMIS-75-01-50218

BIÈRE ET VIN SUR PLACE

arèna de st-bruno

1290 LIONEL H. GRISÉ
ST-BRUNO DE MONTARVILLE PQ

DANSE EN SOIRÉE

le 18 juin, à 19 heures

C'EST

LE JOUR

du homard

Venez manger, à satiété, du homard frais des Îles de la Madeleine pour aussi peu que $15. (par personne).
Faites votre "apparition" à Saint-Bruno. Venez vous régaler en participant à la fête.

AUCUN BILLET NE SERA VENDU A LA PORTE

ACHETEZ VOS BILLETS AUJOURD'HUI MÊME

DÉPÊCHEZ-VOUS!

Remplissez soigneusement le coupon-réponse ci-joint. Indiquez clairement votre nom, votre adresse et le nombre de billets désirés. Joignez un chèque ou un mandat-poste à l'ordre de "LE JOUR DU HOMARD" et postez le tout immédiatement. VOS BILLETS RÉSERVÉS VOUS SERONT REMIS À LA PORTE DE L'ARÉNA, LE SOIR MÊME.

DÉPOSITAIRES DE BILLETS:

MONTRÉAL
RIVE-SUD — DÉPANNEUR B7 rue Bourgogne, Chambly
— NETTOYEUR LE BARON 1409 Montarville, St-Bruno
— VOYAGES UNIK, 1574 Ch. Chambly, Longueuil
— LIBRAIRIE DU SCORPION, Mail Champlain, Brossard
— LIBRAIRIE SONS ET LETTRES 4100 Wellington, Verdun
— PQ-NATIONAL, 8774 ave. du Parc.
— LE BONHOMME DE LAFONTAINE, 292 Laurier, Beloeil
OUEST — RENAUD-BRAY 5219 Côte des Neiges
CENTRE — VOYAGE-PLUS 1774 St-Denis
— LIBRAIRIE SONS ET LETTRES, 4100 Wellington, Verdun
— PQ-NATIONAL, 8774 ave du Parc.
— LIBRAIRIE DU SCORPION, Les Terrasses
— LIBRAIRIE GARNEAU, Complexe Desjardins
LAVAL — LIBRAIRIE DU SCORPION, Centre Laval
EST — LIBRAIRIE DU SCORPION, Centre Langelier
— LIBRAIRIE DU SCORPION, Centre Domaine
— LIBRAIRIE DU SCORPION, Galeries d'Anjou
QUÉBEC — PIERRE RÉGNIER, 170 Fraser, 522-6419
HULL — MARIO VARIÉTÉS, Place Riel Blvd. Mont-Bleu
SAGUENAY — LAC ST-JEAN — Violette Dion — 543-1290 545-0139
TROIS-RIVIÈRES — J.R. SAVARD, 1952 Denoue — 375-5105 379-0146

PAR COURRIER EXPRESS s.v.p.

LE JOUR DU HOMARD
387 Lebeau,
Montréal H4N 1S2,
P.Q.

(S.V.P. écrire en lettres moulées)

Nom.....
Adresse.....
Ville.....
Code Postal.....

Veuillez trouver ci-inclus un chèque ou un mandat-poste à l'ordre de "LE JOUR DU HOMARD" au montant de ..... pour ..... billet(s).

☐ Nous serons de la fête.* ☐ don

* Il est important que vous indiquiez si vous serez de la fête ou s'il s'agit d'un don d'encouragement.

LE JOUR, le mercredi 16 juin 1976

REÇU LE
17 JUIN 1976
BIBLIOTHÈQUE NATIONALE DU QUÉBEC